

**Diffusion et valorisation de la recherche
urbaine française sur les pays en voie de
développement dans les années quatre-vingt**

Isabelle Milbert
Institut universitaire d'études du développement

Mai 1992

Délégation à la recherche et à l'innovation
Ministère de l'équipement, du logement, des transports et de l'espace
lettre de commande n° 90 I 11

 Economie
et
Humanisme

14 rue A. Dumont 69372 Lyon cedex 08 tél 78 61 32 23 fax 78 69 86 96

Diffusion et valorisation

de la recherche urbaine française sur les pays

en voie de développement

dans les années quatre-vingt

Isabelle Milbert

Mai 1992

Délégation à la recherche et à l'innovation
Ministère de l'équipement, du logement, des transports et de l'espace

Introduction	2
Partie I	
les commanditaires et le corpus des recherches	5
Chapitre I - le plan construction et le programme <i>Rexcoop</i>	7
Historique et positionnement sur le thème urbain/PED	7
Liste des recherches	9
La diffusion et la valorisation des recherches	10
Chapitre II - le plan urbain	14
Historique et positionnement sur le thème urbain/PED	14
Le corpus des recherches	14
La diffusion	16
Chapitre III - le bureau de la recherche architecturale	20
Historique et positionnement sur le thème urbain/PED	20
Liste des recherches	21
La diffusion des recherches	22
Chapitre IV - le ministère de la recherche	24
Historique et positionnement sur le thème urbain/PED	24
La liste des recherches	26
La politique de diffusion des recherches	27
Conclusion	
Partie II	
les instruments de la diffusion et leurs publics	34
Chapitre I - les instruments de la diffusion	35
Les centres de documentation spécialisés	35
Les banques de données documentaires et le <i>CD ROM</i>	43
La diffusion par réseaux scientifiques	53
L'édition	55
Conclusion	
Chapitre II - le rôle des chercheurs et de leurs Institutions dans la diffusion des résultats de recherche	61
Le rôle des institutions de recherche	61
Le rôle des chercheurs	63
Conclusion générale	65
Annexes	
Rapports d'étude et de recherche produits sur financements du plan construction	68
Liste des recherches commanditées par le plan urbain	69
Liste des recherches commanditées par le bureau de la recherche architecturale	84
Liste des recherches commanditées par le ministère de la recherche	90
Liste des personnes ayant participé à l'enquête	95
Liste des personnes ayant participé à l'enquête	102
Bibliographie générale	104

Nous tenons à remercier ici l'ensemble des personnes, administrateurs ou chercheurs, qui ont bien voulu répondre à nos questions et à nos demandes pour toujours plus d'informations et de documentation.

Introduction

La présente étude vise à identifier les réalités de la diffusion et de la valorisation de la recherche urbaine française portant sur les pays en développement, au cours des dix dernières années. L'étude s'est concentrée sur la recherche financée par les deux principaux Ministères qui ont commandité des recherches et lancé des appels d'offres dans ce domaine: le Ministère de l'Equipement et le Ministère de la Recherche.

Nous avons dû, tout d'abord, retrouver l'ensemble des rapports de recherches financées et réalisées sur ce thème au cours de ces dix dernières années. L'histoire montrera que ce préalable indispensable s'est souvent avéré fort difficile, et, malgré tous nos efforts, il n'est pas encore sûr que *tous* les rapports soient bien listés ici. Ensuite, les trois principaux objectifs de l'étude ont été:

- l'identification des circuits "disséminateurs d'information";
- l'identification des obstacles à la diffusion;
- l'identification des voies et moyens susceptibles de renforcer l'accès aux "circuits "disséminateurs d'information".

Cette étude s'inscrit dans le cadre d'un effort important de la Direction à la Recherche et à l'Innovation pour valoriser les résultats de recherche. Parallèlement au présent travail, et en amont de la diffusion, on constate l'existence de travaux de longue haleine, et qui participent de la même démarche:

- l'Annuaire des Recherches apporte une vision transversale du contenu des recherches et des équipes. Ce travail réunissant divers commanditaires de recherches au Ministère de l'Equipement, en particulier le Plan Urbain, le Plan-Construction et le Bureau de la Recherche Architecturale, a pu être mené à bien grâce à la Direction à la Recherche et à l'Innovation.

- un groupe de travail a porté son attention sur la littérature grise. Différents thèmes ont été abordés dans ce cadre: coordination avec les banques de données internationales, communication entre banques de données, formation des personnels, organisation interne, mobilisation des directions, questions de méthode, science de l'information.

- Un effort considérable en personnels et en moyens permet actuellement la mise sur pied de banques de données spécialisées.

Cette consultation part également d'un constat : il est très difficile de retrouver certains documents de recherche réalisés dans le cadre de la recherche contractuelle, même pour celui qui sait qu'il existe, quel est le commanditaire et quel est l'auteur. F. Godlevski ajoute qu'il est encore plus difficile, pour celui qui cherche à reconstituer l'état des lieux dans un domaine, de retrouver la liste des documents ayant traité tel ou tel sujet. Ces difficultés ont bien été les nôtres, dans le domaine de la recherche urbaine sur le Tiers-Monde: archivage à Fontainebleau des documents concernant les appels d'offres et les décisions concernant les bénéficiaires, mutations des responsables et des chargés de mission affaiblissant la mémoire institutionnelle, archivage des bilans et aussi des recherches: nous avons souvent eu l'impression de faire oeuvre d'archiviste ou d'enquêteur d'une mémoire antédiluvienne, alors que nous cherchions à retrouver des recherches effectuées au cours des dix dernières années.

Ce rapport s'est attaché à retrouver la mémoire des écrits, alors qu'il est souvent souligné, dans le cénacle des chercheurs, à quel point les colloques, les rencontres informelles et les échanges d'expériences peuvent contribuer à la diffusion des avancées scientifiques. Outre la difficulté de mesurer l'impact réel de ces dernières modalités de travail, il nous paraît indispensable de souligner ici l'importance de l'écrit: un rapport de recherche contribuera, pendant plusieurs années, à la formation d'étudiants, de jeunes chercheurs et de professionnels, et à la connaissance de terrains sur lesquels fort peu d'informations existent souvent, alors qu'un colloque, sauf s'il est suivi de la publication des actes, risque de ne servir (sur le plan scientifique) que ceux qui l'ont suivi de bout en bout.

La mauvaise diffusion des rapports de recherche entraîne un certain nombre de difficultés, déjà identifiées par ailleurs: outre le risque de duplication des recherches, on constate que les milieux professionnels intéressés ne bénéficient pas des résultats des travaux commandités par l'administration, sans parler des responsables nationaux des pays concernés, à qui la recherche n'est que très rarement restituée. L'absence d'accès commode à ces travaux empêche la majorité des utilisateurs potentiels de développer de bons réflexes d'information.

Nous tenons par avance à nous justifier de certains points très pratiques et concrets qui seront abordés dans ce rapport, au-delà des réflexions générales. en effet, il nous semble qu'un sujet aussi délicat que celui de la diffusion des recherches achoppe souvent sur des problèmes concrets, traditionnellement peu pris en considération: secrétariat, modalités de financement, organisation de la communication entre commanditaires et chercheurs, suivi... Nous avons donc essayé d'entrer dans ces considérations, dans l'objectif d'aborder ce problème sous toutes ses facettes, y compris les plus modestes.

PARTIE I.

LES COMMANDITAIRES ET LE CORPUS DES RECHERCHES

Les principales sources contractuelles pour les recherches urbaines dans les pays en développement ont été, au cours des années 80, les suivantes:

- le Plan-Construction, qui accueille ensuite le Programme Rexcoop (1981-87)
- le Plan Urbain, à partir de 1984
- Le Secrétariat à la Recherche Architecturale, devenu en 1983 le Bureau de la Recherche Architecturale
- le Ministère de la Recherche.

Ces différentes institutions ont souvent agi en coordination, soit sur la plan scientifique, soit sur le plan administratif, soit sur le plan financier, par le biais de co-financements. Ce dernier point explique qu'il y ait quelquefois des recoupements dans les listes de recherches, certaines d'entre elles pouvant bénéficier de deux ou trois financements.

D'autre part, un certain nombre d'études ont été effectuées, de façon ponctuelle, dans d'autres cadres, sans que le thème "recherche urbaine dans les pays en développement" apparaisse priorisé: il a été parfois abordé dans des travaux commandités par le Ministère de la Coopération, le Ministère des Affaires Etrangères, le Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie, la Direction de la Recherche et de l'Innovation et la Direction des Affaires Economiques Internationales au Ministère de l'Equipement, et le Commissariat au Plan. Cependant, une majorité de ces travaux (qui s'apparentaient souvent à des missions ou à des études plus qu'à des recherches) étaient en fait co-financés par ces Ministères ou ces Directions, qui ont appuyé ainsi une démarche impulsée à Rexcoop ou au Plan Urbain.

D'autres organismes ont également soutenu, de façon ponctuelle, des recherches dans le domaine qui nous intéresse: la Communauté

Européenne, les Régions, en particulier, ont commencé à se positionner comme financeurs de recherche en sciences sociales dans le courant des années 80. Cependant, ils n'interviennent presque toujours qu'à titre de co-financeurs, après l'aval d'un Ministère et d'un établissement public de recherche, et n'ont pas développé une stratégie ciblée de recherche sur les questions urbaines dans les PED.

CHAPITRE I

LE PLAN CONSTRUCTION ET LE PROGRAMME REXCOOP

I Historique et positionnement sur le thème "urbain/PED"¹

De 1979 à 1981, le Plan Construction avait consacré l'un de ses programmes au thème "bâtiment et échanges internationaux". Un premier appel d'offre est lancé en 1979, sur "Les techniques exportables en bâtiment et VRD". En 1980, deux appels d'offre sont lancés: "Economie des échanges internationaux de bâtiment" et "Habitats adaptés", qui permettront de sélectionner une douzaine d'équipes. Sont également lancées des recherches complémentaires sur les modes de production de l'habitat dans les villes du Tiers-Monde et des analyses d'opérations considérées comme exemplaires dans les pays son francophones. Les objectifs d'exportation et de coopération sont alors étroitement mêlés.

En Juin 1981, un colloque national "Recherche française et habitat du Tiers-Monde" permet de dresser un premier état des lieux de la recherche et des équipes présentes dans ce secteur.

Le programme REXCOOP, qui est alors mis sur pied, est défini comme un programme de coopération au développement, l'accent étant mis sur la nécessité de réalisations concrètes et conjointes. Dès l'origine, le programme REXCOOP encourage des recherches effectuées par des équipes associant des chercheurs français et locaux. Les retombées attendues pour la France sont la constitution d'un savoir-faire, l'insertion dans un réseau de relations internationales, et une meilleure connaissance des secteurs d'exportation à long terme. Les crédits mobilisés s'élèvent à 7 MF en 1982 et 13 MF en 1983.

¹ L'essentiel de l'information contenue dans ce paragraphe est tiré de l'article de D.BIAU: "Quelques repères pour situer REXCOOP" in *Bilan synthétique du programme REXCOOP*. Ministère de l'Equipement, Paris, 1987.

Dès 1981, les recherches sur l'analyse des modes de production de l'habitat, des opérations étrangères, des centres de recherche étrangers et des systèmes de financement étaient assez avancées, et donc, à partir de 1982, le programme REXCOOP positionne des recherches techniques et les oriente vers l'application et le développement. Deux appels d'offre sont lancés dans ce sens en 1982, l'un adressé aux entreprises du bâtiment (procédés constructifs), l'autre aux fabricants (matériels).

Une consultation d'expérimentation pour l'utilisation du plâtre en tant que matériau de construction est lancée conjointement par le Plan-Construction et l'OHLM du Sénégal, tandis qu'un rôle spécifique de montage et de gestion de projets (particulièrement dans les pays non-francophones) est confié à l'Agence Coopération et Aménagement.

En 1983 est lancé le programme "Habitats climatiques", en liaison avec l'AFME. Son ambition était de faire progresser les connaissances dans le domaine du confort en pays chauds et de déboucher sur des outils d'aide à la conception thermique à l'usage des professionnels et des enseignants. Plusieurs logiciels ont été mis au point.

A partir de fin 1983, le programme REXCOOP devient un programme commun au Plan-Construction et au Plan Urbain, et il se situe à l'interface des actions de trois Ministères (Recherche, Urbanisme, Coopération).

Dans le domaine de la construction et de l'habitat, la nécessité apparaît alors d'un retour vers des problématiques socio-économiques, et en particulier vers les modes de production. Un appel d'offres "Economie de la Construction" est jugé en octobre 1984. Les recherches devaient prendre pour terrain d'enquête une ville du Tiers-Monde et analyser le fonctionnement des entreprises et des chantiers, la productivité du travail, les migrations de la main d'oeuvre, la sous-traitance et les autres relations entre acteurs de la construction, la structure des coûts et les prix de l'habitat. Les 12 recherches sélectionnées ont fait l'objet d'un suivi coordonné, avec trois séminaires inter-chercheurs.

Pendant cette période, la mise au point de produits appropriés (mini-cimenteries, four à chaux, presse, coffrage...) est poursuivie, en liaison avec l'ANVAR, ainsi que les recherches sur les matériaux "locaux": terre crue, gypse, bois, pierre.

En 1984, le programme Rexcoop a atteint sa maturité: des projets ont été engagés en coopération avec douze pays en développement: Mali, Sénégal, Togo, Cameroun, Zaïre, Côte-d'Ivoire, Ethiopie, Zimbabwe, Tunisie, Maroc, Chili, Colombie. Les crédits mobilisés s'élèvent à 21 MF en 1984, 20 MF en 1985. Le budget redescendra à 17 MF en 1986 et 13 MF en 1987.

En 1985, une deuxième vague de recherches économiques est engagée grâce à l'appel d'offres "**Industrie des matériaux de construction et développement**", davantage tourné vers les aspects macro-économiques. Cet appel d'offres sera complété début 1986 par un appel d'offres restreint sur le contenu en devises de la construction.

En 1985 également, le Plan Urbain lance son premier appel d'offres REXCOOP, sur les **déchets ménagers** (en liaison avec l'ANRED), tandis qu'une autre consultation est organisée conjointement avec la Commission "Recherche urbaine en Coopération" du Ministère de la Recherche. Intitulée "**Investissements publics urbains et développement**", cette dernière consultation a pour objet de nourrir le débat sur les stratégies de développement.

Cinq nouvelles opérations sont engagées en 1985 et 1986, au Pérou, en Argentine, en Chine et au Burundi, portant à 17 le nombre de pays partenaires.

Le programme REXCOOP se conclut en même temps que l'Année des Sans Abris, après une année 1987 marquée par une importante et positive évaluation, et par un effort redoublé de diffusion et de valorisation.

II Liste des recherches

A notre grande surprise, il s'est avéré difficile de retrouver la trace des documents faisant état de priorisations, desancements et des résultats des appels d'offres, que nous n'avons pu retrouver, en dehors de quelques documents dispersés, qu'au centre de documentation du Plan-Construction. En ce qui concerne la liste exhaustive des recherches menées dans le cadre de Rexcoop, elle n'existe à notre connaissance qu'au Centre de Documentation du Plan-Construction et au Centre de Documentation "Villes en Développement".

Les recherches commanditées n'ont, à huit exceptions près, jamais été signalées dans les "Fiches analytiques de la recherche urbaine"

éditées annuellement ou bi-annuellement, tout au long des années 80, par le Ministère de l'Équipement.

La mémoire institutionnelle et administrative est presque perdue. Les responsables de Rexcoop sont maintenant dispersés, et presque toute la documentation administrative a été archivée. Heureusement, nous avons pu retrouver au Centre de Documentation du Plan-Construction les seuls et uniques exemplaires qui aient été conservés des dossiers d'appels d'offres et des bilans de consultation qui avaient soigneusement établis dans le cadre de chaque appel d'offre. Ces documents, pourtant essentiels à la compréhension des stratégies mises en oeuvre dans ce secteur, sur le plan international par la France dans les années 80, ne figurent dans aucune des bases de données consultées, alors qu'ils avaient été à l'époque bien diffusés dans la communauté scientifique.

La liste des recherches et études présentée ci-après en Annexe I de ce rapport est donc tirée directement du fichier du Centre de Documentation "Villes en Développement", seul organisme, avec les archives du Plan-Construction, qui possède, à notre connaissance, l'intégralité des recherches effectivement réalisées. Nous n'avons pas essayé, en établissant cette liste, de faire une distinction entre documents d'étude, de recherche et de compte-rendus d'expérimentation, d'autant plus que l'objectif de Rexcoop était bien de créer une synergie entre ces trois activités.

III La diffusion et la valorisation des recherches.

Rexcoop a fait l'objet d'une importante évaluation dans le courant de l'année 1987. Tous les commentaires des évaluateurs se sont alors accordés à reconnaître la grande qualité de l'effort de diffusion, en particulier à travers la **Lettre de Rexcoop** (2000 exemplaires diffusés gratuitement, dont 1000 dans le Tiers-Monde), l'organisation de la diffusion des rapports de recherche, la rédaction de manuels techniques et l'organisation de différents séminaires.

Les mêmes constatations ressortent du rapport de M.M.Vivinis, BIPE, dans son évaluation de la mobilisation des acteurs (p.479-483, t.3): la politique de communication a été l'une des principales réussites du programme.

Pour ce qui est de l'"évaluation matériaux", J.Simonnet (CEBTP) souligne l'importance de la Lettre de Rexcoop, le rôle moteur de différents séminaires et colloques, l'effort de rédaction de manuels,

par exemple sur la construction en plâtre, les toitures en terre, la construction en bois (p.54, t.1)

En fait, les évaluateurs semblent alors avoir considéré comme acquis le principe d'une excellente diffusion des recherches dans le cadre de Rexcoop. Alors que cet effort de diffusion sera arrêté net quelques mois plus tard, ils insistent donc non pas sur la nécessité de préserver les méthodes et les circuits mis en place, mais plutôt sur de nouvelles directions pour aller encore plus loin dans l'effort de diffusion-valorisation

"Le bilan global de Rexcoop du point de vue de la communication semble plutôt positif, et révèle dans les milieux intéressés un important besoin d'information. Toutefois, le gisement documentaire ainsi constitué, même mis à la disposition des utilisateurs éventuels, se présente comme une matière relativement brute, qui demande à être transformée avant de devenir véritablement opérationnelle." (in "L'amélioration des connaissances". Introduction par Paul Bernard, Ingénieur des Ponts et Chaussées, p.17 , t.I)

R.de Maximy qui considère la diffusion très bien faite parmi les opérateurs français, et donc oriente sa réflexion vers une meilleure diffusion en direction des PED: "(...) la diffusion en France est bien assurée par les publications de rapports, les rencontres et séminaires organisés, la lettre trimestrielle d'information LETTRE DE REXCOOP (...). Mais la diffusion de l'information est moins évidente dans les pays en développement. A cela bien des raisons: d'abord en France nous avons une possibilité d'accès à toutes les publications et il ne semble pas qu'il en soit de même, sauf demande expresse, dans les P.E.D.; ensuite parce que toutes les villes étudiées n'abritent pas nécessairement une structure capable d'assurer la conservation et la consultation facile de ces documents; enfin, le support écrit n'est pas obligatoirement le plus adapté, un certain nombre d'opérateurs, surtout parmi les acteurs très dispersés, répugnent à lire des considérations qui ne leur paraissent pas très concrètes, et, de toute manière, pas rédigées pour eux." (t.1, p.155)

Dans le même ordre d'idées, il est aussi remarqué que "si la diffusion des documents est tout à fait satisfaisante au niveau des acteurs français, elle devrait, pour être efficace dans les PED, s'appuyer sur des structures relais (J.Simmonet, t.1, p.54)

J.C.Lavigne, entre autres suggestions, souligne "la nécessité de passer des rapports de recherche sur des données et des terrains

particuliers à deux autres "produits": les synthèses scientifiques et les documents pédagogiques. Si les rapports produits sont souvent de bonne qualité et très intéressants, et susceptibles pour certains d'être utilisés de manière fructueuse par des décideurs, ils restent des produits à transformer pour d'autres usages, ce que les colloques et les rencontres ont déjà, partiellement, contribué à réaliser". (Lavigne, p.155, t.I)

Il convient donc d'essayer d'en analyser les composantes et les coûts de cet effort de diffusion exemplaire.

1) Les appels d'offre.

Chaque appel d'offres a fait l'objet d'une très large diffusion. Après la prise de décision, un bilan de chaque consultation a été réalisé et diffusé, environ un an plus tard. Il existe donc une dizaine de ces plaquettes de bilans.

2) Exigences du commanditaire.

Contractuellement, chaque recherche devait être rendue en trente exemplaires au commanditaire. Cela a, semble-t-il, toujours été le cas.

3) La diffusion des recherches.

Les rapports étaient envoyés systématiquement à 6 centres de documentation spécialisés (ACA, CSTB, CEBTP....), tandis que les autres exemplaires étaient distribués en fonction de leur thème. Il nous semble que l'attitude de diffusion systématique de la littérature grise en direction du centre de documentation de l'Agence Coopération et Aménagement (devenu le centre de documentation "Villes en Développement") a contribué à faire de celui-ci un pôle central de la documentation sur ce thème.

Tout au long du programme Rexcoop, des colloques sont organisés. D'autre part, un certain nombre d'ouvrages tirés des recherches sont publiés. Les monographies de présentation de projets sont traduites en plusieurs langues.

Tout montre que la diffusion de la recherche a été considérée comme une tâche spécifique, importante, à l'intérieur d'une politique de l'information.: une personne à temps plein a été chargée de l'information de 1982 à 1987. Pour ce poste, un professionnel de l'information a été recherché. Son budget total, distinct de celui de la recherche et de l'expérimentation, était de

l'ordre de 2 millions de F par an, ce qui incluait non seulement les publications de recherches, mais aussi l'organisation de nombreux colloques et séminaires, les affiches, les plaquettes et la fabrication de la Lettre de Rexcoop. Toute ces activités ont contribué non seulement à une bonne diffusion, donc à une élévation du niveau de connaissances générales et du niveau d'information des professionnels, mais aussi il y a eu, incontestablement, animation du milieu scientifique dans le secteur "urbain Tiers-Monde".

Cette politique a permis la publication d'environ 20 rapports de recherche. Chaque publication a coûté environ 100 000 F, qui pouvaient être soit assumés entièrement par le Plan-Construction (collection "Recherches" du Plan-Construction, 6 recherches publiées), soit co-financés par d'autres services du Ministère de l'Équipement ou de la Coopération, par un éditeur comme l'Harmattan ou par des centres techniques spécialisés. Un exemple pourrait être une coédition impliquant un financement complémentaire de 40 000 F par le Plan Construction (parmi d'autres cofinancements), permettant de diffuser les résultats d'une recherche qui, elle, a coûté environ 300 000 F. Les coûts de cet effort remarquable de diffusion n'apparaissent donc pas excessifs, en proportion des montants financiers engagés pour les recherches elles-mêmes.

Cependant, plusieurs responsables soulignent que pour atteindre à ce niveau de valorisation de la recherche, il convient de maintenir une démarche intellectuelle spécifique, et un objectif constant de diffusion.(Nohlier)

CHAPITRE II LE PLAN URBAIN

I Historique et positionnement sur le thème "urbain/PED".

Le Plan Urbain a d'abord joué un rôle actif au sein de Rexcoop. L'action du Plan Urbain vis-à-vis des villes du Tiers-Monde s'est articulée autour de trois axes:

- connaissances des agglomérations - outils et méthodologies
- développement des services urbains - déchets ménagers, assainissement, eau, organisation financière et humaine des collectivités...
- la gestion foncière .

Après la fin de Rexcoop, l'action PED a été poursuivie par le Plan Urbain, sous la responsabilité d'un chargé de mission, en liaison avec la responsable de l'action internationale. Une vingtaine de contrats (recherche et expérimentation) ont été passés en 1988-89-90, dont une petite moitié dans le secteur eau-assainissement. Le tableau (page suivante) présentant la liste des appels d'idées et consultations de recherche du Plan Urbain pendant cette période fournit une idée du champ de ses activités, dont les PED n'ont jamais été exclus.

II Le corpus des recherches.

Plus de 50 contrats de recherches ont été commandités par le Plan Urbain sur les questions urbaines dans le Tiers-Monde. (cf. en Annexe II du présent rapport, la liste des recherches)

LISTE DES APPELS D'IDEES ET CONSULTATIONS DE RECHERCHES LANCEES PAR LE PLAN URBAIN DEPUIS 1983

CONNAISSANCE DES AGGLOMERATIONS	1983	PREFIGUR. PU	MATIERES EN SUSPENSION	1987	EDV
HYDROLOGIE URBAINE	1983	EDV	SERVICES URBAINS & PERSONNES AGEES DEPENDANTES	1989	SU
DECHETS MENAGERS DANS LES PED	1985	REXCOOP	IMPULSION DU DEVELOP. TECHN. & LES SU (CONSULT. RESTREINTE)	1988	SU
METROLOGIE ET RESEAUX D'ASSAINISS.	1985	EDV	RYTHMES & TEMPORAL. DES PHENOM. ECON. & SOCIAUX	1988	MEU
ECONOMIE DE L'EAU DANS LA VILLE	1986	EDV	MORPHOLOGIE SOCIALE ET URBAINE	1988	MEU
NOUVEAUX OUTILS DE VISUALISATION DES PROJETS D'AMENAGT. (APPEL A EXPERIM.)	1986	GU/NTC	EAU & VALORISATION	1988	EDV
SYSTEMES DE COMMUN. & DYNAM. URBAINES	1986	GU/NTC	ECONOMIE EAU DANS LA VILLE	1988	EDV
ESPACES PUBLICS (CONSULT. RESTREINTE)	1986	EP	FINANC. LOCAL POLIT. EPURATION & RENOVAT. RESEAUX EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT	1989	EDV
GENIE URBAIN	1986	GU	POLITIQUE URBAINES & MUTATIONS ECONOM.	1989	MEU
SERVICES URBAINS ENTREPRISE ET TERRITOIRES	1987	SU	RELATIONS DES ENTREP. A LEUR ENVIRONNEMENT FLUX & RESEAUX	1989	MEU
EAU ET VALORISATION DU MILIEU URBAIN	1987	EDV	CONSTRUCTION SOCIALE DE L'URBANITE ET GESTION DES ESPACES PUBLICS	1989	EP
METROPOLISATION ET AIRES METROPOLIT.	1987	MEU	PROGRAMME CADRE DE RECHERCHE-OBSERVATION SUR LE RMI	1989	SU
NOTIONS DE DECLIN URBAIN (CONSULT. RESTREINTE)	1987	MEU			
POLITIQUE URBAINES ET TERRITOIRES (CONSULT. RESTREINTE)	1987	MEU			

Source: Ministère de l'Équipement. Plan Urbain

III. La diffusion

a) les outils de diffusion

Le premier outil de diffusion du Plan Urbain pour ses rapports concernant les PED est le centre "Villes en développement". Ce centre de documentation reçoit en priorité les rapports, et les communique à qui les demande, au prix de la reprographie

Le Plan Urbain est responsable de la publication des "Annales de la Recherche Urbaine", qui constitue un outil de diffusion de la recherche tout à fait remarquable, dépassant largement le cadre des recherches menées au Plan Urbain, et contribuant à l'animation du milieu scientifique. Cette revue publie très régulièrement des articles tirés des recherches urbaines dans le Tiers-Monde.

D'autre part, la **bibliothèque du Plan Urbain** (qui est l'ancienne bibliothèque du Centre de Recherche d'Urbanisme) est spécialisée dans les domaines de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de l'environnement. Outre une fonds important de 15 000 ouvrages et de 160 revues, elle est destinataire de l'ensemble des rapports de recherche du Plan Urbain. Cette bibliothèque a été informatisée en Juin 1988, et elle a adhéré au réseau documentaire Urbamet.

Cette tentative d'organisation de la documentation et de sa diffusion s'était heurtée à des problèmes de locaux, jusqu'au transfert de la bibliothèque à l'Arche de la Défense, en Juillet 1991.

La situation actuelle semble montrer un fonctionnement optimum du centre de documentation: le service de consultation est ouvert au public quatre jours sur cinq, et surtout des personnalités motivées maintiennent un objectif constant de suivi des recherches et de diffusion de celles-ci dès leur parution. Grâce à la continuité de cet effort, et à la coordination avec "Villes en Développement", tous les rapports de recherche produits dans le cadre de contrats avec le Plan Urbain se trouvent dans l'un de ces deux centres de documentation, désormais voisins.

La consultation est presque toujours obligatoirement sur place, lorsqu'il n'existe qu'un exemplaire du rapport. dans les rares cas où il existe plusieurs rapports, la documentaliste accepte de l'envoyer en prêt inter-bibliothèque.

Par ailleurs, 11 centres de documentation en province ont été réunis en réseau, et sont systématiquement attributaires des rapports de recherche et des publications du Plan Urbain depuis 1988.

b) Les modalités de la diffusion des rapports de recherche

1) les appels d'offre

Certains responsables soulèvent à ce titre la question de la mise à jour et de l'utilisation du fichier du Plan Urbain: il y aurait parfois une diffusion insuffisante des appels d'offres, qui induirait un nombre restreint de réponses, émanant d'équipes peu renouvelées.

2) le solde du contrat.

Le contrat est souvent soldé avant que le nombre requis d'exemplaires ait été remis au commanditaire.

3) la diffusion

Après rendu du rapport de recherche, il y a enregistrement sur banque de données (Urbamet).

Restent les difficultés rencontrées par la documentaliste responsable pour obtenir les rapports commandités par le Plan Urbain, surtout lorsque les chercheurs n'ont fourni ces rapports qu'en un ou deux exemplaires, contrairement à leur obligation contractuelle (14 exemplaires):

- soit il n'existe qu'un ou deux exemplaires du rapport, et ils sont alors utilisés au sein du Plan Urbain (un pour archives, un pour consultation)

- soit le Plan Urbain parvient à l'obtenir en 14 exemplaires, comme prévu contractuellement, et le rapport est alors diffusé: sur les questions urbaines dans les PED, cela a pu être effectué pour **9 recherches**, depuis Janvier 1988, qui sont les suivantes (dans leur ordre d'envoi):

- Valorisation des ordures ménagères à Kinshasa (GERSAR et al.)

- Gestion des ordures ménagères à Rabat-Salé (Coing, Jolé, Lacoste, Montano)

- Investissements publics, transports et politiques urbaines dans les pays de l'ASEAN- Indonésie, Malaisie, Philippines, Thaïlande. Le cas des capitales régionales (J.M.Cusset, J.C.Lavigne, LET, Economie et Humanisme).

- La distribution d'eau à Rabat. Organisation, gestion et pratiques des habitants.(X.Lacoste et H.Coing. ENPC, LATTTS, 1987)

- Analyse comparative du développement local France-Amérique Latine (J.Aroncena, Atelier de Travaux Sociologiques)

- Investissements publics dans l'hydraulique et gestion des conflits pour l'accès à l'eau: le cas du Maroc (J.M.Chevassu, ORSTOM, et G.Pitaud)

- Expérimentation d'une méthode simplifiée de recueil des données urbaines à Bouaké (Côte d'Ivoire). deuxième phase: analyse comparative des informations extraites des photographies aériennes et des images satellitaires. (IAURIF, ICEA, Plan Urbain).

- Les services urbains et la discontinuité administrative à Salvador de Bahia (M.J.Malheiros, ENPC/CERTES/IUP-Laboratoire de Recherche sur les villes du Tiers-Monde).

- Privatisation et régulation des services urbains. Une étude comparative.(H.Coing, Ph.de Lara, I.Montano pour l'ENPC/LATTTS)

Les centres destinataires de cette recherche sont listés page suivante.

**CENTRES DE DOCUMENTATION DESTINATAIRES DES RAPPORTS DE
RECHERCHE ET D'ETUDE FINANCES PAR LE PLAN URBAIN**

UNIVERSITE DE DROIT,
D'ECONOMIE ET DES SCIENCES
D'AIX EN PROVENCE/MARSEILLE
INSTITUT D'AMENAGEMENT REGIONAL
18, RUE DE L'OPERA
13625 AIX EN PROVENCE CEDEX
TEL. 42.38.22.83

GIP RECLUS
MAISON DE LA GEOGRAPHIE
17, RUE ABBE DE L'EPEE
34000 MONTPELLIER
TEL. 67.72.46.10

ECOLE D'ARCHITECTURE DE BRETAGNE
34, RUE HOCHÉ
35000 RENNES
TEL. 99.63.21.77

CENTRE INTERDISCIPLINAIRE
D'ETUDES URBAINES
UNIVERSITE TOULOUSE LE MIRAIL
5, ALLEE MACHADO
31058 TOULOUSE CEDEX
TEL. 61.41.11.05

UNIVERSITE F. RABELAIS, CESA
PARC GRAMMONT
37200 TOURS
TEL. 47.25.14.76

INSTITUT D'URBANISME DE GRENOBLE
UR URBANISATION - AMENAGEMENT
UNIVERSITE DES SCIENCES SOCIALES
2, RUE F. RAOULT
38000 GRENOBLE
TEL. 76.87.24.28

PREFECTURE DE LA REGION LORRAINE
OREAM
SERVICE D'ETUDES DU SECRETARIAT
GENERAL AUX AFFAIRES REGIONALES
54700 PONT A MOUSSON
TEL. 83.81.60.58

UNIVERSITE DES SCIENCES HUMAINES
INSTITUT D'URBANISME
ET D'AMENAGEMENT REGIONAL
22, RUE DESCARTES
75084 STRASBOURG CEDEX
TEL. 88.61.39.39

CENTRE D'ETUDES TECHNIQUES
DE L'EQUIPEMENT NORD-PICARDIE
2, RUE DE BRUXELLES
B.P. 275 - 59019 LILLE
TEL. 20.49.60.00

INSTITUT D'AMENAGEMENT
UNIVERSITE DE BORDEAUX III
ESPLANADE MICHEL MONTAIGNE
33405 TALENCE CEDEX
TEL. 46.84.50.50

UNIVERSITE LUMIERE-LYON II
FACULTE DE GEOGRAPHIE
5, AVENUE PIERRE MENDES FRANCE
C.P. 11 - 69676 BRON CEDEX
TEL. 78.00.60.14

**et pour les documents concernant
le programme l'eau dans la ville :**

ASSOCIATION FRANÇAISE
POUR L'ETUDE DES EAUX
21, RUE DE MADRID - 75008 PARIS
TEL : 45.22.14.67

CHAPITRE III

LE BUREAU DE LA RECHERCHE ARCHITECTURALE

I Historique et positionnement sur le thème "urbain/PED"

Le Bureau de la Recherche Architecturale a remplacé en 1983 le Secrétariat à la Recherche Architecturale, qui avait lui même été précédé par le CORDA.

Dans les années 1983-84, la structure d'incitation à la recherche a été gérée à partir d'appels d'offre très ouverts sur l'ensemble du milieu des chercheurs. A présent, l'objectif s'est recentré en direction des Ecole d'Architecture: il convient d'encourager la vie d'un milieu de recherche au sein des Ecoles d'Architecture (22) et d'un certain nombre d'équipes et de laboratoires habilités (30). Une stratégie assez institutionnelle et cohérente a ainsi été définie. Il s'agit à la fois de maintenir, grâce à des aides incitatives, une relation ouverte entre la recherche et les milieux professionnels, et d'autre part de contribuer à la production du savoir, dans le cadre classique de la recherche-enseignement.

Plusieurs laboratoires (5) sont financés à la fois par le CNRS et le BRA. Une liaison institutionnelle est établie avec la Commission 49 (puis 39) du CNRS. Des appels d'offre restreints et pluriannuels ont permis une programmation à 4 ans (1986-89, 1990-93), permettant aux équipes de se structurer. Emargent également à ce budget quelques Universités (dans le domaine de l'Histoire de l'Art et de l'Architecture) et quelques praticiens.

Il existe également un budget destiné à la valorisation et à la diffusion (colloques, aide à l'édition, diffusion par les réseaux...), et à l'animation (réseaux thématiques).

Le BRA est donc le seul organisme au sein du Ministère à faire travailler principalement des laboratoires de recherche liés à l'enseignement, alors que le Plan Urbain, par exemple, a une position beaucoup plus souple face à l'appartenance institutionnelle des chercheurs qu'il finance.

Le Bureau de la Recherche Architecturale finance presque toujours des équipes, donc un ensemble de recherches au sein d'un laboratoire. Donc ce ne sont pas des monographies, mais des rapports d'activité de laboratoire qui constituent la base des rendus des équipes. Etant entendu que les rapports d'activités de recherche permettent en principe de repérer le détail des programmes et des productions. En ce qui concerne l'inscription dans l'Annuaire des recherches publié par la DRI depuis 1990, la recherche individuelle d'un membre d'un laboratoire n'arrivera dans le corps de l'Annuaire que si elle a fait l'objet d'un contrat direct (avec un commanditaire, une fiche-suiveur...), sinon elle sera citée collectivement dans les travaux du laboratoire de recherche. Ce type d'organisation a posé problème dans le cadre du présent travail, puisqu'il n'est pas toujours facile d'identifier de l'extérieur certaines recherches menées individuellement au sein des plus gros laboratoires. Le BRA étudie avec les laboratoires les moyens permettant de mieux mettre en valeur l'information sur leurs publications et rapports.

Tous les quatre ans, un important rapport de synthèse est fourni par le laboratoire, accompagné de monographies. Ces travaux sont évalués et servent de base à l'habilitation du laboratoire.

Une autre difficulté est que le BRA co-finance souvent des recherches, conjointement avec d'autres organismes, le CNRS en particulier. Cela ne facilite pas forcément le processus de rendu des travaux, puisqu'il y a, pour le chercheur, un double travail de rendu, avec des logiques de recherche des commanditaires qui ne se recoupent pas toujours totalement. .

La recherche urbaine sur les PED n'est pas un pôle priorisé au Bureau de la recherche Architecturale. Ce thème apparaît en fait par le biais des demandes de financement de recherche des Ecoles et des Laboratoires.

II Liste des recherches

Tout comme chez les autres commanditaires, il n'a pas toujours été aisé de retrouver les documents de recherche financés par le BRA, d'autant plus que les financements sont souvent pluri-annuels: ainsi, une seule subvention peut donner lieu à plusieurs rapports de recherche sur des thèmes différents. La liste de presque 40 recherches commanditées par le BRA et produites par les chercheurs se trouve en Annexe III de ce rapport.

III La diffusion des recherches

Le rapport est demandé en 36 exemplaires, pour diffusion aux Ecoles d'Architecture, au CDU, à un certain nombre de bibliothèques spécialisées, et pour le maintien d'une collection de référence (dite d'archives) et au dépôt d'archives.

En fait, le nombre d'exemplaires exigés est souvent réduit au minimum, afin de réduire les frais des chercheurs. Surtout pour les petits contrats, ce nombre d'exemplaires tend à diminuer très fortement. Il est limité à cinq lorsqu'un chercheur obtient d'un éditeur un contrat de publication avant la fin de sa recherche.

Normalement, les rapports sont transmis aux bibliothèques des Ecoles d'Architecture, ainsi qu'aux bibliothèques du Centre de Documentation sur l'Urbanisme (CDU), du Plan Urbain, et à la bibliothèque centrale du Ministère de l'Equipement à l'Arche de la Défense. Selon les thèmes abordés, certaines recherches peuvent également être consultées au CSTB (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment, au CCI (Centre de Création Industrielle), à la MSH (Maison des Sciences de l'Homme), et dans certains laboratoires du CNRS.

le CDU assure l'indexation de ces rapports sur URBAMET. dans la mesure où ils leur seront envoyés plus systématiquement, la bibliothèque de la MSH et celle du CSTB les indexent respectivement sur les bases Francis et Pascal BTP.

Jusqu'à présent, le BRA et le centre de documentation spécialisé "Villes en Développement" n'étaient pas entrés en contact. Le BRA ne diffusait pas ses recherches à Villes en Développement, car il paraissait préférable de diffuser en priorité auprès du réseau des écoles d'architecture, dans un contexte de manque chronique de rapports de recherche. On peut imaginer qu'à l'avenir un certain nombre de recherches portant spécifiquement sur les pays en développement parviendront à ce centre de documentation.

Certaines recherches sont envoyées dans les deux observatoires du Caire et d'Istanbul. Les rapports sont aussi envoyés, lorsque le nombre fourni par les chercheurs le permet, à l'Institut Français d'Architecture, et au Ministère des Affaires Etrangères.

Le BRA accepte exceptionnellement qu'un rapport soit rendu avec une obligation de confidentialité, quand par exemple un chercheur finit d'exploiter un gisement d'archives, et qu'il procède à la mise

en forme de son rapport, en vue d'une édition: diffuser le rapport provisoire pourrait dans ce cas briser l'originalité de sa recherche.

Le BRA aide certains chercheurs pour la publication, sous forme d'ouvrage, d'une recherche terminée: un financement peut être prévu pour couvrir le temps de mise en forme et les frais de recherche iconographique complémentaires. Une seule fois, une traduction du français à l'anglais a été financée.

CHAPITRE IV

LE MINISTERE DE LA RECHERCHE

I Historique et positionnement sur le thème urbain/PED.

La DGRST a été à l'origine de la relance de la recherche sur les questions urbaines dans les PED, en 1978. Le rapport, commandité par la DGRST, sur la politique de recherche urbaine française dans le Tiers-Monde (Coing, Jolé, Lamick, IUP) a montré en particulier l'absence de structuration de la recherche, et une sous-utilisation du potentiel de chercheurs. Cette étude convainc donc le Ministère de la Recherche, tout comme le rapport Coquery, en 1981, convaincra le Ministère de la Coopération.

La Commission de Recherche Urbaine en PVD est donc le fruit de ce constat. Elle a été présidée par M.M.Rochefort, et constituée de représentants des Ministères, des Universitaires et des praticiens. Elle visait à répondre à la proposition du rapport Coing-Jolé-Lamicq, de structurer les équipes de recherches, de renforcer les réseaux et de relancer les équipes sur des thèmes définis comme prioritaires.

La Commission Rochefort continue son travail alors que la DGRST disparaît et que le Ministère de la Recherche et de l'Industrie est créé.

La Commission Rochefort se concentre alors sur 4 objectifs:

- structuration du milieu en équipes
- accumulation de documentation et échanges scientifiques
- combler le gap chercheurs-praticiens
- animation du milieu scientifique.

Dans le cadre du Programme Mobilisateur 4 du Ministère de la Recherche et de la Technologie ("Recherche Scientifique et Innovation Technologique au service du Développement dans le Tiers-Monde"), un premier appel d'offres est lancé en Juin 1982. Parmi les thèmes retenus, figure la recherche urbaine, avec les cinq volets suivants (B.Becq):

A. CROISSANCE URBAINE

- A1 - Méthodes d'analyse et indicateurs de croissance
- A2 - Mécanismes et effets urbains des migrations internationales du travail
- A3 - Bilan des politiques d'aménagement des armatures urbaines

B. TECHNIQUES URBAINES

- B1 - Habitat, hygiène et sécurité

C. TRANSPORTS URBAINS

- C1 - approche énergétique des solutions de transport urbain
- C2 - Articulation entre les différentes formes de transport collectif (public, privé)
- C3 - Aspects institutionnels des processus de décision en matière de transports urbains et modèles culturels liés aux systèmes de transport.

D. FONCTIONNEMENT SOCIO-ECONOMIQUE DE LA VILLE.

- D1. Segments des marchés de l'emploi et mobilité (sectorielle et spatiale) de la main d'oeuvre.
- D2 - Dépendance internationale des modes de consommation urbains, en particulier, dépendance alimentaire et développement autocentré.

E. MODALITES DE GESTION ET DE PLANIFICATION

- E1 - Maillage planifié de l'espace urbain, sa mise en cause éventuelle par les pratiques effectives ou les stratégies des acteurs urbains.

Sur cette base, plusieurs équipes de recherche se sont structurées et ont travaillé sur ces thèmes entre 1982 et 1985. (cf. liste en Annexe IV). Quelques équipes ont eu également la possibilité de travailler sur le thème "Santé dans la ville" à travers l'appel d'offres "Santé et développement".

Ensuite, un appel d'offres lancé le 6 Septembre 1985 conjointement par le MRT, le MULT et le MRE aborde les thèmes de la ville comme lieu de production, d'innovation, de formation, d'information et de services. La question posée était la suivante: " Quels sont les effets sur le développement économique et social des investissements publics dans les villes des PVD?" L'accent devait être mis sur les services urbains. L'objectif était assez opérationnel, d'après B.Becq, puisque les éclairages attendus devaient porter sur les caractéristiques des investissements, les effets multiplicateurs, le caractère d'efficacité, le choix des secteurs et les priorités, le degré d'incitativité...

En 1985, le Département "Recherche pour le Développement", qui est l'un des 10 Départements de la Direction générale de la Recherche au Ministère, prend la suite du Programme Mobilisateur pour le Développement. Un "Comité de Recherche pour le Développement" est créé. L'idée de promouvoir la recherche sur les PED est ensuite abandonnée pendant deux ans, entre 1986 et 1988 (Rocheft).

En 1988, un appel d'offre sur les migrations et les relations villes-campagnes est lancé. Plusieurs équipes (CNRS et ORSTOM en particulier) y émargent.

En Mai 1988, la nouvelle équipe prend acte de l'existence de ce Comité. Un projet de recherche sur les questions urbaines est relancé. Une action directe est lancée, de 2 Millions de F. Il s'agit d'un programme de gestion urbaine, destiné à financer quatre réseaux, dont on attend qu'ils mobilisent le milieu scientifique dans les secteurs suivants:

- les nouveaux outils d'information (F.Dureau).
- les finances locales (M.Chevillé-Gendreau).
- la gestion sociale des villes. (A.Osmont)
- les réseaux (Guillerme)

Ce programme est géré par l'ORSTOM sous la direction de J.P.Duchemin. Le programme géré par F.Dureau a donné lieu à la publication régulière d'une "Lettre d'information", et semble avoir créé une dynamique tout à fait intéressante sur le thème.

Il faut remarquer ici que ce bref rappel des faits a été difficile à reconstituer, dans la mesure où les chargés de mission se sont succédés aux postes de responsabilité sur ce secteur, avec parfois des intervalles de plusieurs mois entre un départ et une entrée en fonction. A partir de 1985, en particulier, les informations écrites concernant les activités du Ministère dans ce secteur sont inexistantes. Nous devons ainsi à la grande bienveillance du service financier et de Mesdames Vallet et Cuiat d'avoir pu retrouver la liste des contrats passés dans la période 1985-91, dans ce secteur.

II La liste des recherches.

45 contrats de recherche ont été signés sur le thème urbain/PED, de 1982 à 1989. Leur liste figure en annexe IV du présent rapport.

III La politique de diffusion des recherches.

Cette politique apparaît tout à fait contrastée: d'une part, huit recherches ont pu être publiées sous forme d'ouvrage, avec le soutien financier du Ministère. D'autre part, ceux des rapports produits qui sont demeurés sous forme de littérature grise n'ont fait l'objet d'aucune diffusion, au point que l'on peut considérer aujourd'hui certains d'entre eux comme perdus, sauf à chercher à les obtenir auprès des chercheurs.

1) Les appels d'offre.

Ces appels d'offre, assez largement diffusés dans la période de 1982-83, ont permis de structurer le milieu de la recherche et de constituer des équipes, souvent inter-disciplinaires, permettant la production de résultats de recherche novateurs.

Malheureusement, contrairement à la politique menée au Plan-Construction, nous n'avons pas eu connaissance de bilans de ces consultations qui auraient été rédigés et diffusés dans le milieu scientifique.

Les appels d'offre et consultations lancés dans la période 1988-89 semblent avoir été beaucoup moins diffusés. Le programme de gestion urbaine lancé en 1988-89 n'a pas fait l'objet d'appel d'offre, mais a procédé par "actions directes concertées" avec avis du comité scientifique, selon une procédure s'apparentant aux contrats de gré à gré.

2) Exigences du commanditaire

Chaque rapport a été, de façon contractuelle, demandé au chercheur en quatre exemplaires: un pour le service financier du Ministère, un pour le chargé de mission responsable du suivi, un pour le CNRS et un pour le service de documentation du Ministère de la Recherche.

3) La diffusion des rapports

Vu le niveau faible d'exigence contractuelle, la diffusion des rapports de recherche a reposé entièrement sur la volonté des chercheurs (étant entendu que l'équipe a pu se modifier plus ou moins complètement entre le moment de la signature du contrat, et le moment du rendu). Certains ont réussi à publier beaucoup à partir de cette recherche contractuelle. Mais pour d'autres, le

contenu du rapport n'a pas été exploité. Qu'est-il donc advenu des rapports remis au commanditaire?

- L'exemplaire remis au service financier ne peut être consulté.
- L'exemplaire remis au chargé de mission a été soit archivé, soit perdu au cours des nombreux déménagements et changements de responsables, soit remis, dans quelques cas, au centre de documentation "Villes en Développement". Quelques rapports se trouvent peut-être encore dans le service concerné.
- L'exemplaire remis au CNRS a en principe été transmis à l'INIST (voir Partie II), et se trouve donc de facto très difficile d'accès (cf. Partie II, Chap.I). De toute manière, les documentalistes de l'INIST-Diffusion interrogées à Nancy n'ont retrouvé aucune trace de ces contrats de recherche. Nous avons d'ailleurs fait le même constat en ce qui concerne les deux bases de données qui auraient dû recenser ces rapports, Ibiscus et Urbamet: seule un très faible nombre des rapports (2 et 5) est parvenu à ces bases.
- L'exemplaire remis au Centre de Documentation du Ministère de la Recherche a été reçu et classé de façon numérique, en tenant compte du numéro d'ordre du contrat. Il n'y a aucun classement thématique, et donc aucun moyen de retrouver un rapport, si l'on ne possède pas le numéro de contrat. Cette littérature grise n'est ni indexée, ni enregistrée dans un fichier spécifique. Les rapports de recherche sont détruits dans un délai de 5 ans après la passation du contrat.

Donc, la totalité des rapports résultant de contrats passés avant 1986 avaient déjà été jetés, lors de notre enquête en 1991. Il ne restait rien des rapports commandités dans le cadre de la Commission Rochefort. Cela signifie que même des rapports de recherche très récents ont été détruits, puisqu'il est fréquent que des rapports de recherche arrivent au centre de documentation environ 4 ans après la signature du contrat. L'explication fournie par les documentalistes est qu'elles n'ont ni le temps ni la place pour gérer cette littérature grise. La même réponse a été donnée à notre question, sans doute naïve, sur les possibilités de faire parvenir ces documents à des centres de documentation spécialisés.

En ce qui concerne les 16 contrats de recherche passés après 1986, qui devraient, logiquement, tous figurer au centre de documentation, seuls trois rapports y sont arrivés et peuvent actuellement y être consultés.

CONCLUSION DE LA PARTIE I

Pour une minorité de contrats signés il a été impossible de retrouver trace d'un rapport écrit (un cas sur douze, environ, au Ministère de l'Équipement). Sur ce point, il est possible de faire les hypothèses suivantes:

- le rapport n'aurait jamais été terminé, ou ne serait pas terminé à ce jour;
- le contrat aurait en fait constitué une subvention pour d'autres types d'activités: colloques, compensations financières pour équilibrer d'autres recherches déficitaires, financements d'équipes destinés à des activités d'animation de la recherche.
- il est arrivé à quelques rares reprises que des rapports ne soient pas diffusés, volontairement, du fait de leur qualité médiocre ou de leur caractère confidentiel. Il y a également des cas où le chercheur s'aperçoit qu'il a fait fausse route sur l'hypothèse de base (la sienne, ou, plus souvent, l'hypothèse qui lui a été proposée par le commanditaire), et où le contrat est interrompu. (Bruston, Querrien)

Cependant, au-delà de ces cas de recherches mort-nées, il nous a paru essentiel de poursuivre nos investigations en ce qui concerne la diffusion des recherches qui avaient été bel et bien produites. En effet, un certain nombre de ces rapports ont disparus, ou apparaissent très difficiles d'accès.

Dans chacun des services commanditaires de recherche du Ministère de l'Équipement où nous avons enquêté, nous avons eu l'occasion de remarquer la sensibilisation grandissante à cette question de la diffusion des études et recherches.

En ce qui concerne la démarche de sensibilisation concernant l'utilisation et la diffusion de la littérature grise dans le Ministère, il convient de citer les travaux de M.F.Godlewski et du groupe de travail sur la littérature grise, qui a abouti aux deux schémas reproduits ci-joint: le premier décrit la situation présente, la plus courante, dans le déroulement d'une étude ou d'une recherche commanditée par l'administration.

Le second schéma décrit une situation débloquée, utilisant au mieux les ressources existantes et facilitant la démarche de diffusion, y compris en direction des bases de données. 5 moments-clés sont identifiés dans le déroulement de l'étude, et le schéma montre que les réformes à entreprendre sont simples et pratiques.

Schéma I

Source: F. Godlewski. Littérature grise: Comité de liaison de la documentation du 14 Juin 1991. MELTE-DRI.

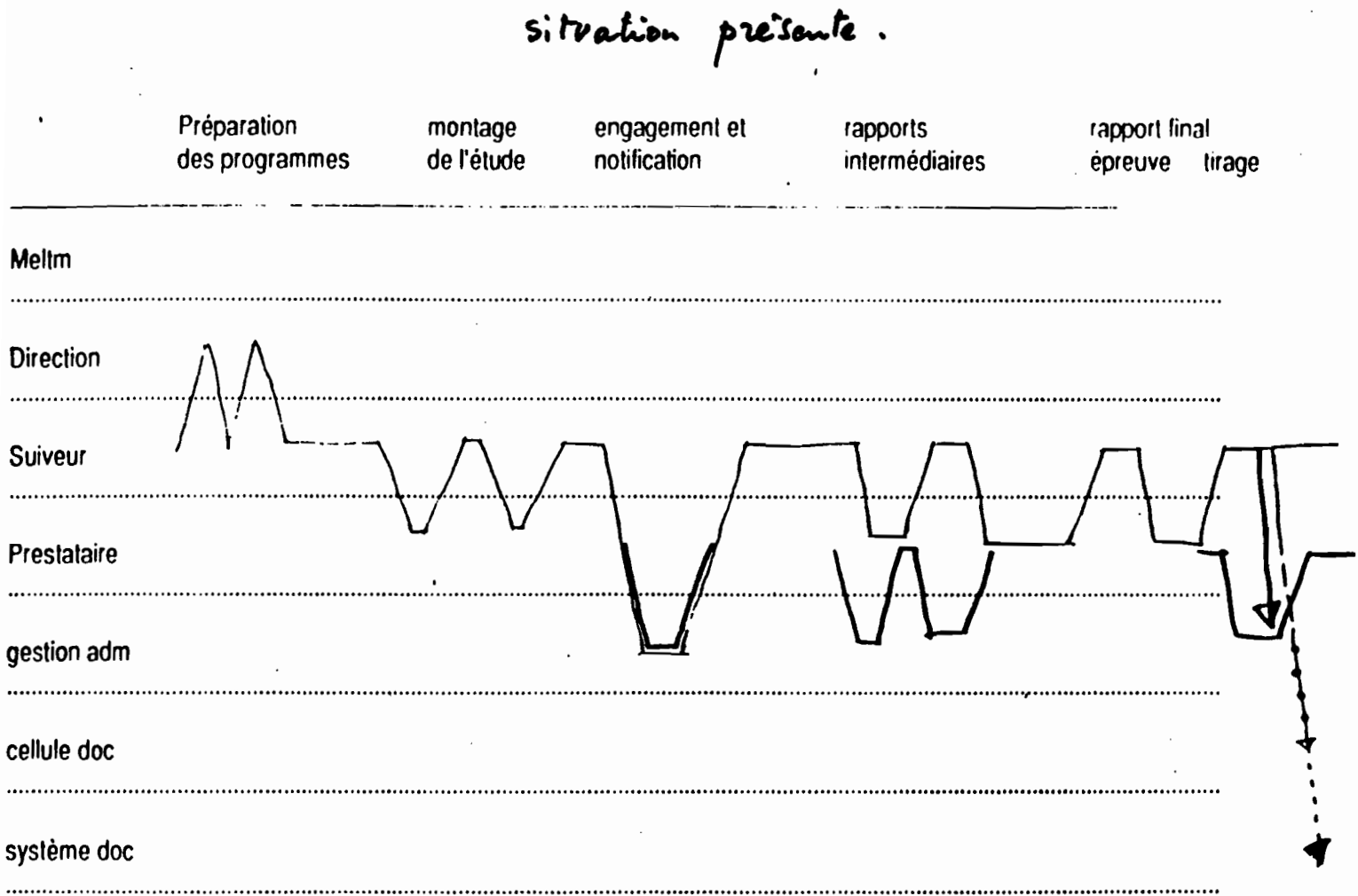


Schéma II

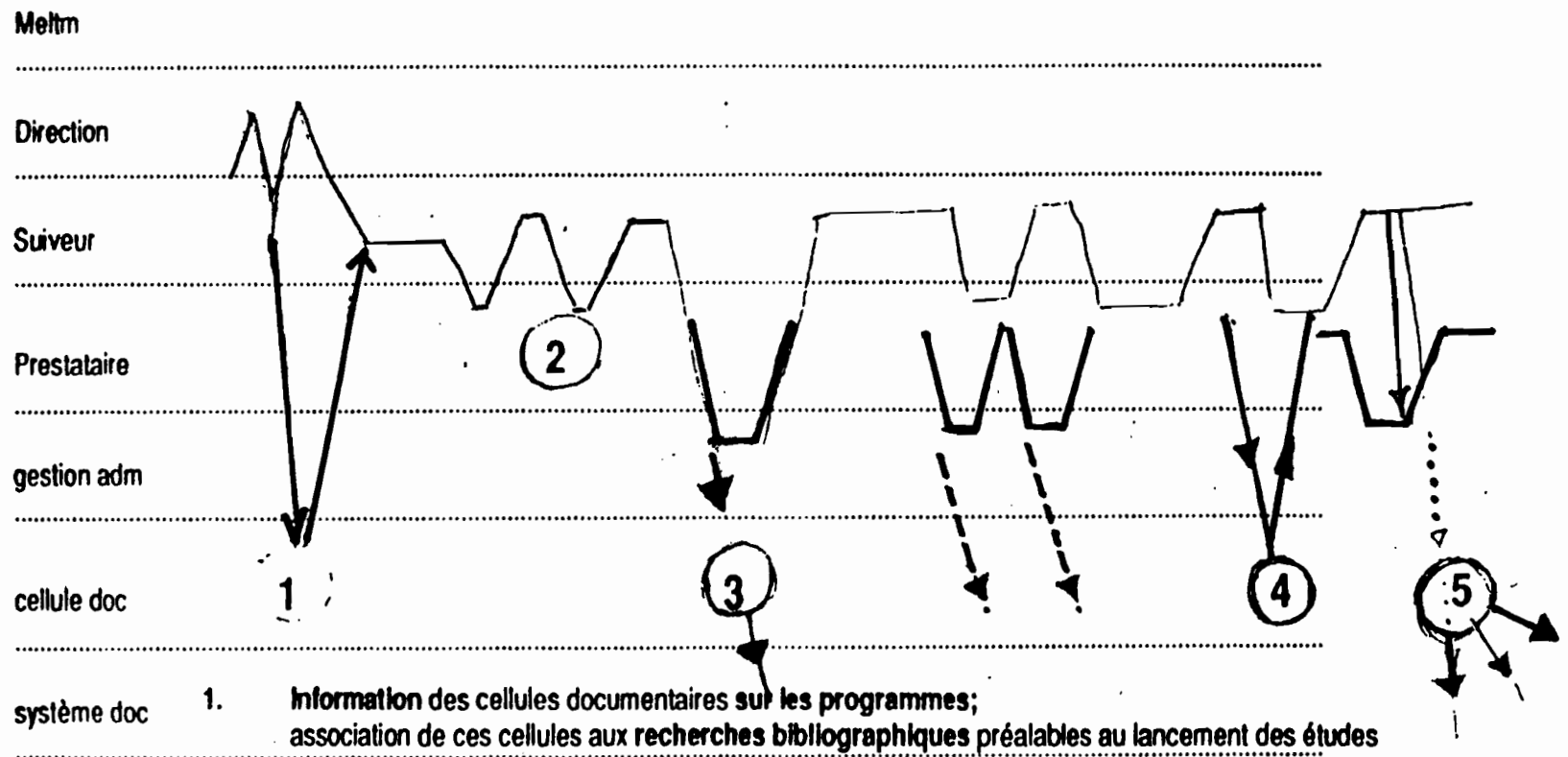
Source: F.Godlewski. Littérature grise: Comité de liaison de la documentation du 14 Juin 1991. MELTE-DRI.

situation optimale.

..... progression du thème de l'étude

———— progression administrative et comptable

Préparation des programmes montage de l'étude engagement et notification rapports intermédiaires rapport final épreuve tirage



1. **Information des cellules documentaires sur les programmes; association de ces cellules aux recherches bibliographiques préalables au lancement des études**
2. **Information des prestataires sur les normes de présentation**
3. **émission d'une fiche de lancement (--> fichier CETERES des études en cours) au moment de la notification du contrat**
4. **examen et visa de la cellule documentaire avant tirage des exemplaires prévus au contrat**
5. **diffusion organisée par la cellule documentaire**

Tous les responsables interrogés au sein de l'Administration soulignent que la diffusion des recherches n'est que très rarement prise en compte dans les budgets et dans les cahiers des charges des services commanditaires.

Aucun organisme administratif n'a une obligation de diffusion des recherches qu'il commande. Cette activité constitue donc une démarche entièrement volontaire (Prélorenzo). Ainsi, il existe une salle de consultation bien équipée au Plan-Construction.

a) Les contraintes financières:

On insiste sur les crédits V et VI de services intellectuels, alors que les crédits du titre III sont les plus aptes à la diffusion. Il faudrait au moins 30 % du budget pour la diffusion et la valorisation de chaque recherche. au BRA il y a 6 ou 7 MF de budget annuel et 80 000F par an de titre III (Prélorenzo)

Le problème principal est qu'il n'existe pas actuellement dans l'Administration de personnes qui soient payées pour s'occuper des commandes, des photocopies, de la reliure. Le problème de secrétariat est chronique. La question à résoudre est simple intellectuellement, très difficile à mettre en oeuvre pratiquement. (A.Laporte)

Nombre de nos interlocuteurs ont souligné les problèmes d'une diffusion-valorisation réalisée dans un secteur où bien peu de personnes ont une formation éditoriale ou même de communication.

Plusieurs personnes insistent sur le fait que la valorisation doit être prise en compte dès le début de la recherche (Prélorenzo, F.Godlevski), pour des raisons tout autant administratives que financières (risque d'être obligé de déguiser sous des contrats de recherche des actions de valorisation).

b) Le niveau d'exigence par rapport aux obligations de diffusion.

Il semble que ces exigences varient considérablement, d'un service à l'autre, ou d'un commanditaire à l'autre. Dans de très nombreux cas, sauf à Rexcoop, des recherches ont été soldées alors que les exemplaires n'avaient pas été fournis dans la quantité requise.

Le travail de diffusion des recherches n'est pas une activité valorisée dans le budgets-temps (Prélorenzo) (cette remarque vaut également pour les chercheurs)

Une personne interviewée considère que l'obligation faite au chercheur de fournir un rapport en 30 exemplaires est excessive, si l'on prend en compte les frais de diffusion, d'envoi, de photocopies et de reliure qui l'accompagnent (Prélorenzo).

Certains commanditaires soulignent qu'il existe souvent une difficulté propre à l'édition intermédiaire, qui est le caractère non rigoureux de la forme des documents rendus: faut-il diffuser les rapports bruts, tels qu'ils sont? c'est-à-dire souvent dépourvus de lisibilité au sens large (style, coquilles, bibliographie). Une politique de diffusion implique l'envoi de directives minimalistes, mais strictes, concernant la lisibilité au sens large des documents à diffuser. (C'est d'ailleurs la politique qu'a suivi le Plan-Construction lorsqu'il a décidé de la publication d'un certain nombre de rapports de recherches en 1983-84). Faute de quoi, l'image renvoyée au milieu des chercheurs peut être décevante. Ceci d'autant plus qu'il est impossible, pour un commanditaire tel que le BRA par exemple, de poursuivre un travail de corrections sur le texte original, dans la mesure où il n'est pas doté de structures éditoriales. (Laporte)

c) La diffusion des recherches auprès des centres de documentation

Certains organismes administratifs ont des responsabilités de tutelle, qui facilitent la diffusion systématique des recherches: ainsi, le BRA, qui a des responsabilités de tutelle vis-à-vis des Ecoles d'Architecture, se préoccupe d'y déposer systématiquement des exemplaires de recherches., depuis 1982.

De même, le Plan Urbain a constitué un fichier de 14 correspondants en province, à qui toutes les recherches sont systématiquement envoyées, dès que les exemplaires sont fournis par les chercheurs.

On pourrait imaginer des listes de destinataires qui varieraient en fonction du thème de la recherche. C'est ainsi, semble-t-il, que procédaient les responsables de REXCOOP, mis à part 6 exemplaires réservés pour des centres de documentaiton bien précis.

Mais on souligne que si la liste des destinataires varie par trop, après quelques années elle ne constitue plus un instrument fiable: la mémoire à la fois des recherches et des stratégies se perdrait alors rapidement, contrairement à ce qui se passe avec une liste fixe (Prélorenzo)

PARTIE II LES INSTRUMENTS DE LA DIFFUSION ET LEURS PUBLICS

Les instruments de la diffusion analysés seront les suivants:

- 1) les centres documentaires spécialisés
- 2) les bases de données documentaires et les CD ROM
- 3) la diffusion par les réseaux scientifiques
- 4) L'édition

Ces instruments s'adressent à quatre types de publics:

- les responsables opérationnels et bureaux d'études
- les Administrations
- les chercheurs eux-mêmes, les étudiants et, plus généralement, les milieux spécialisés, au sein de l'Université et de la Recherche.
- les membres de ces trois catégories, ressortissants de pays étrangers, et en particulier des pays où la recherche a été conduite.

Chapître I.

LES INSTRUMENTS DE LA DIFFUSION

I Les Centres de Documentation spécialisés

L'enquête a privilégié certains centres de documentation spécialisés qui sont bien placés, par le type de demandes qu'ils reçoivent, pour receler une documentation conséquente en littérature grise dans le domaine urbain/PED, à partir de thématiques ayant trait à la sociologie, à la géographie, aux réseaux techniques, à l'aménagement urbain ou à l'architecture.

A. Centre de Documentation "Villes en Développement"

Ce centre de documentation était anciennement celui du SMUH, auquel a succédé en 1980 l'A.C.A.(Agence Coopération et Aménagement); depuis 1988, Villes en Développement, avec une équipe de quatre personnes, fonctionne dans un nouveau contexte institutionnel. Son action est soutenue par un groupement d'organismes: l'ADP, le STU et l'IAURIF, qui permettent d'attacher solidement le Centre aux préoccupations des professionnels de l'aménagement urbain, et l'ISTED, qui assure la gestion administrative, la responsabilité financière et la direction. VED est implanté depuis l'été 1991 à l'Arche de La Défense, et agit pour le compte des Ministères de l'Equipement, des Affaires Etrangères, et de la Coopération et du Développement.

VED rassemble une collection de plus de 10000 ouvrages, communications à des colloques et surtout rapports d'études et de recherche recueillis à la source. 200 périodiques de qualité internationale sont dépouillés.

VED comprend aussi une photothèque d'environ 14000 diapositives sur les villes du Tiers-Monde, ainsi que quelques audio-visuels. Il dispose également de 4000 cartes et plans d'aménagement, essentiellement sur l'Afrique au Sud du Sahara.

Villes en Développement fonctionne comme non seulement comme centre de documentation, mais aussi comme **réseau d'information**. Des liens ont été établis avec d'autres centres existants de couverture géographique différente, ou de thèmes complémentaires.

Dès 1978, il a participé à la création de la banque de données URBAMET, avec l'IAURIF et le Centre de Documentation sur l'Urbanisme (CDU). Dans des domaines complémentaires tels que les routes, les transports, le génie civil..., une collaboration s'est instaurée entre les centres de documentation des membres de l'ISTED, tels que CSTB, BCEOM, LCPC, INRETS..., pour assurer la meilleure coordination possible.

A l'étranger, des liens ont été créés avec divers correspondants nationaux et internationaux, parmi lesquels le CNUEH-Habitat.

On remarque l'approche particulièrement dynamique qui a été celle de l'équipe de "Villes en Développement": ce centre fonctionne non seulement comme centre de documentation, ouvert à tous, à plein temps, mais il développe aussi des activités importantes de recherches bibliographiques et d'études documentaires, permettant, moyennant une somme forfaitaire de 150 FF, une consultation à distance (plus 2,50 FF par référence).

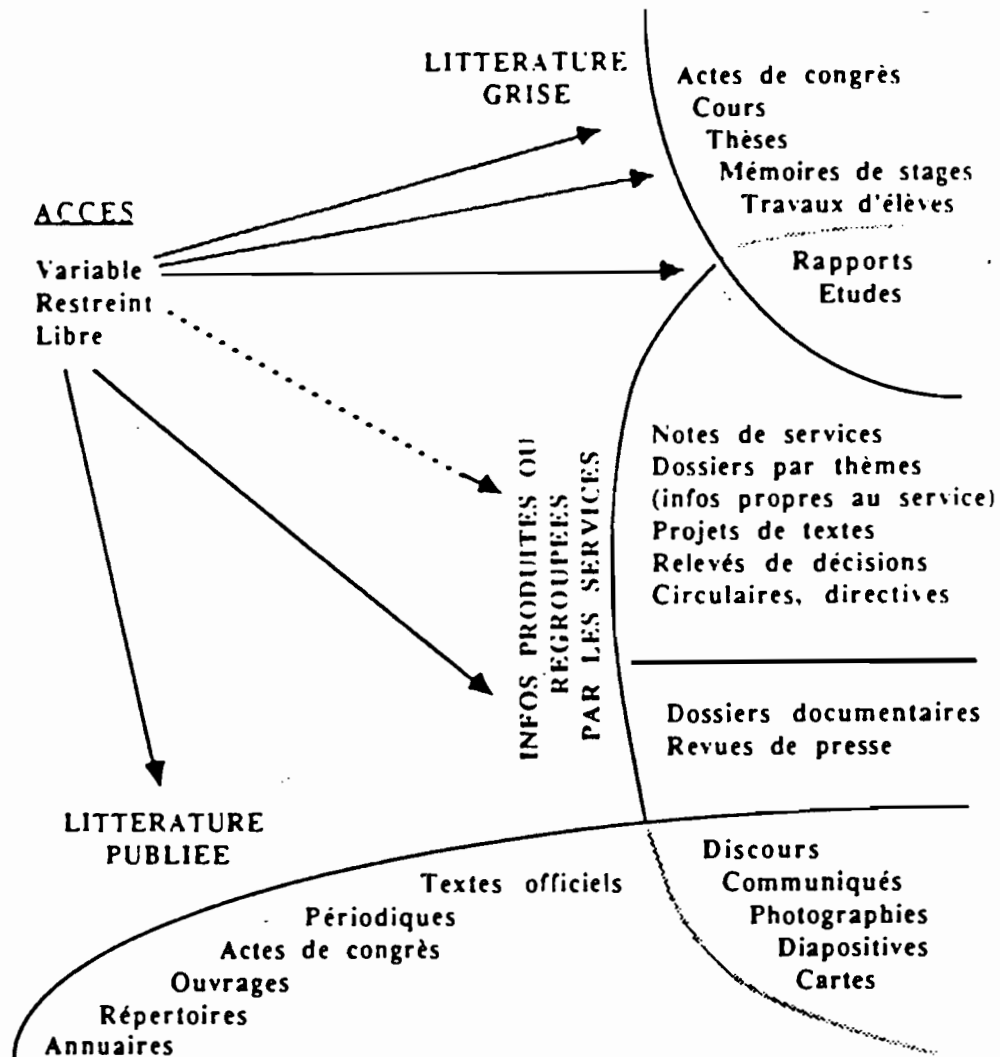
Il est également possible de commanditer des photocopies d'articles ou de rapports. (1,50 la page), qui sont envoyées au chercheur. Tout cela exige des moyens non négligeables en équipements et en personnes.

Depuis 1989, Ville en Développement a encore développé ses services aux professionnels, en offrant deux produits documentaires originaux: d'une part un bulletin trimestriel des nouvelles acquisitions (coût de l'abonnement: 200 FF par an); d'autre part un bulletin présentant les sommaires de plusieurs dizaines de revues arrivant au centre de documentation. L'abonnement à ce bulletin, qui paraît deux fois par mois, comprend également un crédit de 500 photocopies par an, pour des articles qui seraient demandés par l'abonné à partir des sommaires présentés (coût de l'abonnement: 1500 FF par an).

Enfin, "Ville en Développement" a tout mis en oeuvre pour faciliter l'accès physique aux documents. Le local est ouvert quatre jours sur cinq, en journée continue. Une photocopieuse est à la disposition du public, ainsi que le CD ROM URBAMET et les fichiers manuels. VED partage désormais ses locaux publics, à l'Arche de la Défense, avec

6

TYPOLOGIE DES DOCUMENTS TRAITÉS DANS LES CENTRES



le CDU et le centre de documentation du Plan Urbain, qui sont complémentaires de VED puisqu'ils privilégient les questions urbaines françaises.

B. Le Centre d'Information et de Documentation du Ministère de la Recherche.

Nous avons déjà décrit (Partie I, chapitre IV) ce qu'il était advenu de l'ensemble des rapports de recherche qui avaient été diffusés auprès de ce centre de documentation.

Le Centre de Documentation, destinataire de tous les rapports de recherche commandités par le Ministère, est en fait spécialisé sur les politiques, l'administration et la gestion de la recherche et du développement technologique, la gestion financière, et le budget de l'Etat. Ce Centre apparaît donc tourné en priorité vers le personnel du Ministère.

Le Centre, où travaillent 5 documentalistes, dispose d'un fonds de documentation sur les thèmes précités (38000 documents, 550 titres de périodiques), et possède un bulletin bibliographique des nouvelles acquisitions. Il existe également une médiathèque mettant à la disposition du public photos et cassettes.

Sur le thème urbain/PED, il n'existe qu'une dizaine de références, portant le plus souvent sur des programmes de recherches (ORSTOM, Université des Nations-Unies, Plan Urbain). Ces documents sont partiels et largement dépassés, au point de donner une idée fautive des activités de ces différents organismes. Sur l'urbanisation en général, la documentation regroupe quelques synthèses de colloques, articles et rapports, surtout des travaux internes au Ministère sur la politique de recherche dans ce domaine (par exemple, les rapports de la Commission Architecture, Urbanistique et Société), très exceptionnellement des travaux d'autres Ministères (par exemple le répertoire des experts publié par le Plan Construction) et quelques documents sur les grands travaux et les aménagements internes des Ministères.

Le critère de sélection est donc purement formel: un document, même dépassé, qui a la forme d'un livre, est conservé. Un document enregistré comme rapport de recherche commandité par le Ministère est jeté dans de très brefs délais.

Le centre de documentation est ouvert au public 4 demi-journées par semaine (12 heures en tout). Il n'existe pas de prêt inter-bibliothèques. La photocopieuse n'est pas accessible, les personnes

venues consulter des documents n'ont pas le droit de faire plus de 3 photocopies dans la mesure où les bibliothécaires ne sont pas habilités à recevoir de l'argent.

C. Le CEDID (Centre de Documentation de l'ORSTOM)

A Paris, le CEDID possède un centre de documentation en sciences économiques et sociales pour le développement. Les questions urbaines dans les pays en développement y tiennent une place, du fait en particulier de la production importante des équipes de l'ORSTOM dans ce domaine. Actuellement, le fonds documentaire se compose de 4000 ouvrages, 200 collections de périodiques et dossiers de presse. Les documentalistes maintiennent une démarche active de recherche de littérature grise, surtout en ce qui concerne les travaux des chercheurs de l'ORSTOM. De ce fait, un certain nombre de rapports se trouvent au CEDID, comme par exemple ceux de chercheurs ORSTOM ayant bénéficié de contrats avec le Ministère de la Recherche.

La base documentaire est automatisée. Le CEDID fait partie du réseau IBISCUS, qu'il alimente.

L'ORSTOM dispose également d'une soixantaine de centres de documentation rattachés aux missions dans les pays en développement.

Le centre de documentation de l'Institut Français d'Urbanisme.

La documentation disponible à l'IFU comprend 18 000 ouvrages et 62 collections de périodiques dans les champs thématiques de l'urbanisme, des politiques urbaines, du logement, du patrimoine. Ce fonds documentaire concerne autant la France que l'Europe et les PED. Le centre de documentation travaille en relation avec les réseaux de l'INSEE et avec la base URBAMET.

La littérature grise est composée principalement de travaux de fin d'études d'étudiants et de travaux d'ateliers. Les documentalistes essaient dans la mesure du possible de retrouver les travaux de recherche commandités par les Ministères, et dont elles obtiennent connaissance. Le centre de documentation est également alimenté en littérature grise par les chercheurs de l'IFU, qui y déposent leurs travaux ainsi qu'à Villes en Développement.

D. Le Centre de Documentation de l'Institut d'Urbanisme de Paris.

Ce centre possède un fonds de 10 000 ouvrages et une collection d'une centaine de périodiques, ainsi que la collection de plus de 2000 thèses et travaux d'étudiants depuis 1919. Le fichier est manuel.

E. Le Centre de Documentation de l'Institut Français d'Architecture (IFA).

Ce centre est spécialisé sur l'architecture du 20^e siècle. L'essentiel de la littérature sur l'international est consacré aux Etats-Unis et au Japon et l'on y trouve en fait fort peu de choses sur les PED. Ceci est vrai même pour des pays auxquels des chercheurs de l'IFA ont consacré de longues recherches (Chine, Corée). Cela s'expliquerait par le fait que les chercheurs constitueraient leur propre fonds documentaire, très spécialisé.

Les documents existants sur les PED sont pour la plupart des ouvrages ayant trait à l'oeuvre de grands architectes, ou aux partages de rôle entre architecture occidentale et architecture locale. Les rapports rédigés dans le cadre du BRA s'avèrent être fort peu nombreux, même lorsqu'ils portent sur le thème de spécialisation du Centre de Documentation.

Il y a concentration des achats sur des livres fondamentaux, sans souci d'établir une complémentarité avec les bibliothèques des Ecoles d'Architecture.

Il n'y a pas de démarche active de recherche de littérature grise dans les Ministères ou dans les Ecoles d'Architecture. Cela s'explique en partie par le manque de locaux.

L'interlocuteur privilégié de l'IFA, dans les Ministères, est le Bureau de la Recherche Architecturale. L'IFA est d'ailleurs mentionné comme l'un des récipiendaires des rapports de recherche. Les documentalistes de l'IFA font état d'un changement de politique à l'égard de la diffusion: jusqu'à 1988, il y avait accès à une liste de recherches qu'il suffisait de demander pour les obtenir (cf. exemple de liste page suivante). Depuis 1988, l'information sur les recherches ne leur parvient pas, et elles ne font pas de démarches particulières pour l'obtenir.

Les documentalistes de l'IFA n'ont pas connaissance du réseau "Villes, recherches, diffusion" organisé par Michael Darin (cf. infra, p.). Cependant, l'un des bulletins de ce réseau leur serait parvenu très tardivement.

Les documentalistes de l'IFA ne sont pas en contact avec d'autres centres de documentation spécialisés, ni Villes en Développement, ni les centres de documentation du Ministère de l'Équipement. Par contre, elles participent au réseau des centres de documentation des écoles d'architecture (élaboration d'un thésaurus, création d'un catalogue collectif informatisé sur ARCHIRES).

F. Le Centre de Documentation du GRET

Ce Centre a constitué pendant les années 80 une source précieuse de littérature grise sur les PED, émanant aussi bien de Ministères que d'ONG et d'organismes internationaux. (10000 ouvrages, 200 collections de périodiques français et étrangers). On y trouve, par exemple une remarquable collection de documents sur les technologies appropriées dans le secteur de l'habitat. Le GRET travaille en coordination avec les banques de données IBISCUS et CIDARC.

Cependant, les activités du Centre de Documentation ont été considérablement restreintes au cours de l'année 1990, pour des raisons économiques. L'accès à ce centre de documentation est désormais réservé à des responsables de projets de développement. La stratégie de recherche et d'obtention de littérature grise souffre des mêmes restrictions.

G. Le Centre de Recherche et de Documentation sur l'Amérique Latine (CREDAL)

Ce Centre de Recherche du CNRS dispose, en coordination avec l'Institut des Hautes Etudes d'Amérique latine (IHEAL) d'un important fonds documentaire, spécialisé sur l'Amérique Latine

Ce Centre agit en coordination avec la "base Amérique latine" intégrée à la banque de données FRANCIS, dépendant de l'INIST. L'inconvénient majeur est sa prise en compte des seuls documents francophones. Une nouvelle base informatisée signalétique des textes non francophones est en préparation.

Les documentalistes interrogées font état, semble-t-il, d'un certain isolement, par rapport aux réseaux spécialisés sur le développement ou sur les questions urbaines: pas de liaison avec

IBISCUS ou URBAMET, pas de liaison avec Villes en Développement.
Le fichier reste manuel.

En ce qui concerne les documents de littérature grise sur les questions urbaines, les documentalistes considèrent que les Instituts d'Urbanisme seront plus à même de répondre à la demande. Il n'existe pas de démarche dynamique pour obtenir la littérature grise, ou les recherches réalisées dans le cadre de contrats. seuls les chercheurs alimentent éventuellement le centre de documentation avec ce type de travail, mais, selon les documentalistes, ces démarches sont en général tardives, et le document a alors souvent pris un caractère obsolète.

H. Le centre de documentation du Laboratoire Tiers-Monde-Afrique (Université de Paris I et de Paris VII)

Le fonds documentaire de ce centre comprend, outre 12 000 ouvrages et 470 titres de périodiques, un nombre important de thèses, d'études et de recherches réalisées dans des Universités françaises ou étrangères. De nombreux Actes de colloques et un important ensemble de microfilms en langue anglaise existent également. Les chercheurs du Laboratoire apportent de la littérature grise au centre de documentation, mais il n'y a pas de démarche spécifique de la part des documentalistes.

Le centre de documentation est ouvert quatre après-midis par semaine. Les emprunts et les photocopies sont impossibles.

I. Le Centre de Documentation du CEGAN (Centre d'Etudes Géographiques sur l'Afrique Noire)

Ce petit Centre de Documentation comprend principalement l'ensemble des thèses de géographie sur l'Afrique soutenues en France depuis la fin des années 70 (300 thèses environ)

J. Le Centre de Documentation du CEGET-CNRS

Ce centre fait partie du réseau de la banque de données IBISCUS, qu'il alimente.

Les documentalistes mènent éventuellement des recherches documentaires à la demande des chercheurs, mais ne poursuivent pas une démarche d'obtention systématique de la littérature grise.

K. Le Centre de Documentation de l'AITEC.

Ce centre dispose d'un fonds original émanant principalement d'ONG internationales et de centres non institutionnels. Cette documentation spécifique privilégie les pays du Sud, mais n'est pas ciblée de façon prioritaire en direction du développement urbain. Bien que relié à des réseaux d'information (CEDIDELP et RITIMO), et en liaison avec IBISCUS depuis peu, les documentalistes considèrent qu'elles n'ont pas le temps de mener une politique de recherche systématique de la littérature grise sur les thèmes d'activités de l'association.

L. Le Centre de Documentation du Laboratoire de Géographie Urbaine (LGU (Paris X Nanterre))

Spécialisé en géographie urbaine et urbanisme, le centre dispose d'un petit fonds d'ouvrages (900), d'une collection de 200 périodiques et de 500 travaux, thèses et mémoires du LGU. Il existe peu de littérature grise sur les PED, si ce n'est les travaux diffusés par le réseau A.D.O.C. (Ministère de la Recherche-ORSTOM), quelques dossiers de colloques et des documents échangés avec le CEGET-CNRS.

M. URBAMA

Spécialisé sur l'urbanisation dans le monde arabe, le centre de documentation de ce laboratoire, localisé à Tours, possède une collection de 110 périodiques, 3200 ouvrages et rapports, 650 thèses et 2900 tirés à part. Une belle collection de littérature grise apparaît fort précieuse, et s'explique par l'approche dynamique des documentalistes qui savent remonter la filière des recherches, empruntent, photocopient les documents rares (thèses, rapports) ayant trait aux thèmes. La responsable interrogée déclare être aidée dans sa démarche par le fait que de nombreuses publications d'Urbama constituent une bonne "monnaie d'échanges" de cette littérature grise. S'y ajoute une connaissance personnelle du milieu scientifique et des réseaux de production de cette littérature dans le monde arabe.

Le centre de documentation n'est pas informatisé, et n'alimente aucune base de données.

N. Le centre de documentation du CSTB

Le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment possède une collection de 35 000 ouvrages, avec une composante "étranger" importante. De nombreux rapports du Plan-Construction et de Rexcoop s'y trouvent. Avec une approche technique de la construction, le CSTB alimente la base Pascal BTP, ainsi que des bases étrangères (IRB, Stuttgart, par exemple). Cependant, l'activité du CSTB concernant les PED étant devenue marginale, il ne semble pas qu'il existe une démarche dynamique dans le secteur urbain/PED, et il y a renvoi systématique de demandeurs d'informations complémentaires au centre de documentation "Villes en Développement".

II. Les banques de données documentaires et les CD ROM.

1) Les banques de données et le thème urbain/PED

Nous nous intéressons ici aux banques de données bibliographiques, qui fournissent les informations sur les documents que nous recherchons, et non aux banques de données factuelles, qui apportent directement des réponses à des questions ponctuelles, ou à des banques de données textuelles, qui stockent les documents originaux dans leur intégralité. (En amont des bases bibliographiques, il a été souligné la grande misère des banques de données factuelles sur les villes des PED: dossiers statistiques, cartographie: beaucoup de travail reste à faire (Bruston).

Nombre de chercheurs et d'étudiants se posent encore la question de savoir si l'interrogation des banques de données permet vraiment de réaliser de réelles économies en temps et en énergie par rapport à la consultation des bibliographies imprimées. Comme pour les CD-ROM, nombre d'entre eux ont été déçus par les résultats d'interrogations qui leur semblaient partiels et incomplets. Il arrive également que la consultation d'une banque de données soit particulièrement frustrante, quand elle fournit les références d'un document qui s'avère finalement inaccessible (par exemple, interdit au prêt inter-bibliothèque, ou stocké dans un centre de documentation appartenant à un bureau d'études et non ouvert au public...) Ce type d'expérience ne pousse pas les chercheurs à investir en temps dans la maîtrise d'un outil qui leur est pourtant décrit comme "essentiel pour une vie professionnelle de plus en plus dépendante de l'information scientifique, technique, économique..."(Lefort, p.100)

En fait, il semble que les bases de données commencent à bien fonctionner: elles engrangent plus, les outils documentaires s'affinent et elles peuvent être alimentées soit directement, soit par des fichiers internes. Le coût d'interrogation de ces banques de données reste cependant élevé, sans compter que cette interrogation nécessite elle-même un savoir-faire spécifique.

Les principales banques de données utilisables actuellement sur le thème urbain/PED sont:

- URBAMET, cogéré par le Ministère de l'Équipement et l'IAURIF (Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Ile-de-France): 120 000 références, dont près de 20% concernent l'Afrique, l'Amérique Latine ou l'Asie.
- URBAMET - Génie civil (CD ROM n°2)
- IBISCUS , base de données documentaire co-gérée par le Ministère de la Coopération, spécialisée en sciences sociales dans les PED, alimentée en priorité par des centres de recherche (CEGET-CNRS par exemple)
- FRANCIS (CDSH/INIST)
- PASCAL BTP

CETERES, FEDDRE et LUCE sont en cours de constitution (cf. tableau p.suivante)

La base URBAMET, qui apparaît comme la plus spécialisée dans le secteur urbain/PED, est alimentée par 60 centres de documentation, y compris Villes en Développement. Sur le thème qui nous intéresse, le CEDID (ORSTOM), le BCEOM, le GRET, les Instituts d'urbanisme y contribuent également, dans une moindre mesure. Par contre les Ecoles d'Architecture constituent l'un des rares lieux de production de savoir sur l'urbain, qui n'y participent pas pour le moment (sauf une). Mais elles le feront à partir d'ARCHIRES (cf.infra). La deuxième édition du CD-ROM URBAMET-GENIE Urbain comprend, outre URBAMET, une sélection de références sur le génie urbain, deux bases de données espagnoles, une base anglaise, et le texte intégral de l'Annuaire des recherches de la DRI.

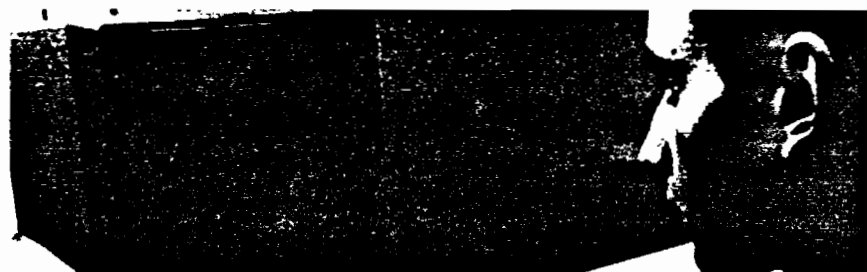
ARCHIRES est une nouvelle base qui vient d'ouvrir. Il s'agit d'une "base-tampon" par rapport à Urbamet, gratuite, interne, non ouverte sur l'extérieur, alimentant après sélection les bases ouvertes. L'objectif est de valoriser les contenus des bibliothèques des Ecoles d'Architecture. Ce système, qui est en train de se mettre en place, pourrait constituer un fichier très vivant, en particulier grâce aux diplômes et aux documents de recherche produits dans les cadre des CEEA et des nouveaux DEA.

LES ETUDES DU MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ACCESSIBLES DE VOTRE BUREAU

Le système d'information documentaire mis en place permet l'accès décentralisé aux études produites par le MELATT, sur l'ensemble de ses domaines d'activité.

Il est constitué de deux fichiers informatisés complémentaires :

- CETERES, pour la production du réseau des CETE, des directions et services centraux
- FEDDRE, pour celle des Directions Régionales et Départementales de l'Équipement

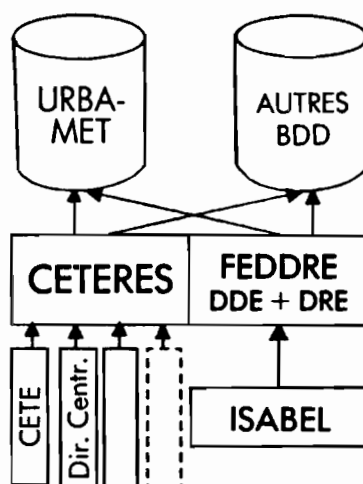


CETERES ET FEDDRE ORGANISATION

3ème niveau
Alimentation des
banques nationales

2ème niveau
Circulation de
l'information
Inter-Services

1er niveau
Gestion interne
des études



CONTACTS

FEDDRE : STU-CDU 64, rue de la Fédération
75015 PARIS. Tél. 45.67.35.36. Chantal GUICHENU poste 406

CETERES : CETE NORD-PICARDIE 2, rue de Bruxelles
59019 LILLE CEDEX. Tél. 20.49.60.00. Jean HUIN poste 284

CENTRE SERVEUR NATIONAL DE L'EQUIPEMENT ET
DE L'ENVIRONNEMENT CETE NORD-PICARDIE
2, rue de Bruxelles, 59019 LILLE CEDEX. Tél. 20.49.60.00.
Olivier COMTE poste 954

MODE D'EMPLOI

- Le système d'information documentaire mis en place s'appuie sur le logiciel **TEXTO-LOGOTEL***.

Bien que de conception différente du **VIDEOTEX**, il s'inspire de ce mode de fonctionnement.

Ce système est accessible et réservé à l'ensemble des services du **MELATT** par tout utilisateur sans formation préalable...

Il peut être interrogé sur le Centre Serveur de l'Équipement et de l'Environnement implanté à Lille, à partir :

- d'un micro-ordinateur équipé d'un modem
- d'un terminal classique
- d'un minitel par le 36 13 (teletel 1) code d'accès CSN2.

* Copyright CHEM DATA S.A.

LES OUTILS

Gestion Documentaire	Banques de données sur la production du MELTM	Banques de données coproduites par les services du MELTM		
		Coopération nationale		Coopération internationale
	CSNEE (1)	CSNEE (1)	SERVEURS PRIVÉS	SERVEURS PRIVÉS
ISABEL . catalogage . recherche en local . transfert vers les BD concernées . gestion (prêts.. commandes)	CETERES Etudes des Directions Centrales et du réseau CETE FEDDRE Etudes des Services Extérieurs	URBAMET Urbanisme Aménagement Equipement Transports DIRR Recherche Internationale Routière ECOTHEK Environnement Ecologie	URBAMET (Téléystème Questel) DIRR (Agence Spatiale Européenne) ECOTHEK (CNUSC) CNIJ (Téléystème Questel) PASCAL BTP (Télé systèmes Questel)	TRANSDOC/CIDET Economie des Transports (Agence spatiale européenne) SIGLE Etudes des Administration (CEE)
Accès : au sein du service	Accès : interne (services du MELTM)		Accès : public national et international	

(1) Centre Serveur National de l'Equipeement et de l'Environnement

LA VALORISATION DE VOS ETUDES

Les références de vos rapports seront

traitées dans ISABEL (au sein de votre service)
 puis transférées directement dans CETERES ou FEDDRE
 et insérées dans la banque de données spécialisée selon le thème traité

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DU LOGEMENT DES TRANSPORTS ET DE LA MER

RESPONSABLES D'ETUDES, GESTIONNAIRES,
VALORISEZ VOS ETUDES...

LES ENJEUX :

- conserver la **mémoire des services**,
- améliorer la **connaissance des acquis** avant la passation des commandes et éviter les commandes redondantes,
- obtenir une plus grande **qualité des études** en favorisant la recherche documentaire préalable des auteurs,
- **valoriser la production** réalisée grâce aux banques de données existantes et à leurs produits dérivés (bulletins, catalogues, annuaires...)

Ces enjeux sont pris en compte pour la réalisation d'un Schéma Directeur de la Documentation coordonné par la Direction de l'Administration Générale.

VILLE • HABITAT • GÉNIE URBAIN METROPOLITAN HABITAT • CIUDAD • INGENIERIA URBANA

CD-ROM - 2^e ÉDITION 1991



UNE COPRODUCTION DE BANQUES DE
DONNÉES EUROPÉENNES
ACOMPLINE • EDF/DOC • FRANCIS • PASCAL
TELEDOC • URBAMET • URBICYT • URBISOC

En vente auprès de
EURO-CD DIFFUSION

13, Cité Voltaire - 75011 Paris - Tél. : (1) 40.09.80.30 - Fax : (1) 43.67.00.38

et le réseau des magasins FNAC en France (rayon CD-ROM)

MINIST-DIFFUSION - SERVICE CLIENTS

12, Allée du Parc de Brabois - 54514 Vandœuvre-lès-Nancy Cedex - Tél. : (16) 83.50.46.64

et auprès du Réseau URBAMET

Prix : 3500 FF TTC soit 2950 FF HT • £ 350 • US\$ 700 • PTA 70000

270.000 DOCUMENTS FRANÇAIS • ANGLAIS • ESPAGNOLS SUR VOTRE MICRO-ORDINATEUR

VILLE • HABITAT • GÉNIE URBAIN • METROPOLITAN • HABITAT • CIUDAD • INGENIERIA URBANA

URBAMET (France) : 125 000 références de documents sur l'aménagement des villes, sur l'habitat et les transports en France, en Europe, dans les grandes métropoles mondiales et les pays en développement.
Réalisation : Réseau URBAMET

GÉNIE URBAIN (France) : 66 000 références de documents sur les réseaux urbains, l'assainissement, les télécommunications, les déchets... Elles sont obtenues par extraction de 5 banques de données : EDFDOC, TELEDOD, PASCAL, FRANCIS et URBAMET.
Réalisation : STU

ACOMPLINE (Royaume-Uni) : 60 000 références de documents sur l'aménagement urbain, la planification urbaine et régionale, les politiques locales.
Réalisation : LONDON RESEARCH CENTRE

URBISOC (Espagne) : 6 000 références d'articles de revues espagnoles sur l'urbanisme, l'habitat, la psychologie sociale... portant sur la péninsule ibérique.
Réalisation : ISOC/CSIC

URBICYT (Espagne) : 4 000 références de travaux de recherche publiés dans les périodiques espagnols, sur les technologies de la construction, des systèmes de transport et du génie de l'environnement.
Réalisation : ICYT/CSIC

ANNUAIRE DES RECHERCHES SUR LA VILLE (France) : résultats des travaux de recherche achevés en 1989 et 1990 et financés par le Ministère de l'Équipement et le Ministère de la Recherche.
Réalisation : DRI

LEXIQUE ESPAGNOL - FRANÇAIS

DEUX REPERTOIRES D'ADRESSES :
1) Périodiques cités dans URBAMET, ACOMPLINE et URBISOC
2) Membres et correspondants du Réseau URBAMET

URBAMET (France) : 125 000 references to documents referring to town planning, urban management, housing and urban transportation in France, Europe, great world cities and developing countries.
Produced by : URBAMET Network

GÉNIE URBAIN (France) : 66 000 references to documents on urban infrastructure and services : water supply, drainage, telecommunications, urban wastes... These references have been extracted from 5 French databases : EDFDOC, TELEDOD, PASCAL, FRANCIS, URBAMET.
Produced by : STU

ACOMPLINE (United Kingdom) : 60 000 references to documents on urban and regional planning, local government policy, finance and administration...
Produced by : LONDON RESEARCH CENTRE

URBISOC (Spain) 6 000 references to Spanish journals on urban planning, housing, social psychology... referring to the Iberian peninsula.
Produced by : ISOC/CSIC

URBICYT (Spain) : 4 000 references to research works published in Spanish journals on technologies of construction, transportation and environment systems.
Produced by : ICYT/CSIC

URBAN RESEARCH YEARBOOKS (France) : database on French research works published in 1989 and 1990 and financed by "Ministère de l'Équipement" and "Ministère de la Recherche".
Produced by : DRI

SPANISH - FRENCH LEXICON

TWO DIRECTORIES :
1) Directory of journals quoted in the URBAMET, ACOMPLINE, and URBISOC databases.
2) Directory of URBAMET members and correspondants.

URBAMET (France) : 125 000 referencias de documentos sobre la ordenación del territorio, urbanismo y los transportes en Francia, en Europa y en las grandes metrópolis del mundo así que en los países en desarrollo.
Realización : Red URBAMET

INGENIERIA URBANA (France) : 66 000 referencias de documentos sobre las redes urbanas, el saneamiento, las telecomunicaciones, los residuos.
Realización : STU

ACOMPLINE (Reino Unido) : 60 000 referencias de documentos sobre la ordenación urbana, la planificación de ciudades y de provincias, políticas locales.
Realización : LONDON RESEARCH CENTRE

URBISOC (España) : 6 000 referencias de artículos de revista españolas sobre urbanismo vivienda y ordenación del territorio principalmente de la Península Ibérica.
Realización : ISOC/CSIC

URBICYT (España) : 4 000 referencias de trabajos de investigación aparecidos en publicaciones periódicas españolas, tecnología de la construcción, y de los transportes e ingeniería del medio ambiente.
Realización : ICYT/CSIC

ANUARIO DE LAS INVESTIGACIONES URBANAS (France) : Trabajos de investigación acabados en 1989 y 1990, financiados por el "Ministère de l'Équipement" y por el "Ministère de la Recherche".
Realización : DRI

LEXICO ESPAÑOL - FRANCÉS

DOS REPERTORIOS DE DIRECCIONES :
1) Publicaciones periódicas mencionadas dentro de URBAMET, ACOMPLINE y URBISOC.
2) Miembros y corresponsales de la Red URBAMET

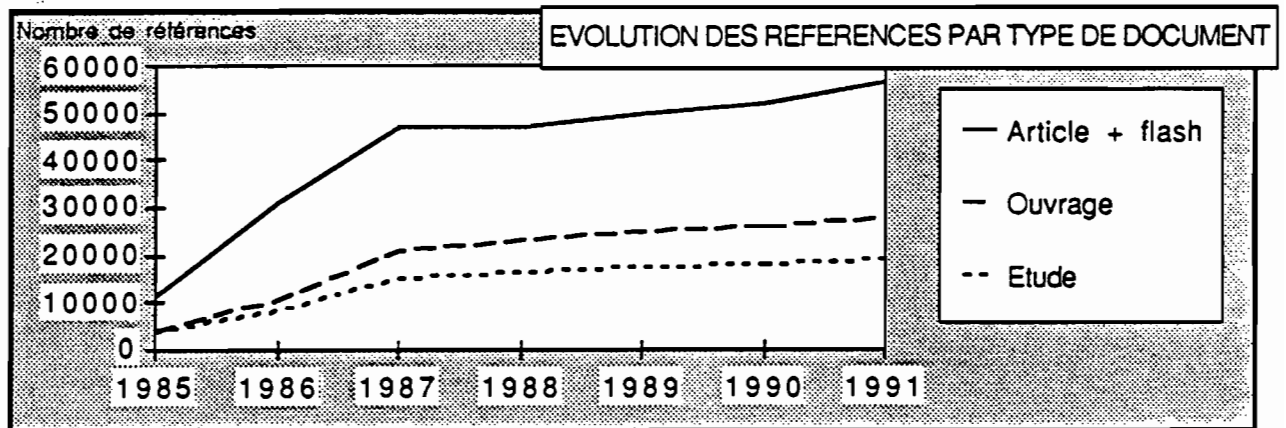
UNE RÉALISATION DU RÉSEAU URBAMET

RÉALISATION CONJOINTE

Ministère de l'Équipement
Service Technique de l'Urbanisme (STU)
Centre de Documentation sur l'Urbanisme (CDU)
Arche de La Défense - Paroi Nord - 92055 Paris La Défense Cedex 04
Tél. : (1) 40.81.15.63 - Fax. : (1) 40.81.15.99

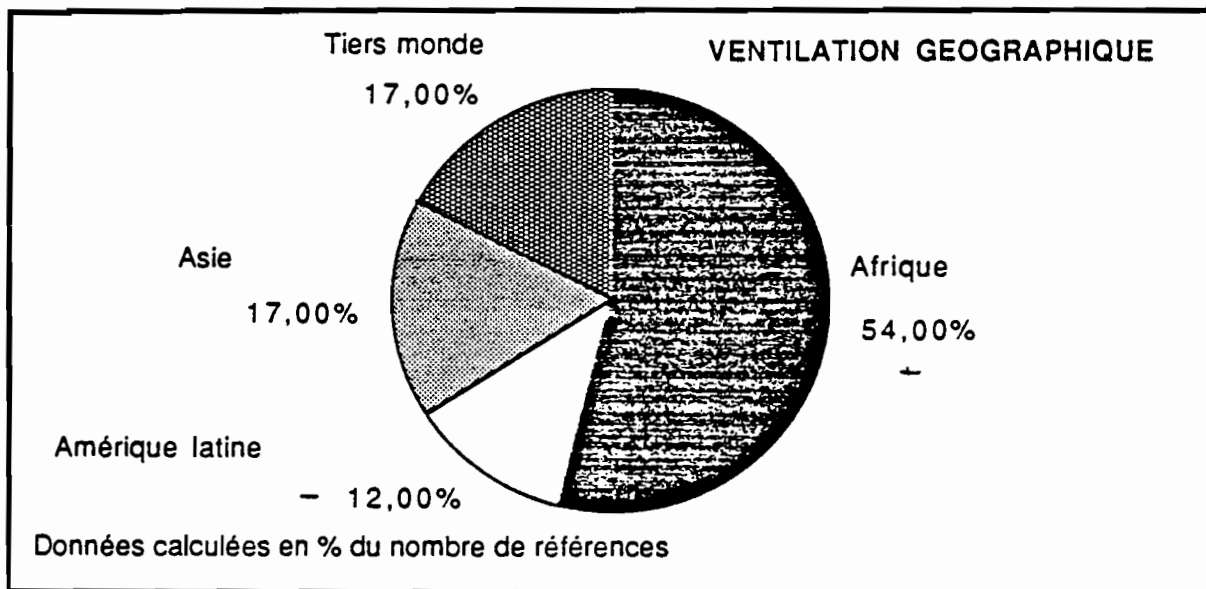
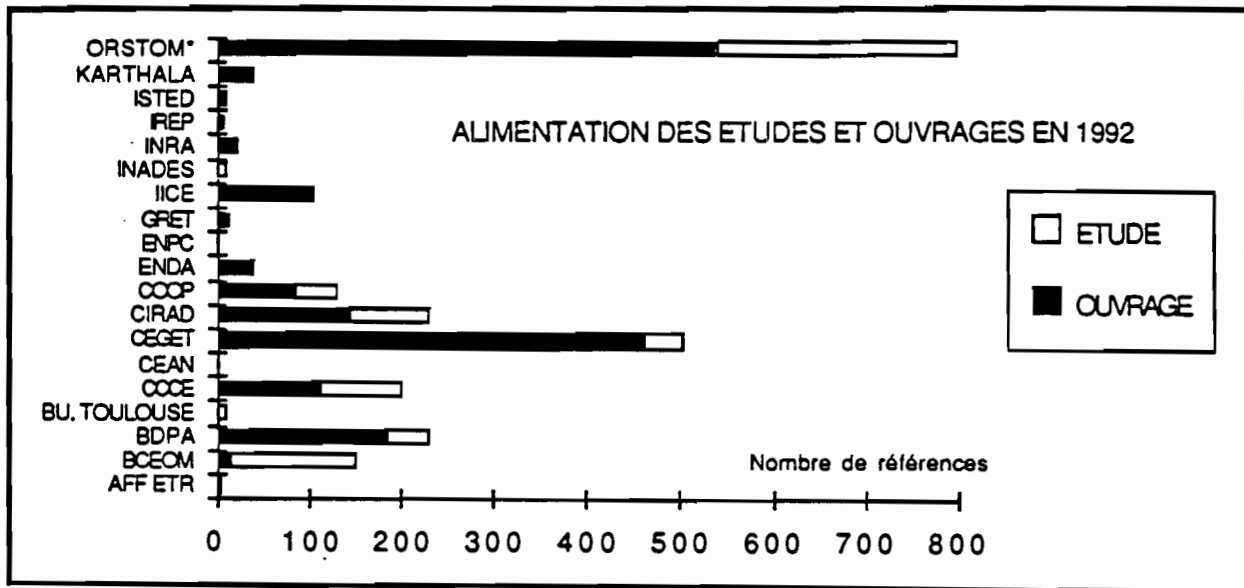
Correspondant pour la Région d'Ile-de-France
Institut d'Aménagement et d'Urbanisme
de la Région d'Ile-de-France - DNIC
251, rue de Vaugirard 75740 Paris Cedex 15
Tél. : (1) 40.43.79.66 - Télécopie : (1) 40.43.76.02 - Télex : 203987

IBISCUS est un système d'information spécialisé sur les pays en développement, avec une approche favorisant les sciences sociales. depuis son origine, Ibiscus a été animé par une communauté d'institutions mettant en commun leurs ressources bibliographiques, en interface avec le Ministère de la Coopération. Les tableaux (cf. page suivante) montrent bien la répartition des activités des différents organismes, et leur rôle face à la littérature grise. Ibiscus , grâce à ses liens avec les services opérationnels, est en mesure de donner également des informations sur les projets (coopération décentralisée, par exemple).



Source: Ibiscus, Assemblée générale du 26 mars 1992., pp.3-4

Source: Ibiscus, Assemblée générale du 26 mars 1992, p.5.



Extrait d'une interrogation d'Ibiscus.

Auteurs : LE BRIS, E.; MARIE, A.; OSMONT, A.; SINOUE, A.
 Titre : Famille et residence dans les villes africaines, Dakar, Bamako, Saint-Louis, Lome
 Diffusion : Consultable sur place : CEGET Domaine Universitaire 33405 TALENCE - tel : (16) 56 84 68 57 (Ouverture : Lundi a Vendredi : 8h30-12h30 et 13h30-17h30 - Cote:CGET : AF003757 -00:00)
 Collation : PARIS : L'HARMATTAN, 1987/00/00.- 272 P.

(P)recedent, (S)uivant, (ENTER)retour ou numero ?

S

S

25/144

Auteurs : PENOUIL, Marc
 Titre : Les activites informelles: realites meconnues..., esperances illusoires.
 Diffusion : Diffusion : fourniture de photocopies - article de 11 page(s) a 5 FF la page - minimum de facturation : 100 FF, envoi du reglement avec la commande - Conditions d'abonnement sur demande a IBISCUS 1 bis, rue du Havre 75008 PARIS - tel : 42 94 25 21 - Vous pouvez aussi vous procurer les imprimes de demande aupres de l'INIST Diffusion 2, allée du parc Brabois VENDOEUVRE LES NANCY CEDEX 54514.
 Collation : EH. ECONOMIE ET HUMANISME. NUM 314. 1990/09.- P. 29-40

(P)recedent, (S)uivant, (ENTER)retour ou numero ?

S

26/144

Auteurs : PENOUIL, Marc
 Titre : Les activites informelles : realites meconnues, esperances illusoires ?. In : Pays en developpement
 Diffusion : Diffusion : fourniture de photocopies - article de 5 page(s) a 5 FF la page - minimum de facturation : 100 FF, envoi du reglement avec la commande - Conditions d'abonnement sur demande a IBISCUS 1 bis, rue du Havre 75008 PARIS - tel : 42 94 25 21 - Vous pouvez aussi vous procurer les imprimes de demande aupres de l'INIST Diffusion 2, allée du parc Brabois VENDOEUVRE LES NANCY CEDEX 54514.
 Collation : PROBLEMES ECONOMIQUES. NUM 2196. 1990/10/24.- P. 1-6

(P)recedent, (S)uivant, (ENTER)retour ou numero ?

Cependant, nous n'avons obtenu que des résultats extrêmement faibles en vérifiant si les rapports de recherche listés en Annexes I à IV de ce rapport avaient été enregistrés sur Ibiscus. Cela n'a été le cas qu'exceptionnellement, pour quelques rapports de chercheurs appartenant au CEGET-CNRS et à l'ORSTOM. On peut donc faire l'hypothèse que la littérature grise demeure difficile à obtenir pour Ibiscus, alors que les articles et ouvrages publiés sur le thème semblent beaucoup mieux répertoriés.

L'objectif assigné à la plupart de ces bases, qui est bien, entre autres, de récupérer cette littérature grise et de l'indexer, ne semble donc pas encore atteint dans le secteur urbain/PED: pour l'instant, ce que l'on trouve dans les bases demeure en-deça de la documentation moyenne d'un chercheur spécialisé sur un sous-secteur ou sur une aire géographique. Il faut ajouter, pour être juste, que ces bases sont récentes, et qu'elles donneront sans doute la pleine mesure de leurs possibilités dans quelques années.

En ce qui concerne la référence éventuelle à des banques de données et réseaux internationaux, il faut noter la création, au niveau européen, de SIGLE (Système pour l'Information sur la littérature grise en Europe). Depuis 1980, SIGLE propose un catalogage très simple de la littérature grise en Europe. Ce système a été créé à partir du constat d'une forte demande de documents primaires. Les centres de documentation qui assurent la liaison en France sont essentiellement des centres scientifiques et techniques tels que l'INIST ou le CEA (Commissariat à l'Energie Atomique) pour la France. Les données qui constituent SIGLE sont essentiellement du domaine scientifique et technique. Bien que le plan de classement qui constitue SIGLE prévoit une rubrique Sciences Sociales, celles-ci demeurent tout à fait mineures.

L'investissement étant désormais fait, il convient d'alimenter ces bases en documents, et surtout de faciliter leur accès à l'utilisateur.

2) Les cloisonnements entre banques de données .

Dans la mesure où la plupart de ces consultations sont payantes, et parfois fort coûteuses (cf. ci-après le cas de l'INIST), il est regrettable de les multiplier ainsi.

Il existe actuellement au moins deux banques de données qui ont inscrit l'urbain/PED dans leurs priorités: URBAMET et IBISCUS. Plusieurs autres banques (Pascal, Francis...) traitent le thème, soit par le biais technique, soit à la marge.

URBAMET, au niveau officiel, travaille sur ces problèmes de contact entre bases (Laporte)

3) L'INIST.

L'INIST (Institut National d'Information Scientifique et Technique) est un nouvel organisme, directement attaché à la Direction de l'information scientifique et technique du CNRS. Il regroupe depuis peu les centres de documentation du CNRS: sciences et techniques (CDST) et sciences humaines (CDSH).

L'INIST est investi d'une mission globale de diffusion des connaissances, qui se traduit ainsi:

- production des banques de données PASCAL et FRANCIS
- fabrication de produits bibliographiques
- fourniture de documents primaires.

L'INIST est présenté comme "le premier Centre intégré d'information scientifique et technique en Europe". La diffusion des produits et services est assurée en exclusivité par l'INIST-Diffusion.

Le cas de l'INIST nous intéressait particulièrement, car il constituait notre dernière chance de retrouver les rapports de recherche produits sur commande du Ministère de la Recherche, dans les années quatre-vingt. Or, ces recherches n'ont pu être retrouvées, alors même que nous connaissions le nom des auteurs et du commanditaire. Il paraît donc nécessaire d'essayer de décomposer le processus.

Au sein du "groupe INIST", nous avons travaillé sur la base FRANCIS, spécialisée en sciences humaines, sociales et économiques. Si nous avons désiré retrouver des documents plus techniques (sur les matériaux de construction, par exemple), il aurait fallu interroger la base PASCAL (science, technologie, médecine).

L'interrogation de la base de données Francis peut être effectuée de plusieurs manières:

- interrogation par Minitel (coût: 9 F. la minute). Cette interrogation, qui porte sur l'ensemble de la base de données, est fort coûteuse pour le néophyte, du fait de la quantité importante des informations parasites.
- interrogation en différé, par des documentalistes de l'INIST qui établissent une "bibliographie rétrospective personnalisée" répondant aux questions du client. Ce service coûtait, jusqu'à Juillet

1991, 150 FF. Depuis lors, le coût d'interrogation a été augmenté et s'élève maintenant à 711 FF pour une liste de 50 références.

- il semble qu'un certain nombre de bibliothèques universitaires soient abonnées à Télésystème Questel. Le tarif de base serait un peu moins cher (500-600 FF l'heure), et l'interrogation par des documentalistes qualifiées permettraient de meilleurs résultats que sur le Minitel.

- interrogation du CD ROM Francis. Ce CD ROM n'est pas accessible dans les centres universitaires où nous avons travaillé, y compris à la Maison des Sciences de l'Homme, où se trouve l'antenne "CDSH" (Sciences Humaines) de l'INIST. Là, le CD ROM n'est pas en libre consultation, et les documentalistes se déclarent incompetentes pour l'interroger, ce qui est pour le moins surprenant. Le CD ROM Francis ne comprend que 7 ans de références; son coût, pour la période 1984-91, s'élève à 20000 FF HT.

- consultation des bulletins bibliographiques. Ces bulletins trimestriels, dont l'abonnement coûte 490 FF par an, enregistrent l'ensemble des documents entrés dans la base au cours du trimestre. Les références des documents sont ventilées selon un plan de classement détaillé par thèmes. Suivent: un index des revues dépouillées, un index des concepts et une table des auteurs. Pour le thème qui nous intéresse, parmi 17 bulletins émanant de la base FRANCIS, deux bulletins en particulier peuvent contenir des références: "bibliographie géographique internationale", et "bibliographie internationale de science administrative". Il s'avère que bien peu de références portent sur les questions urbaines en général, ou sur les pays en développement. Au cours du test effectué, aucune référence de littérature grise n'a été trouvée. Seuls des articles, ouvrages ou textes officiels ont été identifiés.

Le chercheur qui s'acharnerait à utiliser cette base de données ne serait alors pas au bout de ses peines. Avec les références fournies, il faut ensuite mettre la main sur les documents eux-mêmes. Ces derniers se trouvent physiquement, par obligation, dans une centre de documentation affilié à l'INIST, sinon ils ne seraient pas répertoriés dans la base. Cependant, cette localisation, qui figure avec chaque référence, n'est précise qu'en apparence. Ainsi, une revue pourtant rapide de ces localisations nous a permis d'identifier des références se trouvant dans des centres de documentation disparus depuis plusieurs années. Les documentalistes déclarent qu'il est impossible de corriger ces informations devenues erronées, à l'intérieur de la base.

Au cas où les documents sont stockés à l'INIST à Nancy, ou au CDSH, ou dans tout autre centre, et que l'on désire en commander photocopie, il convient alors d'ouvrir un compte auprès du Service

La loi de 1976 a instauré une procédure autonome pour le remembrement en RFA. Mais il peut y avoir des conflits avec certaines dispositions spécifiques de planification.

2189. **CHIFFELLE (F.)**, ed. *Développement rural en Afrique tropicale. Actes du Colloque.* (1988/11/14-15 : Neuchâtel).

Bulletin de la Société Neuchâteloise de Géographie, CHE, 1987, n° 31, pp. 1-143 — *INIST-SHS*.

Série d'interventions : Géographie du maldéveloppement en Afrique tropicale : diagnostic et remèdes de F. Chiffelle. Pour l'Afrique, l'accuse. Le Sahel en voie de perdition? de R. Dumont. Expériences de développement rural en Afrique orientale de P. Fellay. Pour une éducation au développement : le Tiers Monde s'enseigne-t-il? de F. Jeanneret et P. Clerici. Problématique du développement rural en Côte d'Ivoire, de N'dri Ouata. Le développement rural côté cour : le poids des articulations locales de G. Sautter. L'Afrique dans le contexte agro-alimentaire mondial de G. Viatte.

Aménagement urbain (dont : villes moyennes).

2190. **CHOPRA (R.)** L'urbanisme décentralisé en France. France : Institut international d'administration publique (IIAP), Paris. Mémoire de tutorat/Administration du territoire ; GUILLAUMIN (G.), dir. 1990. 45 p., annexes — *IIAP : 101 845*.

Ce mémoire comprend deux parties : la première expose les dispositions de la loi no 83-8 du 7 janvier 1983 (la deuxième grande loi décentralisatrice) relatives à l'urbanisme. Etant donné les compétences transférées aux communes, la deuxième partie porte sur les moyens dont disposent ces collectivités pour exercer pleinement en France leurs nouvelles compétences. A la fin de cette partie, un bilan a été tracé pour montrer comment l'urbanisme décentralisé a fonctionné sur le terrain.

2191. Ouest parisien : la Défense pour l'affairisme ou pour les hommes?

Economie et Politique, FRA, 1990, n° 157, pp. 47-63 — *IIAP : P 634*.
Enquête sur l'aménagement de la Défense : le logement, l'emploi, les transports.

2192. Régions.

Moniteur des Travaux Publics et du Bâtiment (Le), FRA, 1990, n° 4508, 14, pp. 54-58 — *INIST-SHS*.

Série d'articles sur l'aménagement régional et urbain. Lille : un centre d'affaires international par J.-F. Gasmier (construction de la future gare du TGV passage de la nouvelle ligne Paris-Londres). Réalisation d'un port maritime traditionnel à Douarnenez.

2193. Collaboration entre la profession de géomètre et les communes.

Moniteur des Travaux Publics et du Bâtiment (Le), FRA, 1990, n° 4517, 25, p. 32, suppl. « textes officiels » — *INIST-SHS*.

Question écrite de A. Voilquin au Sénat, et réponse du ministre de l'Intérieur à propos de la concurrence faite à la profession par certains services publics : l'harmonisation des rapports est à rechercher.

2194. Mulhouse : une nouvelle dimension urbaine.

Moniteur des Travaux Publics et du Bâtiment (Le), FRA, 1990, n° 4518, 28, pp. 66-67 — *INIST-SHS*.

2195. Régions.

Moniteur des Travaux Publics et du Bâtiment (Le), FRA, 1990, n° 4514, 22, pp. 54-59 — *INIST-SHS*.

Série d'articles sur l'aménagement régional et urbain : L'aménagement du quartier de Bercy à Paris bénéficie à la commune de Charenton. La construction du nouveau marché Saint-Germain à Paris. La future cité judiciaire à Lyon. Un nouvel espace culturel à Charleville-Mézières.

2196. **CALDERARO (N.), QUINETTE (J.)** Elargissement du contrôle des plans d'occupation des sols?

Revue Française de Droit Administratif, FRA, 1990, 6, n° 2, pp. 234-254 — *CERSA : P 74*.

Commentaires de deux décisions du tribunal administratif de Nice : Plans d'occupation des sols et décentralisation : vers le contrôle du « bilan ». L'application de l'article L. 121-10 du code de l'urbanisme et l'étendue du contrôle du juge sur le zonage des plans d'occupation des sols.

2197. **CHAPUISAT (J.)** Bilan de cinq années d'urbanisme communal.

Urbanismes, FRA, 1989, n° 230, pp. 64-77 — *CERSA : P 46*.

La loi du 7 janvier 1983 a transféré aux communes une grande partie des compétences exercées par l'Etat en matière d'urbanisme : qu'en est-il des documents d'urbanisme, des permis de construire, du contrôle de l'utilisation des sols, de la politique foncière.

2198. **DELEBARRE (M.), STRIRN (B.), HOCREITERE (P.)**, présid. Décentralisation de l'urbanisme et planification intercommunale : bilan et réflexions pour l'avenir.

Revue Française de Droit Administratif, FRA, 1990, 6, n° 2, pp. 180-187 — *CERSA : P 74*.

Illustration par trois articles : Renouveau de la planification urbaine. La révision du schéma directeur de la région Ile-de-France, problèmes juridiques et perspectives. Les compétences limitées des districts urbains en matière d'élaboration des documents d'urbanisme.

2199. **DEQUÉANT (J.)** Symphonie en sous-sol.

Moniteur des Travaux Publics et du Bâtiment (Le), FRA, 1990, n° 4518, 26, p. 49 — *INIST-SHS*.

Des exemples récents montrent qu'il est urgent d'élaborer un schéma directeur du sous-sol.

2200. **FILLION (O.)** Jean-Louis Subileau : l'observateur des villes.

Moniteur des Travaux Publics et du Bâtiment (Le), FRA, 1990, n° 4513, 21, p. 50 — *INIST-SHS*.

Jean-Louis Subileau, responsable de la mission « Grands projets urbains » créée dans le cadre de la SCET (société centrale d'équipement du territoire), filiale de la Caisse des dépôts. Le rôle des architectes dans l'avenir des villes.

2201. **HOCREITERE (P.)** Principaux textes relatifs au droit de l'urbanisme publiés entre le 1er octobre 1988 et le 1er octobre 1989.

Revue Française de Droit Administratif, FRA, 1990, 6, n° 1, pp. 81-85 — *CERSA : P 74*.

Signalement des lois, décrets et arrêtés.

2202. **HUGOT (J.-P.)** Saumur (Maine-et-Loire) : la réhabilitation d'un coteau urbain.

Départements et Communes, FRA, 1990, 38, n° 62, pp. 10-14 — *CERSA : P 37*.

Réhabilitation d'un quartier historique, proche du centre-ville et menacé par les risques d'éboulement d'un coteau le surplombant.

2203. **MESNARD (A.-H.)** L'évolution des dispositions générales d'urbanisme applicables dans les communes non dotées de P.O.S.

Revue Juridique de l'Environnement, FRA, 1990, n° 1, pp. 5-17 — *CERSA : P 61*.

Application des règles ; maintien des MARNU ; constructibilité ; autres règles ; nouveaux documents spécifiques en matière d'environnement et de sécurité ; ZPPAU ; déconcentration de la protection des sites.

2204. France : Ministère de l'équipement, Paris. Circulaire no 90-20 du 5 mars 1990 relative à la prise en compte du domaine de la SNCF dans l'élaboration des documents d'urbanisme.

Moniteur des Travaux Publics et du Bâtiment (Le), FRA, 1990, n° 4512, 20, pp. 19-20, suppl. « textes officiels » — *INIST-SHS*.

Classement des emprises de la SNCF dans les POS.

2205. **PIRON (O.)** Banaliser les grands ensembles.

Etudes Foncières, FRA, 1990, n° 46, pp. 39-45 — *CERSA : P 75*.

La plupart des grands ensembles créés dans les années 1960 sont victimes de structures foncières paralysantes et de règlements rigides qui les empêchent d'évoluer comme le font d'autres quartiers.

2206. **TALPIN (J.-J.)** Vendôme dans l'attente du TGV.

Moniteur des Travaux Publics et du Bâtiment (Le), FRA, 1990, n° 4508, 16, pp. 68-69 — *INIST-SHS*.

La construction d'une nouvelle gare dans la sous-préfecture du Loir-et-Cher qui grâce au TGV Atlantique ne sera plus qu'à 42 minutes de Paris. Rénovation du centre-ville et développement économique. Voir aussi les différents articles sur l'aménagement régional et urbain.

2207. **TRONCHON (P.)** Ville et sécurité.

Revue Administrative (La), FRA, 1990, 43, n° 254, pp. 101-108 — *CERSA : P 1*.

L'évolution actuelle de l'urbanisation tient largement compte des fantasmes de l'humanité au détriment de l'impression sécuritaire d'autrefois.

2208. Les urbanistes dans le doute.

Peuples Méditerranéens - Mediterranean Peoples, FRA, 1988, n° 43, pp. 5-145, rés. en angl. — *INIST-SHS*.

Série d'articles : Les noms du social dans l'urbain en crise de M. Peraldi. Naples à la fin des années quatre-vingt de G. Laino. Barcelone : décentralisation et participation citoyenne de A. Segura. Crise urbaine et aménagement du centre-ville. L'exemple du quartier Bel-sunce à Marseille de J.-C. Baudouin. La Casbah d'Alger entre réhabilitation et réanimation de D. Lesbet. Système d'habitat et ségrégation sociale dans l'agglomération de Tunis de A. Baltagi. Identités en mouvements : sédentarités, nomadismes et recompositions urbaines de A. Tarrus. Le public et le privé dans les grandes actions de transformation urbaine de L. Padovani. Nouveaux critères d'attribution des logements sociaux : la loi 8/83 de la région Ligurie de A. Gazzola. La formation des nouveaux territoires urbains et leur

Clients de l'INIST Diffusion. Une fois ce compte alimenté (par tranches de 420 FF non divisibles pour les demandes émanant de la France et de la CEE), les commandes de photocopies seront honorées. Leur coût, en service courant (non urgent) s'élève à 42 FF par document de 1 à 10 pages, plus 21 FF par 10 pages supplémentaires.

Le système "INIST" oblige à s'appuyer sur le seul titre avec un résumé, pour passer commande des photocopies. Il interdit cette activité préalable à la photocopie d'un document, consistant à le feuilleter pour vérifier que la méthode, le degré de technicité, l'approfondissement des thèmes correspondent bien à la recherche en cours. Alors que les documents eux-mêmes ne sont pas visualisables, la commande d'un rapport d'une centaine de pages, effectuée "à l'aveugle", sans certitude que le document soit conforme à l'attente, exige au minimum (dans le cas d'une identification immédiate) la dépense de 420 FF de dépôt, dont seront décomptés 231 FF pour la photocopie. Cela sans compter les frais d'envoi, la consommation de temps (recherche sur la base, ouverture du compte à Nancy, commande des photocopies...), et surtout les frais d'interrogation (de 400 à 700 F en moyenne), qui apparaissent rédhibitoires, sauf à avoir le temps et l'accès pour la consultation des bulletins bibliographiques (année après année) ou du CD ROM.

Au vu de l'ensemble de ces contraintes, et pour avoir nous-mêmes fait un certain nombre de tests pour retrouver les rapports de recherche produits sur commande du Ministère de la Recherche, nous nous permettrons d'affirmer que la littérature grise stockée à l'INIST est, dans le fonctionnement présent de cette institution, théoriquement accessible, mais en réalité inaccessible pour la très grande majorité des utilisateurs potentiels.

Enfin, il a été constaté qu'il n'existe pas de démarche dynamique de la part des documentalistes pour essayer d'identifier les recherches et pour amener la littérature grise à venir s'enregistrer sur la base. L'enregistrement des documents prend environ 1 an à 18 mois entre le moment où il parviennent à l'INIST et le moment où ils sont inscrits dans la base.

4) Le CD ROM

Le CD-ROM est une mémoire qui permet de rassembler sur un seul disque le contenu de plusieurs volumes de références. Le lecteur d'un CD ROM spécialisé peut consulter en une seule fois des informations dispersées dans plusieurs bibliothèques. Le CD ROM

est en passe de devenir un outil tout à fait complémentaire des bases de données.

Dans le secteur urbain/PED, on note en particulier l'existence du CD-ROM d'Urbamet et d'un CD-ROM "Génie Urbain".

Le CD ROM semble pour l'instant réservé à un usage collectif: la consultation d'un CD-ROM implique en effet un équipement en micro-ordinateur PC, un lecteur de CD-ROM (coût: environ 10 000F), un logiciel d'accès, et enfin le CD-ROM lui-même, dont les coûts sont en baisse, mais qui est encore souvent cher du fait de sa diffusion limitée (CD-ROM URBAMET, avec 7 autres bases de données: 2950 FF HT; CD ROM FRANCIS, pour la période 1984-91: 20 000 FF HT)

Outre son coût et l'investissement informatique spécifique, la question qui se pose pour les CD ROM est surtout celle de la fréquence de leur actualisation et des réabonnements. Une ambiguïté demeure: l'achat d'un CD ROM est-il un abonnement à un "Dictionnaire permanent", réactualisé tous les 6 mois pendant plusieurs années? Ou bien serait-il un investissement, éventuellement réactualisé une fois, valable pour deux ans avant qu'un nouveau produit, et donc un nouvel achat, ne soit indispensable? C'est le cas, par exemple, pour le CD ROM URBAMET (cf. photocopie de la présentation ci-jointe).

Le CD ROM, qui apparaît parfois très coûteux, doit cependant être comparé au coût d'interrogation d'une base, par exemple Urbamet. En fait les deux systèmes sont très différents: ainsi, l'interrogation d'Urbamet est chère à la minute, ce qui crée une forme d'interrogation rapide et économique. Ce coût est supporté par l'utilisateur direct. Au contraire, le CD ROM est cher à l'investissement, qui est supporté en général par un organisme professionnel, d'enseignement ou de recherche. Mais ensuite il est gratuit pour l'utilisateur direct, qui a donc tendance à prendre son temps pour l'interrogation, ce qui augmente dans la plupart des cas la qualité et la quantité de l'information reçue. On pourrait ainsi imaginer, grâce au CD ROM, une multiplication par 10 de son utilisation. Dans ce cas il devient difficile de comparer les coûts.

Ainsi, pour l'instant, le Bureau de la Recherche Architecturale a négocié avec l'Office pour le Développement de l'Information Scientifique et Technique des heures gratuites d'interrogation de la base Urbamet pour les Ecoles d'Architecture (5 heures en ligne par Ecole). Le raisonnement qui motive cette politique est le suivant: ces bases de données documentaires coûtent si cher à constituer que la tarification des heures d'utilisation n'est pas un problème

essentiel pour l'instant. L'essentiel est que la demande se crée, que l'usage et la quantité d'interrogations augmentent, et qu'ainsi la qualité des résultats finaux s'améliore.

III. La diffusion par réseaux scientifiques

La forme la plus achevée de diffusion sous cette forme est le travail intitulé "**Villes, Recherches, Diffusion**", autour du réseau de chercheurs "**Formes urbaines**".

Il s'agit d'une expérience menée à petite échelle, très pragmatique, qui s'apparente à la culture anglo-saxonne habituée aux ventes de thèses et de textes de recherche. Ce travail est né d'une "réaction contre les rapports restés dans les tiroirs" (Darin), alors qu'il est relativement simple de les faire circuler. La démarche a été intitulée "VRD" ("**Villes, Recherches, Diffusion**"), et elle se base sur le principe que la littérature grise peut aussi être diffusée telle quelle, et que la publication sous forme de livre ne s'impose pas toujours. L'hypothèse serait que le statut de livre serait surévalué, et que le principal problème de la littérature grise serait de la faire circuler.

Le BRA subventionne donc un noyau de chercheurs à l'intérieur du milieu de la recherche, afin de diffuser un bulletin signalétique des recherches. Des résumés sont effectués, avec bon de commande joint, et le bulletin est envoyé à 800 personnes. (cf. Photocopie d'une page tirée de l'exemplaire n°3, et du bulletin de commande, en page suivante). Seuls sont facturés le coût de la photocopie et du transport. Une subvention finance les frais de gestion.

Ce réseau essaie de recueillir des manuscrits de milieux assez divers. la sélection s'opère en fait de manière naturelle, à travers les membres du réseau qui proposent des recherches.

L'idée est donc de publier un bulletin avec une dizaine d'ouvrages présentés. il n'y a pas de "politique éditoriale", c'est-à-dire de choix de doctrine ou de discipline. Le thème de la "ville" déborde sur le social, d'autant plus que, dans la mesure où l'on voulait toucher un public vaste, des travaux plus sociologiques ont été inclus. Le noyau thématique d'origine, portant sur la "forme urbaine" reste indéfini, volontairement, laissant ainsi une marge de manoeuvre. "Tout le monde est marginal par rapport à un milieu scientifique qui n'existe pas vraiment" (M.Darin)

On demande aux auteurs d'écrire un quatrième de couverture, un résumé qui est ensuite revu et corrigé.

VILLE RECHERCHE DIFFUSION

Les rapports de recherche circulent mal. Pour tenter d'améliorer cette situation, le réseau «Formes urbaines», avec l'appui du Bureau de la recherche architecturale au ministère de l'Équipement, a mis en place une structure de diffusion des travaux sur la ville, qu'ils soient le fait de ses membres ou d'autres chercheurs. Le bulletin «Ville Recherche Diffusion» est le support de communication de ce centre. Il comporte une courte notice descriptive et le prix (somme des coûts de reproduction et de port) des ouvrages confiés au réseau. Il est envoyé à un grand nombre de personnes et d'institutions, lesquelles peuvent, par retour, commander les travaux qui les intéressent. Le centre de diffusion, localisé à l'École d'Architecture de Nantes, se charge de la reproduction et de l'envoi des exemplaires commandés.

Quelques constats et éclaircissements ...

- la réaction à notre deuxième numéro montre que la demande pour la diffusion des rapports de recherche existe bel et bien.

- notre liste d'adresses reste toujours lacunaire ; nous demandons donc à nos lecteurs de répandre la nouvelle de notre existence et rappelons que pour s'inscrire sur cette liste il suffit de nous écrire.

- la date limite de commande est nécessaire car nous ne pouvons pas garder indéfiniment les originaux de rapports de recherche ; toutefois pour alléger un peu le système, nous reproduisons des ouvrages commandés après la date limite à partir d'une (bonne) photocopie.

- Une des recherches diffusées suite au deuxième numéro nous est parvenue tardivement, ce qui a différé notre réponse à quelques commandes ; nous nous excusons auprès des victimes...

LA VILLE AU RISQUE DU PITTORESQUE

Philippe Gresset

Ecole d'Architecture Paris-Villemin/BRA 1990

En 1830, une esthétique pittoresque participe au fondement de l'urbanisation paysagère de la Grande-Bretagne. Le mouvement pittoresque relève à l'origine d'une idéologie résolument anti-urbaine et spécifiquement britannique : au fil du temps, l'implication de cette esthétique s'impose dans l'art de lotir ainsi que

l'universalisation des notions fondamentales de la ville peu dense. Grâce au concours des architectes, les lotissements pittoresques constituent une part non négligeable des tissus urbains constitués. Le lotissement-parc représente une enclave émancipatrice bourgeoise (le village dans la ville) dans laquelle l'esthétique et la technique ont partie liée.

Dans une première partie de l'étude sont exposées les figures majeures de quelques lotissements-parcs exemplaires de Cheltenham, Tunbridge Wells et ailleurs.

La seconde partie porte sur l'ordre de la maisonnée ouvert à la technologie moderne : la maison est désormais conçue par de nouveaux agents (J.C. Loudon est à la fois botaniste, jardinier paysagiste et architecte) comme un milieu contrôlable techniquement et non plus comme une structure lourde délimitée par une façade ordonnancée.

La troisième partie fait état des variations qui affectent les lotissements-parcs, et de la propagation de ceux-ci hors de la Grande-Bretagne. Il est important de souligner que la forme de ces unités urbaines de composition n'est pas nécessairement figée. L'oeuvre urbaine entretient des similitudes avec les phénomènes naturels de croissance tandis que simultanément une nécessaire différence est développée. La question de l'oeuvre urbaine accomplie régulièrement par des continuateurs qui ignorent (cf. Bacon) demeure donc d'actualité. Outre l'insistance sur la dimension esthétique de l'environnement figure parmi les résultats de la recherche une possible réévaluation de l'histoire de l'urbanisme depuis l'urbanisation ruralisante du XVIIIe siècle jusqu'aux cités-jardins du début du XXe siècle.

172 p., 80 F

L'HERBE VERTE D'EMBABA Essai sur l'urbanisation informelle au Caire

Philippe Panerai, Sawsan Noweir

Laboratoire de Recherche "Histoire Architecturale et urbaine- Société" Ecole d'Architecture de Versailles/BRA1989

Pourquoi s'intéresser aux champs et aux canaux au cours d'un travail qui porte essentiellement sur le tissu urbain du Caire ancien ? Le détour par la campagne à coup sûr peut apparaître comme une flânerie, une vacance. Pourtant "l'informel" qui se construit aux périphéries de la ville et alimente les discours d'experts et les débats d'urbanistes nous est apparu comme un phénomène susceptible, au-delà des enjeux actuels, d'éclairer la réalité urbaine du Caire. Le détour alors s'avère pertinent, productif. S'écarter du centre, aller jusqu'à la limite de l'urbanisation pour saisir les processus en marche permet de reconstruire une autre image du Caire ancien, celle d'une époque où la crue du Nil venait régulièrement effleurer les maisons des émirs et où les nouveaux quartiers recouvraient d'anciens jardins.

La ville en effet, Le Caire comme toute autre, s'étend inexorablement sur la campagne, absorbant, intégrant champs, vergers, fermes, hameaux et chemins anciens. Les redistribuant dans une nouvelle forme où les structures anciennes persistent. Et la compréhension de ces structures dans leur état agricole : découpage, levée de terre, canaux d'irrigation nous permet d'en retrouver les traces jusqu'au coeur de la ville ancienne. Comme le dit Aldo Rossi en conseillant de saisir les petites îles de la lagune pour comprendre la Venise gothique, le détour par la campagne explique la ville. Et la périphérie d'aujourd'hui nous explique le centre d'hier.

Concrètement, à Nantes, une secrétaire se charge des aspects matériels du travail: frappe du bulletin, gestion du fichier, envoi des documents sur demande.

L'efficacité pratique de ce système semble s'expliquer par l'appui bienveillant de l'Ecole d'Architecture, par la valorisation du secrétariat chargé de cette tâche, et par la présence d'étudiants capables d'aider aux tâches pratiques. L'organisation sait utiliser l'existence des étudiants à l'Ecole d'Architecture, qui par exemple aident au mailing. La question financière, qui bloque souvent les organismes publics, a été résolue: l'agent comptable de l'Ecole d'Architecture a ouvert un compte spécifique. La reproduction elle-même est assurée par une entreprise spécialisée. mais il arrive que des chercheurs disposent déjà d'un stock de rapports, et ne demandent alors au réseau que de les aider à la diffusion du stock existant.

L'ensemble du travail, tout compris, est évalué à environ 100 à 120 heures par numéro de bulletin. Le responsable y consacre environ une dizaine d'heures par mois.

Le problème essentiel est la constitution du fichier permettant de faire les envois. Le fichier d'adresses repose sur celui du BRA et va essentiellement vers les services de l'Etat. Il est passé de 700 personnes au début à 800 personnes à présent. S'y sont ajoutés la liste des chercheurs du Plan Urbain et quelques universitaires. M.Darin, le responsable, comptait beaucoup sur les réseaux de chercheurs, qui jusqu'à présent ont moins bien fonctionné que prévu. Il y a donc eu peu de nouvelles demandes d'affiliation au réseau, en tout une cinquantaine de "nouveaux abonnés".

En ce qui concerne la demande de documents photocopiés, on remarque qu'il existe une vingtaine d'"habitués" de la demande, qui effectuent beaucoup de commandes. On note la faible demande des bibliothèques. S'agit-il d'un manque d'initiative de la part des documentalistes? ou d'une faible demande de la part des enseignants? Pour notre part, les questions posées aux documentalistes de différents centres nous laissent à penser que le bulletin leur parvient fort rarement en mains propres.

M.Darin a également remarqué la faible demande provenant de l'étranger. Il semble que ce "créneau" soit particulièrement difficile à développer. Une raison possible serait qu'il ne s'agit pas de livres. Il y a aussi le problème du coût de l'envoi. Mais surtout, selon nous, se pose le problème de la communication à l'intérieur des réseaux

de recherche, et avec le monde francophone hors de l'Hexagone: par exemple, aucun des enseignants d'architecture que nous avons interrogé à ce propos en Suisse n'était au courant de l'existence de ce bulletin, alors même qu'ils participent activement à un ou plusieurs réseaux de recherche français.

Les idées qui pourraient être développées à l'avenir seraient de déborder du cadre de la recherche contractuelle, pour présenter également d'autres résultats de recherche: thèses, diplômes d'architecture. il faudrait cependant que les auteurs acceptent alors un travail éditorial minimum (synthèses...). Actuellement, la production de recherches n'est pas considérée comme surabondante par les responsables du projet: il n'existe pas de liste d'attente pour figurer sur le bulletin...D'autre part, les responsables ne cherchent pas à créer un super-catalogue qui risquerait de lasser les lecteurs, et considère comme suffisante l'analyse d'un douzaine de recherches par bulletin.

De façon générale, M.Darin constate que la production n'est pas très importante en ce moment, et se pose la question de la continuité de l'effort de recherche dans le secteur urbain, et de la formation des jeunes chercheurs. Il constate également la spécificité du produit "littérature grise", qui par exemple n'intéresse pas les chercheurs américains.

IV.L'édition

Il semble que la publication scientifique, dans des revues ou des ouvrages, reste le meilleur moyen pour un chercheur de faire connaître et de diffuser sa recherche, même si, au cours du processus de synthèse qui l'accompagne, une foule de détails concernant la méthode, le terrain et les acteurs doivent se perdre.

Les commanditaires de la recherche n'ont pas oublié cette dimension de la valorisation et de la diffusion. Plusieurs services du Ministère de l'Équipement ont une politique éditoriale, à travers des revues, des bulletins ou des financements d'ouvrages.

La Lettre de Rexcoop, parue jusqu'à fin 1987, était totalement consacrée au secteur urbain dans les PED. D'autre part, tout au long des années 80, on note l'effort constant de la part des responsables éditoriaux des Annales de la Recherche Urbaine pour ouvrir cette revue à la dimension internationale, y compris en ce qui concerne les pays en développement, au point que cette publication est devenue un instrument indispensable pour qui travaille dans ce champ de recherche.

Les Cahiers de la Recherche Architecturale, dont la responsabilité est assurée par un membre du Bureau de la Recherche Architecturale, s'est avéré être un excellent outil de diffusion des recherches financées par ce Service. La dimension internationale et la problématique du développement sont cependant peu présentes, sauf dans deux numéros (10-11 et 21-22) ont porté spécifiquement sur les pays du monde arabe.

La revue **Etudes Foncières** produit, dans pratiquement chaque numéro, un article sur un pays étranger, et conserve une ouverture constante sur les questions foncières dans les PED.

La question de la publication ou du soutien financier à la publication d'ouvrages apparaît beaucoup plus délicate. On constate tout d'abord le faible nombre d'éditeurs susceptibles de publier des ouvrages portant sur les questions urbaines dans les PED. (cf. tableau page suivante). Deux autres tableaux, tirés du même article (Minon), résument l'intervention des pouvoirs publics dans le domaine de l'édition en sciences de l'homme et de la société, ainsi que les conditions de succès ou les facteurs de fragilisation, par type d'ouvrage dans le même secteur.

Il existe une politique d'édition au Ministère de l'Équipement, qui reste cependant très sélective au regard du volume de recherche produit. Cette politique s'est même traduite par l'ouverture d'une librairie spécialisée sur le Boulevard Saint-Germain, pendant quelques années, au milieu des années 80.

Cette politique d'édition semble continuer à se heurter à des difficultés pratiques. Tout d'abord son coût, naturellement: un ouvrage coûte environ 100 000 FF à la publication, en moyenne, si sa taille et les documents iconographiques correspondent aux normes habituelles. Ce coût est à peu près similaire en cas de subvention pour publication à l'extérieur, mais il est parfois possible de trouver d'autres institutions susceptibles de co-financer. D'autre part, se pose le problème de la diffusion. Par exemple, comment un service en mesure de publier (le STU par exemple) peut-il diffuser sa production, et déposer des exemplaires dans des librairies spécialisées? Les éditeurs, aussi bien publics que privés, demeurent fragiles, petits et dispersés.

La publication d'ouvrages sur le thème reste d'autant plus problématique que, malgré un soutien public sur le livre et un soutien à la diffusion de ces livres spécialisés, on se trouve face à une crise de l'édition, sur un marché qui est très étroit. Les seuls

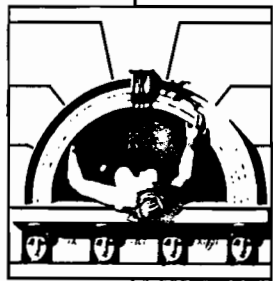
éditeurs en sciences humaines qui se soient vraiment lancés sur le thème urbain PED sont l'Harmattan (collection "Villes et Entreprises"), et Karthala, avec une nouvelle collection qui vient d'être lancée. Parenthèses, à qui un certain nombre de subventions ont été accordées pour des publications ayant trait à l'urbain PED, nous apparaît comme un partenaire non fiable, du fait en particulier des retards (jusqu'à trois ans) dans les publications d'ouvrages subventionnés.

Afin de faciliter l'information sur les publications spécialisées, un **bulletin d'information sur les livres d'architecture** est diffusé par l'IFA depuis 5 ans. Cette bibliographie semestrielle est coproduite par l'IFA et le Ministère de l'Équipement. Le fichier des destinataires (cf. paragraphe d'introduction en première page du bulletin) vise à la fois les professionnels du livre et le milieu de l'architecture, et il est géré en partie par l'IFA et en partie par A.Laporte au BRA. ce bulletin, tout à fait précieux pour la quantité d'informations fournies en 8 pages, tente de satisfaire un public hétérogène, à cheval sur les sciences humaines et techniques, et l'approche est volontairement très synthétique: les résumés de livres sont extrêmement courts, il n'y a pas de tentative critique. Les livres portant sur les pays du Sud y sont peu nombreux, mais cela traduit certainement l'état de l'offre des publications.

Au Ministère de la Recherche, quelques recherches (8) ont fait l'objet d'un soutien à la publication. Cela ne s'est pas fait sans difficultés ni critiques. Ainsi, il semble que le Comité Rochefort ait volontairement choisi de créer une collection d'ouvrages spécifique, à l'Harmattan, alors qu'on aurait pu imaginer monter une seule collection sur les questions urbaines dans le Tiers-Monde, afin d'avoir plus de visibilité. Un seul acteur institutionnel a fait la fragilité de ce montage. Pour faire vivre une collection susceptible de s'auto-alimenter, il aurait fallu viser une trentaine d'ouvrages en 10 ans, qui seraient devenus "les travaux des Français sur le thème".(Bruston)

Sans doute pourrait-on imaginer un dépliant commun aux différents services du Ministère de l'Équipement, pour faire connaître leurs différentes publications?

Au cours de cette enquête, il a souvent été remarqué que les chercheurs, à quelques exceptions près, avaient une perception très modeste du champ d'intérêt que pouvait susciter leurs recherches. Cette attitude est sans doute encouragée par l'approche très restrictive des éditeurs qui redoutent souvent d'avoir à publier des



Bulletin d'Informations Architecturales

Institut français d'architecture / Direction de l'Architecture et de l'Urbanisme, MELTE

Cette bibliographie semestrielle, coproduite par l'Institut Français d'Architecture et la Direction de l'Architecture et de l'Urbanisme du Ministère de l'Équipement, du Logement, des Transports et de l'Espace, a pour objectif d'informer le plus largement possible tous les publics concernés par le livre d'architecture.

Elle est adressée, gratuitement et sur demande, aux professionnels du livre et de la lecture, ainsi qu'aux institutions culturelles et scientifiques liées à l'architecture et au cadre de vie.

La diffusion en est assurée par l'ASFO-DELPA (Association nationale pour la formation et le perfectionnement des professionnels en librairie et papeterie) auprès des librairies françaises, par le Ministère de l'Équipement et celui des Affaires étrangères pour tous les autres destinataires. Les particuliers peuvent se procurer ces bibliographies auprès du Bulletin de l'IFA.

ACTUALITE

■ AMERIQUE LATINE

Architecture 1965-1990

Jorge Francisco Liemur

Trad. de l'ital. par Isabella Bonetti et Mireille Zanuttini

Coll. Tendances de l'architecture contemporaine, *Electa Moniteur*, 1991 - 204 p., ill. en noir et en coul., 22x24, 340 F.

Après une introduction sur la situation de l'architecture et des architectes latino-américains, une sélection, pays par pays, des réalisations marquantes de ces dernières années.

■ UNE ANNEE D'ARCHITECTURE. 1990

Le Moniteur Architecture/AMC, n°17, déc. 1990

- 278 p., ill. en noir et en coul., 28x37,5, 130 F.

Panorama de la création architecturale et des projets d'urbanisme. Soixante-quatorze réalisations classées par thèmes.

■ ANNUAIRE DES RECHERCHES

Architecture. Urbanisme. Construction. 1990

Ministère de l'Équipement/Service technique de l'urbanisme/Délégation à la recherche et à l'innovation, 1990 - 382 p., 15,5x23, 100 F.

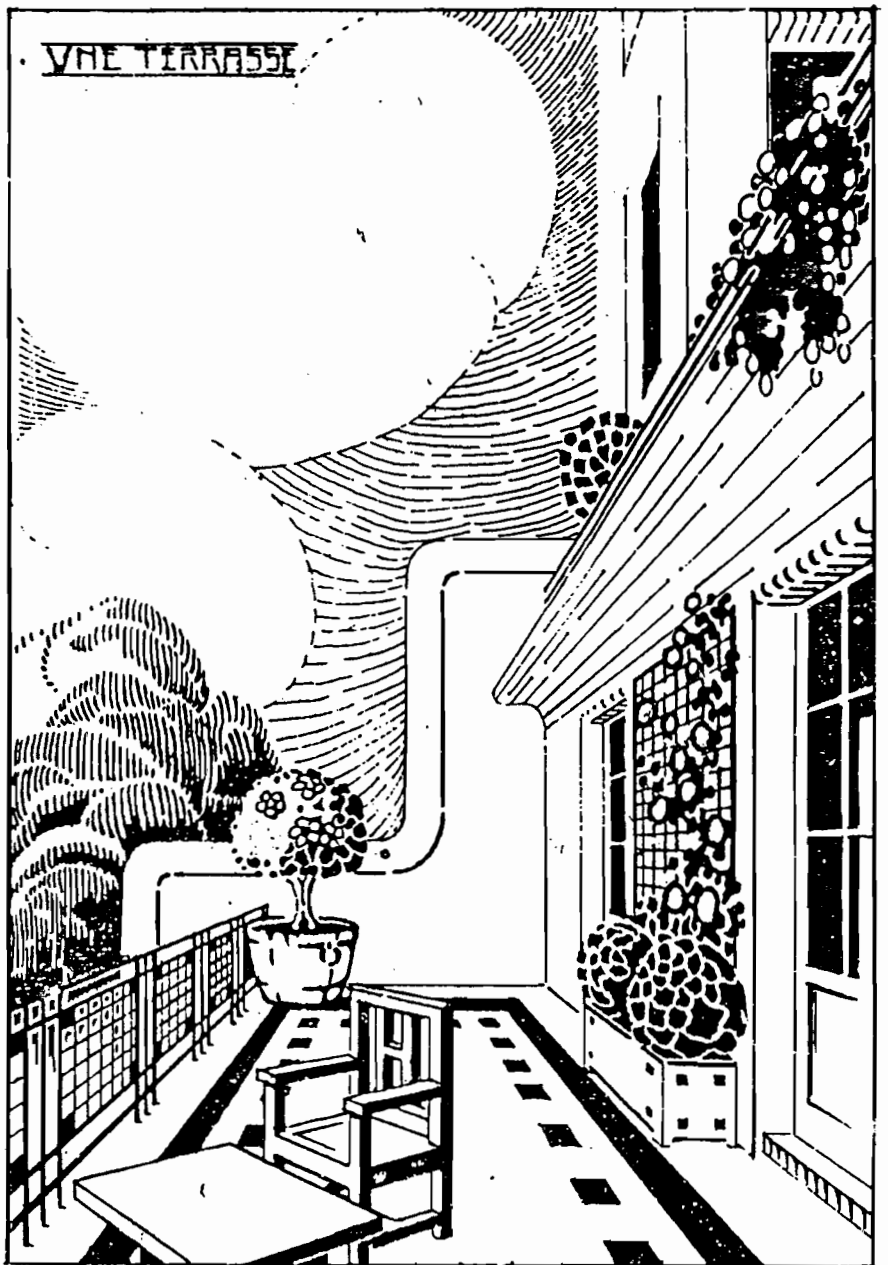
Deux cent vingt fiches synthétiques résument les travaux de recherche incitative dans les domaines de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction. En fin d'ouvrage : listes des recherches en cours, engagées en 1988 et 1989, index des centres de recherche, des chercheurs etc...

■ ARCHITECTURE CONTEMPORAINE

Vol. 12 (1990-1991)

Anthony Krafft

Fçs., angl., *Presses polytechniques romandes*,



1991 - Diff. : Technique et documentation, Paris - 300 p., 600 ill. en noir et en coul., 23x30, 410 F.
Panorama de l'architecture mondiale : descriptifs, données techniques, photos et plans d'une soixantaine de réalisations.

■ ARCHITECTURE ESPAGNOLE CONTEMPORAINE

Les années 80

Introd. de Joseph Rykwert

Gustavo Gili, Barcelone, 1991 - Diff. : Art Diffusion, 99 cours Emile Zola, 69100 Villeurbanne - 192 p., 300 ill. en noir et en coul., 25,5x25,5, 390 F.

Une sélection des bâtiments représentatifs de la nouvelle architecture espagnole. Dessins, plans, photographies et description de chaque projet.

■ AUDITORIUMS

Marie-Laure Boulet, Christine Moissinac, Françoise Soullignac

Coll. Architecture thématique, *Le Moniteur*, 1990 - 120 p., ill. en noir et en coul., 25x28, 295 F.

Gros plan sur quinze salles de concert construites récemment dans le monde : plans, coupes, photos; questions acoustiques et techniques; les contextes politiques et urbains de leur construction.

livres issus de la littérature grise: longueurs, langage trop technique, considérations de méthode...

Du point de vue des éditeurs français, les différents publics susceptibles d'être intéressés par les questions urbaines dans les PED sont caractérisés par leur relatif cloisonnement, par leur discrétion, leurs exigences de travail assez peu médiatisées, et leur pouvoir d'achat plutôt modeste. Il s'expriment peu, et ce marché est considéré comme fort étroit. D'autre part, ce type de travaux requiert souvent un travail d'écriture et d'accompagnement considérable pour l'éditeur, pour des chances de succès qui sont faibles par définition.

Les difficultés de production, de diffusion et de vente du produit final, le livre édité, obligent à continuer à prendre en considération le produit intermédiaire: la littérature grise.

Conclusion

Au-delà de la multiplicité des centres de documentation, se pose la question de la fréquentation directe, physique, des bibliothèques et centres de documentation. Il faut bien comprendre que, passé un certain seuil d'inaccessibilité, un centre de documentation n'est accessible que pour les plus proches ou pour les initiés: ainsi, le centre de documentation du Ministère de la Recherche, d'un accès labyrinthique, ouvert au public 12 heures par semaine, sans système d'indexation des recherches transmises par le Ministère, sans photocopieuses, paraît-il bien protégé d'une invasion de lecteurs. D'autre part, l'exil d'un centre de documentation loin des grands axes de transport, aussi bien que la mise en place d'une politique de recouvrement des coûts dépassant largement les normes admises (même dans le privé) peut détruire sa fonction de diffuseur de la recherche (cas de l'INIST)

Ainsi, la création de bases de données bien fournies ne doit pas faire oublier cette question de l'accès direct au document, qui pose une série de problèmes fort concrets, à travailler sérieusement, tels que: la liaison du centre de documentation par les transports en commun, les horaires d'ouverture, la disponibilité des documentalistes, l'accès aux photocopieuses, la protection contre le vol, les prêts inter-bibliothèques...

Ainsi, on peut imaginer qu'un chercheur basé en province puisse obtenir, à défaut d'un prêt inter-bibliothèque (fort rare en ce qui concerne la littérature grise) communication du sommaire d'un rapport.

Les producteurs de littérature grise, commanditaires et chercheurs, sont très différents, avec des objectifs très divers. La seule manière d'intervenir efficacement est donc d'être très modeste et très neutre dans la politique de diffusion (A.Laporte). La "politique des photocopieuses", qui permet l'accès rapide à l'essentiel de la documentation, telle qu'elle est promue par le "réseau VRD" ou par "Villes en Développement", apparaît finalement rapide, souple, relativement peu coûteuse pour le financeur comme pour l'utilisateur, et tout à fait susceptible de valoriser le réseau des bases de données et des CD ROM en cours d'installation.

M.Rochefort insiste sur les problèmes de place, dans les centres de documentation: il faudrait qu'un certain nombre de ces exemplaires de recherche se trouvent dans des centres de recherche spécialisés qui ont de la place. Par exemple, l'IEDES a de la place. De plus un cours de 3^e année y a été relancé, sur les problèmes et pratiques de l'aménagement urbain dans les PED. Il conviendrait également de créer un centre de documentation sur la littérature grise.

Nous n'avons pas tenté d'étendre au-delà de la France notre investigation sur la diffusion des recherches françaises. Constatons simplement que la politique de traduction des recherches n'est pas très fréquente dans les Ministères, mis à part les efforts du Ministère des Affaires Etrangères. D'autre part, les réseaux demeurent très nationaux.

L'un des objectifs pour l'avenir pourrait être d'alimenter quelques centres de recherche et d'enseignement, soit dans les pays en développement, qui sont notoirement démunis de littérature grise, y compris celle qui est produite sur leur propre sol, soit dans les pays francophones, où cette même littérature grise demeure totalement inconnue, au grand détriment du rayonnement de la recherche française. On constate, par exemple, la faiblesse des références françaises dans les livres de langue anglaise, y compris sur des terrains et sur des thèmes où les avancées des équipes françaises ont été très positives au cours des années quatre-vingt. Rappelons seulement que, sur la question urbaine dans les PED, il existe dans plusieurs régions ouvertes aux francophones d'excellents centres d'enseignement ou de recherche spécialisés sur le thème, où la recherche française aurait tout intérêt à être présente dans les bibliothèques, d'autant plus que ces centres accueillent plusieurs centaines de stagiaires par an:

Quelques exemples, très rapidement et de façon non exhaustive, de centres qui pourraient être systématiquement informés et/ou

alimentés, sur l'urbain/PED, en littérature grise, seraient les suivants:

- CEDEJ, Le Caire
- EAMAU, Lomé
- Institut Africain de Gestion Urbaine, Dakar
- ENEA Dakar
- INAU, Rabat
- Ecole d'Architecture de Tunis
- Université de Montréal, INRS
- Université de Toronto
- Ecole d'Architecture de Bruxelles-La Cambre
- Université Catholique de Louvain
- IHS PGC Leuven
- Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne
- Institut Universitaire d'Etudes du Développement, Genève
- Colegio de Mexico.

CHAPITRE II

LE ROLE DES CHERCHEURS ET DE LEURS INSTITUTIONS DANS LA DIFFUSION DES RESULTATS DE RECHERCHE

I Le rôle des institutions de recherche.

Le rôle des institutions de recherche s'avère central, en ce qui concerne la politique de diffusion de la recherche. Ainsi, les fiches en français et en anglais diffusées dans les années récentes par l'INRETS (cf. page suivante) peuvent constituer un excellent support d'information, facilement diffusable par exemple auprès de revues spécialisées, telles que *Le Moniteur*, mais aussi auprès d'interlocuteurs ciblés (Administrations, homologues étrangers, chercheurs ..)

A été soulignée, par certains interlocuteurs, la difficulté de mobiliser le CNRS sur le thème de la diffusion de la recherche dans ce domaine: en ce qui concerne les publications et les revues dépendant directement du CNRS, le thème urbain, et en particulier l'urbain PED, reste un grand absent. Cela est d'autant plus grave que tout est organisé, pour de nombreux chercheurs, pour que la diffusion s'appuie sur les dispositifs CNRS, qui font ici défaut.(Coing) On peut remarquer, cependant, l'effort de coordination important fourni par Interurba Tiers-Monde, ce qui devrait aussi aboutir à une meilleure diffusion de la recherche.

L'ORSTOM, pour sa part, contribue à plusieurs titres à la diffusion de la littérature grise dans ce secteur, et à la mobilisation des réseaux (cf., par exemple, la plaquette "Pratiques sociales et travail en milieu urbain", apportant des éléments très précieux sur l'avancement des recherches). Cependant, malgré ces efforts, il semble bien, là aussi, que des rapports de recherche, souvent fruits de plusieurs années de terrain, soient restés non diffusés.



ISSN 0769-0274

ISBN 2-85782-338-X

FICHE RESULTAT

SYNTHÈSE INRETS N° 16

Octobre 1991

**TOURISME ET TRANSPORTS :
ANALYSE BIBLIOGRAPHIQUE**

M. M. W. RESSOUCHES, F. POTIER, A. BIEBER

Cette bibliographie a été constituée par une équipe de chercheurs du domaine des transports au cours d'une phase de familiarisation des problèmes et des concepts discutés dans le domaine du tourisme.

Ceci explique qu'elle n'est pas exhaustive et qu'elle accorde une certaine importance à la découverte des concepts utilisés dans l'interface tourisme-transport.

Les quelques 450 références concernent l'Europe avec un éclairage particulier sur la France. Si quelques références touchent le tourisme mondial, c'est pour mieux situer le tourisme en Europe.

Nous espérons ne pas avoir oublié d'ouvrages essentiels. L'orientation générale choisie est axée sur le domaine « le tourisme et les transports », le droit et l'hôtellerie n'ont ainsi pas été abordés.

Certains livres proposés ont des références anciennes, mais leur intérêt fondamental mérite qu'ils soient mentionnés.

Ce travail est destiné surtout aux non spécialistes et aux étudiants et devrait les aider à aborder l'étude de ce domaine.

Quelques très brefs résultats :

- 1) Les objectifs d'indépendance et de flexibilité des flux touristiques implique l'hégémonie de la voiture : celle-ci représentant 75 % des flux touristiques en Europe.
- 2) Les années 60 et 70 ont été caractérisées par un essor soutenu du tourisme en Europe, les années 80 se caractérisent par une consolidation de la croissance enregistrée au cours des années qui ont précédé :
entre 1980 et 1988 la croissance de l'activité touristique en Europe est reflétée par les indicateurs suivants :
 - les arrivées aux frontières en Europe Occidentale ont augmenté de 35 % ;
 - on estime que les recettes liées aux voyages touristiques internationaux en Europe ont augmenté de l'ordre de 40 % et les dépenses de 26 % en termes réels ;
 - la croissance des flux touristiques est d'environ 5 % par an.
- 3) Actuellement, le paysage touristique est entré dans une phase de recomposition accélérée : diminution de la durée des séjours, explosion des courts séjours, diversification des destinations et banalisation des produits touristiques, impliquant une concurrence entre les régions, entre les pays, et un intérêt croissant pour les transport.

Mais le domaine « tourisme » a pénétré le milieu transport d'une manière inégale : si l'aérien et le ferroviaire prennent ce domaine en considération dans leurs études et leurs recherches, il n'existe pratiquement pas de références en ce qui concerne la voiture.

Dans l'ensemble, rares sont les institutions de recherche qui consacrent du temps et des fonds pour la diffusion de la littérature grise, alors même que certains d'entre eux assument de lourdes charges financières pour l'édition de quelques ouvrages. En pratique, il est souvent fort difficile d'obtenir une photocopie d'un rapport de recherche en écrivant ou en téléphonant au centre de recherche, même si le document a été inscrit dans le rapport d'activités du centre. Les centres de recherche privés apparaissent souvent plus souples.

II Le rôle des chercheurs

Les chercheurs compensent-ils l'absence de diffusion de leurs travaux par le canal officiel par une diffusion personnelle?

Se pose, de façon plus large, la question de la démarche de recherche et de l'esprit dans lequel le chercheur produit: pour un commanditaire? pour un Directeur de laboratoire et une Commission scientifique? pour un milieu scientifique? pour un public plus large, débordant sur les étudiants et le milieu international de la recherche? Pour sa passion, ou par militantisme? On constate, dans notre secteur, que souvent la vision qu'a le chercheur de l'utilité de son propre travail est des plus modestes, et le pousse ainsi à une vision tout-à-fait minimaliste de l'utilité de la diffusion du produit de la recherche.

D'autre part, même s'il est très concerné par la valorisation de ses propres travaux, le chercheur doit être prêt à y consacrer du temps, au détriment d'autres projets de recherche, parfois au détriment d'activités beaucoup mieux financées. Rappelons que la transformation d'un rapport de recherche en livre peut aisément prendre 3 à 6 mois-chercheur, et que cette activité est pratiquement toujours gratuite (expérience maximum de gains dans l'une des plus prestigieuses collections de sciences humaines: 10000F d'à-valoir), sauf si le commanditaire apporte un financement complémentaire. Or la tentation est souvent forte, pour un chercheur, dès son rapport terminé, de se lancer sur un nouveau thème, dans l'aventure d'une nouvelle recherche.

Ces formes de publication (livre, articles) sont presque interdites à des chercheurs travaillant dans des structures privées, où le financement de la recherche couvre aussi les salaires et les frais de fonctionnement de la structure (association, bureau d'étude...) Pour ces derniers, la diffusion des recherches peut, dans des cas extrêmes, se limiter à un cercle de commanditaires qui connaissent et reconnaissent ainsi la qualité de ces prestataires de service.

On pourrait espérer que les chercheurs essaient de diffuser eux-mêmes leurs travaux, par le biais de la reproduction et de la diffusion dans le milieu de la recherche. On s'aperçoit qu'il est très rare qu'un chercheur prenne ainsi sur lui d'assurer la reprographie d'un rapport en quelques dizaines d'exemplaires, pour les envoyer lui-même. La coutume serait plutôt de rédiger quelques articles scientifiques, souvent fort synthétiques, dans des revues aussi prestigieuses que possible, ou d'utiliser les principaux résultats de la recherche pour des communications dans des colloques spécialisés, internationaux ou nationaux. Cependant, nul n'oblige les chercheurs à cette démarche, et cette activité est une fois de plus gratuite mais lourdement consommatrice en temps, ce qui exclut, encore, les structures de recherche de type associatif ou apparentées à des bureaux d'étude, qui pourtant sont fortement productrices de recherche contractuelle. Au contraire, en ce qui concerne les chercheurs appartenant à des établissements publics de recherche (CNRS, ORSTOM) ou à l'Université, la diffusion des recherches constitue l'un des éléments importants de l'évaluation. Mais l'expérience montre que consacrer une part trop importante de son budget-temps à la diffusion-valorisation n'est pas forcément très bien perçu non plus.

Parmi les chercheurs interrogés, certains ont identifié quelques difficultés spécifiques. Ainsi, certains ont fait allusion au fait qu'il existe dans chaque contrat une clause d'accord pour diffusion, qui leur donne l'impression qu'ils ne pourraient diffuser eux-mêmes leur rapport de recherche. En fait, l'ensemble des commanditaires interrogés répondent qu'ils donnent toujours l'accord pour diffusion, à condition qu'il soit fait mention de l'origine du financement.: l'auteur a la propriété intellectuelle des idées et du travail, alors que l'administration est propriétaire du rapport. L'autorisation de diffusion est donnée dans la quasi-totalité des cas, sauf si, fait exceptionnel, il y a visa de censure, ou controverse sur la qualité du rapport.(Bruston)

Cependant, une note un peu plus optimiste avait été donnée lors du colloque tenu à Talence en Avril 1986 sur "la valorisation et la restitution de la recherche urbaine dans le Tiers-Monde". Les différents participants (cf. Durand-Lasserre, Milbert) avaient alors montré la variété des solutions trouvées, souvent individuellement, et avec peu de moyens, pour diffuser les recherches, en particulier en direction du Tiers-Monde.

En ce qui concerne l'organisation de la recherche dans ce secteur, il faut noter le cloisonnement qui demeure très fort entre les

chercheurs "institutionnels" (CNRS, ORSTOM principalement), les chercheurs-enseignants (Ecoles d'Architecture, Universités), et surtout les chercheurs appartenant à des structures fonctionnant selon la logique du secteur privé. Ce cloisonnement, et parfois cette ignorance mutuelle, se trouvent peut-être aggravés par le fait que la plupart des commanditaires de recherches ont priorisé, plus ou moins explicitement, l'un ou l'autre de ces types de prestataires.

CONCLUSION GENERALE

Le tableau contrasté qui vient d'être dressé des forces et des faiblesses de la diffusion des recherches, sur les questions urbaines dans les PED, nous amène à quelques questions et remarques, outre les suggestions déjà effectuées dans les précédents chapîtres.

Tout d'abord, indéniablement, l'effort qui a été consacré par les Ministères à ce secteur est important et mérite d'être valorisé: l'ensemble du **corpus des recherches**, y compris les études techniques, est supérieur à **300**. Il serait regrettable que l'ensemble de ces recherches vieillisse dans l'oubli, alors que les années qui viennent obligeront sans aucun doute à de nouveaux investissements dans le secteur urbain/PED, si l'on tient compte de l'évolution générale des agences de coopération et de la situation intérieure de ces pays (cf. réunion du CAD de l'OCDE sur l'aménagement urbain dans les PED, en préparation pour Novembre 1992).

La faiblesse générale de la diffusion d'un certain nombre de recherches oblige à poser la question de la manière dont les liens ont été établis avec les **structures de coopération françaises et avec l'opérationnel**, par rapport aux préoccupations des responsables nationaux (étant entendu que la plus grande partie des recherches qui viennent d'être listées ne sont pas retournées dans les centres décisionnels des PED). Mis à part REXCOOP, il est établi que la diffusion en direction du Ministère de la Coopération, du FAC ou de la CCCE a été, pour le moins, non systématique. Au-delà de l'Hexagone, le Programme "Gestion Urbaine" (**Urban Management Program**) co-géré par le PNUD, la Banque Mondiale et le CNUEH est fortement demandeur de synthèses de résultats de recherche, ce qui d'ailleurs justifierait une traduction en anglais de ce type de bilan.

Une autre suggestion serait d'établir, en liaison avec "Villes en Développement", **un annuaire des recherches** du même type que celui qui est désormais produit annuellement par la Délégation à la Recherche et à l'Innovation, pour quatre services producteurs de recherche au Ministère de l'Equipement. La formule serait alors quelque peu différente: il s'agirait non pas d'une perspective annuelle, mais d'un "annuaire à l'échelle de la décennie". Cependant, l'esprit en serait le même, ainsi que l'objectif: permettre, à partir d'informations précises et d'un résumé de la recherche, de remettre celle-ci dans le circuit de la documentation et de la diffusion.

Quelques objectifs, plus ambitieux, à plus long terme, pourraient alors être fixés:

- rassembler de nouveau un ensemble de compétences et un milieu scientifique qui risquerait d'être bientôt disséminé, recentré sur d'autres thèmes et champs géographiques plus "porteurs" et alors que la recherche sur les questions urbaines/PED ne semblerait plus être une priorité politique.
- permettre à la recherche française de trouver sa place sur la scène internationale, alors que, dans les conditions actuelles de diffusion des recherches françaises, la littérature sur le thème est en train de devenir très majoritairement anglo-saxonne
- faciliter la circulation de l'information entre institutions du Nord et du Sud, alors que la demande d'informations et de formation grandit de la part des responsables urbains en PED, aussi bien en ce qui concerne nos réalisations en France que les recherches menées dans leurs propres pays.

Résumé de quelques propositions opératoires:

Afin de faciliter le traitement de la littérature grise, quelques mesures concrètes et très simples pourraient assurer leur conservation et leur diffusion:

- entreprendre de remettre la main sur les recherches perdues. Les auteurs de ces recherches semblent constituer le dernier recours, dans plusieurs cas. Les rapports pourraient alors être photocopiés et enregistrés au centre de documentation "Villes en développement", où il serait désormais établi que se trouve l'ensemble de la collection des recherches commanditées par les Ministères sur ce thème. Vu les excellentes connections de ce centre à la fois par rapport aux bases, et par rapport aux milieux de la recherche, des bureaux d'études et de l'opérationnel, on peut imaginer que cette mesure simple serait la plus efficace, dans un premier temps.
- envoi systématique, prévu par le commanditaire, des publications portant sur l'urbain/PED au Centre de Documentation "Villes en Développement". Ce dernier, très spécialisé sur le thème, ayant déjà donné toutes les preuves de son efficacité et de celle de son réseau en tant que centre de documentation et éditeur du bulletin d'information "Villes en développement", pourrait alors se voir confier un troisième rôle, celui de diffuseur. On pourrait imaginer, dans ce cas, une organisation similaire à celle qui existe déjà pour la documentation et le bulletin: une réunion, tous les six mois, des représentants des 4 ou 5 principales institutions productrices

permettrait de faire le point de la production et d'organiser la diffusion pour les mois suivants, selon des modalités à définir. La tâche de "Villes en Développement" serait certainement facilitée par l'expérience acquise, au cours des années passées, pour la diffusion de plusieurs types de documentation (cf. Partie II).

- prévoir éventuellement un envoi systématique au réseau Ibiscus, qui présente deux avantages: sa liaison institutionnelle avec le Ministère de la Coopération, d'une part, et sa bonne implantation dans les centres de recherche travaillant sur les pays en développement, d'autre part.

- conforter et assurer la continuité dans le temps du réseau "Villes, Recherche, Diffusion".

- prévoir une information régulière en direction des circuits opérationnels de la coopération française (Ministère de la Coopération, FAC, CCCE), par le biais de fiches-résultats par exemple.

- prévoir systématiquement, dès la négociation du projet et des financements, un colloque et une publication. C'est une formule que semble désormais retenir le Ministère de la Recherche.

ANNEXES

ANNEXE I

**RAPPORTS D'ETUDE ET DE RECHERCHE
PRODUITS SUR FINANCEMENTS DU PLAN-CONSTRUCTION**

BILANS

IREP (H. PROVVISOR). *Cinq ans après "Habitat 76"*. 1981, rapport définitif, 150 p.

IREP (H. PROVVISOR). *Contribution à l'inventaire et à l'évaluation critique des matériaux et techniques de construction spécifiques aux PVD*. 1982, rapport définitif, 150 p.

IREP/CEPS (H. PROVVISOR). *Développement et technologies appropriées*. 1983, rapport définitif, 177 p., éditée.

ACA (J. POINSOT). *Analyse critique d'opérations d'habitat très économique dans sept pays du Tiers Monde (Indonésie, Philippines, Pérou, Vénézuéla, Soudan, Tanzanie, Sénégal)*. 1985, rapport définitif, 8 vol. : Indonésie, 186 p., Philippines, 153 p., Pérou, 121 p., Vénézuéla, 63 p., Soudan, 59 p., Tanzanie, 57 p., Sénégal, 123 p., rapport de synthèse, 54 p.

UPA 6 (Laboratoire Tiers Monde). *L'action internationale du Plan Construction de 1979 à 1981*. 1984, 128 p.

CESTA. *La coopération européenne en habitat et en urbanisme*. 1986, rapport définitif, 2 vol., 96 p. et 150 p., PC/MAE.

APTE (A. AKUE)/CSTB (M. GARNIER). *Projet ANEHO : bilan*. 1985, rapport définitif, 81 p.+ annexes.

Ph. ALLUIN, J.-P. MAUDUIT, J.-C. CROIZE. *Densité et coûts de construction*. 1986, rapport définitif, 65 p.

OLAVARIETTA A., SCIC-AMO. *Maîtrise d'ouvrage et développement*. 1987, MECV/PC.

CHATIGNOL J.-L. *Bilan des actions au Sénégal*. 1987, rapport définitif, 70 p.

CEBTP. *Bilan d'études préalables à cinq opérations*. 1987, rapport définitif, 94 p.

Répertoire des experts de la construction, de l'habitat et de l'urbanisme dans les pays du Tiers Monde. 1987, 93 p., éditée, Editions FPI.

LABORATOIRE TIERS MONDE, Afrique (UA 363), Université Paris VII/CNRS. *Les investissements publics urbains en Afrique. Habitats et transports en Afrique de l'Ouest francophone.* 193-85, 1987, rapport définitif, 298 p.

SCIENCES HUMAINES

CIEPAC/GLYSI (B. GANNE, M.-P. HUSSON). *Habitat et formes d'activité dans les pays du Sahel.* 1983, rapport définitif, 200 p.

ABAC/CPU (D. BOURDON, R. PASTRANA). *Ensembles de logements à développement progressif à Bogota - Colombie.* 1984, rapport définitif, 358 p., éditée, Collection Recherches du Plan Construction ; existe en espagnol.

ECONOMIE ET HUMANISME (J.C.LAVIGNE, I. MILBERT). *La réhabilitation des bidonvilles de Kanpur - Inde.* 1983, rapport définitif, 175 p., éditée, Collection Recherches du Plan Construction.

B31. *Habitat/école d'architecture et d'urbanisme de Dakar. Transformations de l'habitat et migrations ville-campagne en Afrique de l'Ouest.* 1982, rapport définitif, 450 p.

UPA n°1 (Ch. GOLDBLUM). *Capitales de l'Asie du Sud-Est, Stratégies urbaines et politiques du logement.* 1985, rapport définitif, 356 p.

I ERAU (S. SANTELLI). *L'habitat populaire au Maghreb.* 1985, rapport définitif, 360 p.

ECONOMIE ET HUMANISME (J.-C. LAVIGNE, I. MILBERT). *Habitat adapté et sécurité civile à Jakarta (Indonésie).* 1985, rapport définitif, 97 p. + annexes ; existe en anglais.

INDUSTRIE DES MATERIAUX

CIGI/ARMINES (M. GARRAUX, R. STRUILLOU, G. DOREL, A. KANTE). *L'approvisionnement du Mali en ciment.* 1987, rapport définitif, 168 p.

- CONSEIL ET DEVELOPPEMENT (A. NICOLAS). *Analyse et bilan des opérations de transfert de technologie en Inde - Produits sidérurgiques destinés au bâtiment*. 1986, rapport définitif, 75 p.
- BEICIP (F. VACHEZ). *Les filières d'approvisionnement en ciment dans les pays en développement (Kenya et Indonésie)*. 1987, rapport définitif, 142 p., éditée, Collection Recherches du Plan Construction.
- REA (L.-A. CHEYSSIAL, F. ARATI). *La transformation du bois en Côte-d'Ivoire : conditions de développement*. 1987, rapport définitif, 215 p.
- CEBTP (COLOMBARD-PROUT, MARCIANO, MANSELL). *Etude économique et technique des différentes filières industrielles de production de matériaux et éléments de construction concourant au complexe toiture au Zimbabwe*. 1986, rapport intermédiaire, 2ème rapport, 108 p.
- AUXIRBat (J. BAILLON, D. THERY, M. BOUHRARA). *Une industrie dynamique, la briqueterie en Tunisie*. 1987, rapport définitif, 167 p., édité, Collection Recherches du Plan Construction.
- PROMOTECH (P. VOINSON). *La filière du bois - Bâtiment du sud Brésil*. 1986, rapport définitif, 161 p. ; existe aussi en version portugaise : *Utilizacao do pinus na construcao civil na sul do Brazil*.
- DEVELOPPEMENT ET AMENAGEMENT (S. ADDA). *La filière ciment - Données et réflexions sur l'industrie du ciment dans le monde arabe*. 1982, rapport définitif, 137 p.
- CSTB (J.-P. DESNOT). *La filière du plâtre au Sénégal, Situation actuelle et perspectives d'évolution*. 1985, rapport définitif, 103 p., MAE.
- CEBTP/LBTP (M. TITECAT). *Stratégies de fabrication et distribution des matériaux en Côte-d'Ivoire*. Rapport intermédiaire, AFME.
- ECONOMIE ET HUMANISME (F. DOST, M. DUFRESNE, J.-L. LAVIGNE, M. RAJ). *L'innovation dans l'industrie indienne des matériaux de construction*. Rapport définitif, 1987, 165 p.
- J. BILLON, E. TANAWA. *Faisabilité économique d'une nouvelle briqueterie rustique au Cameroun*. 1988, REXCOOP.
- PROMOTECH. *La filière bois-bâtiment au sud Brésil*. REXCOOP.
- REXCOOP. *Développement d'une filière bois-construction sur la Côte Pacifique*.

- ACRET. *Les techniques exportables, Phase I et II.* MECV/PC.
- CSTB. *Expertise sur les planchers préfabriqués à Shanghai.* REXCOOP.
- ARMINES. CGI. *Construction en "terre chaux".* PU, REXCOOP.
- J.-C. LAVIGNE, F. VERLUIZE. *Projet d'habitat à faible coût en Inde.* REXCOOP.
- CRATerre/ERAC/TENSIFT. *Marrakech 84, habitat terre.* REXCOOP.
- G. HIDALGO, LANGLAIS. *Construire en bambou dans les PED.* 1987.
- AUGUSTE, BOISSONNADE. *La construction économique parasismique dans les PED.* REXCOOP.
- Mécanique régionale, mise au point d'une machine.* REXCOOP.
- REA. *La transformation du bois.* REXCOOP.
- GETOSAT. *La cuisson solaire du gypse pour l'habitat économique.* 1987, REXCOOP.
- CSTB. *Projet Tebisal, Santiago. Etude de la qualité et de la mise en œuvre de plaques ondulées en carton bitumé en couverture de bâtiment.* REXCOOP.
- CRATerre. *Projet La Pintana, Santiago. Habitat expérimental en technique mixte bois-terre.* REXCOOP.
- CEBTP/ORSTOM. *La production et la distribution des composants de toitures au Zimbabwe.* 1988, REXCOOP.
- ANTIN. *Projet Kinshasa. Le bois de construction au Zaïre.* REXCOOP.
- SOUEN. *Centre de TERR. Recherche sur un dispositif pour la fabrication de blocs de terre compressée.* REXCOOP.
- ALTECH. *Filière de production de blocs de terre compressée. Opération REXCOOP Nazareth, 1988,* REXCOOP.
- ADRET. *Projet Kinshasa. Formation des artisans.* REXCOOP.

FILIERES DE PRODUCTION

- CSTB. *Conception économique d'un habitat traditionnel au Maroc.* 1982, rapport définitif, 150 p.

- ENPC/AREA. *L'habitat progressif : une réponse au problème du logement au Mexique*. 1982, rapport définitif, 155 p.
- CSU (D. DUCLOS). *L'activité du bâtiment et l'industrie des matériaux de construction en Algérie*. 1983, rapport définitif, 191 p.
- ADRET (P. CANEL, PH. DELIS, CH. GIRARD). *Construire la ville africaine - Histoires comparées de chantiers d'habitation autoproduits à Douala, Cameroun et à Kinshasa, Zaïre*. 1984, rapport définitif, 308 p. , éditée, Collection Recherches du Plan Construction.
- CACHE/Groupe Huit. (A. ANIZON, M. POPESCO). *Prospective de l'habitat en Afrique*. 1984, rapport définitif, 182 p., éditée, Collection Recherches du Plan Construction.
- GRAIN. *Chaînes de production et appropriation de l'habitat - Zimbabwe, Tunisie, Madagascar, Mozambique*. 1984, rapport définitif, 246 p.
- P. MINANGOY. *Projet Addis-Abeba. Expertise économique*. 1984, rapport définitif, 175 p.
- CSTB (V. LACOUR). *Filières de production et matériaux de construction*. Rapport du Comité d'Orientation REXCOOP, 1985, rapport définitif, 49 p. + annexes, MAE.
- GRET (Y. CABANNES), Addis-Abeba Project. *Preliminary Studies*. 1986, rapport définitif, 9 vol. : Economic analysis of construction, 175 p. ; Earth construction materials, 144 p. ; Laboratory programme on soil, 190 p. ; Building on expansive soil, 88 p. ; Analysis of Bhère Tsege low cost housing scheme, 41 p. ; Infrastructure, 92 p. ; Prototypes, 30 p. ; Economic analysis of construction, 45 p. ; General synthesis, 60 p., PC/MAE.
- CONSEIL ET DEVELOPPEMENT. *Cimenteries et plâtreries en Tunisie*. 1987, rapport définitif, 119 p.
- ITB/CATED (D. MILLEREUX, S. LOCHU). *La filière bois-bâtiment en Colombie*. 1987, rapport définitif, 71 p., tome 1.
- CTFT/ITB/CATED (D. LAURENT, D. MILLEREUX). *Proposition de coopération franco-brunéienne en foresterie et transformation du bois*. 1987, rapport définitif, 71 p. + annexes, tome 2.
- CEBTP/ORSTOM (M. COLOMBARD-PROUT, M. MURCIANO, M. MANSELL). *La production et la distribution de composants de toiture au Zimbabwe*. 1988, rapport définitif, 166 p.

ECONOMIE DE LA CONSTRUCTION

ECONOMIE ET HUMANISME (J.-C. LAVIGNE). *Economie de la construction à Hyderabad (Inde)*. 1986, rapport définitif, 149 p. ; existe en anglais, éditée l'Harmattan.

GERU/UCC (A. ALTAMIRANO). *Economie de la construction à Cordoba (Argentine)*. 1986, rapport définitif, 108 p.

CABINET MINANGOY/CTDC. *Economie de la construction à Tunis*. 1986, rapport définitif, 124 p., éditée l'Harmattan.

SECTRA/INSA de Lyon (B. DE BUSSY). *Economie de la construction au Caire*. 1985, rapport définitif, 178 p., éditée l'Harmattan.

CREUSET/ENA (M. VINCENT). *Economie de la construction à Rabat-Sale et Marrakech*. 1986, rapport définitif, 254 p., MRT, éditée l'Harmattan.

ECO-Opération/IMRS (S. THEUNYNCK). *Economie de la construction à Nouakchott (Mauritanie)*. 1986, rapport définitif, 222 p., éditée l'Harmattan.

CEBTP/LBTP (M. COLOMBARD, O. ROLAND, M. TITECAT). *Economie de la construction à Abidjan*. 1986, rapport définitif, 203 p., éditée l'Harmattan.

ARDU/EAMAU (D. BOUZY). *Economie de la construction à Lomé*. 1985, rapport définitif, 205 p., MRT, éditée l'Harmattan.

ADRET/BEAU (C. GIRARD). *Economie de la construction à Kinshasa*. 1985, rapport définitif, 151 p., éditée l'Harmattan.

GROUPE HUIT/AURA (C. BOUCHAUD). *Production de l'habitat à Antananarivo*. 1986, rapport définitif, 226 p., MAE, éditée l'Harmattan.

LARIAMEP/WIU (G. BAZABAS). *Economie de la construction à Kingston*. 1986, rapport définitif, 142 p. MRT.

UDRA/ESA (P. BACHTOLD). *La production du logement formel et informel au Caire*. 1986, rapport définitif, 224 p. + annexes, PC/DAEI.

CEBTP (M. COLOMBARD-PROUT, F. ANATOMARCHI). *Introduction à l'économie de la construction urbaine dans les PED*. 1987, rapport définitif, 189 p.

DE VESVROTTE (ouvrage coordonné par). *Quelles politiques économiques pour la construction dans les PED*. 1988, rapport définitif.

PROCEDES CONSTRUCTIFS

IRBAT (M. COMBLES, P. MASSON). *Habitat à faible coût en Inde*. 2 vol., rapport définitif : vol. 1 : Roorkee, 1981, 180 p. ; vol. 2 : Madras, 1982, 250 p.

IRBAT (F. GOCZA). *Menuiseries simplifiées pour l'habitat social à très bon marché et l'autoconstruction*. 1982, rapport définitif, 235 p.

D.G. EMMERICH. *Maisons en carton*. 1983, 80 p.

IRBAT (J. RUTTYN). *Matériaux locaux dans l'habitat aux Philippines*. 1983, rapport définitif, 198 p.

IRBAT (D. DOSNES). *Atlas des systèmes de construction de logements bon marché expérimentés dans le Tiers Monde*. 1983, rapport définitif, 2 vol., 286 p. et 519 p.

IRBAT (N. CHATROUX). *Les technologies utilisées en Indonésie dans le domaine du logement très économique*. 1984, rapport définitif, 130 p.

ADLUIE (L. SEGUIN). *Un procédé constructif industrialisé (CORELP)*. 1985, rapport définitif, 77 p. ; vidéo en 3 langues + film 16 mm.

ACA (M. BAZIN). *Projet Ibague. Eléments préfabriqués manuportables*. 1984, rapport définitif, 106 p.

ACA (M. BAZIN). *Projet Cali. Préfabrication et technologies de construction*. 1985, rapport définitif, 103 p.

P. RABAROUX. *Construire en bois dans les PED*. 1987, rapport définitif, 187 p.

CSTB (A. CHAIZE). *Projet Tebisal - Santiago du Chili. Etude de la qualité et de la mise en œuvre de plaques ondulées en carton bitumé en couverture de bâtiment*. 1986, rapport définitif, 47 p.

CEBTP (B. FOURE). *Interaction maçonnerie - ossature béton armé sous sollicitations sismiques*. 1984, rapport définitif, vol. 1 : 272 p. ; vol. 2 (annexes).

- ENTPE (J.-M. TORRENTI). *Interaction maçonnerie - ossature béton armé sous sollicitations sismiques*. 1985, rapport définitif, 93 p.
- CRATerre. *Toiture en terre : Arcs, voûtes et coupoles*. Tome 1, 1986, rapport définitif, 247 p.
- ENTPE (A. MESBAH, M. OLIVIER, D. SIMON). *Toiture en terre : expérimentation et calcul d'une coupole*. Tome 2, 1987, rapport définitif, 199 p.
- ENTPE (D. SIMON). *Toiture en terre : couvertures plates*. Tome 3, 1987, rapport définitif, 39 p.
- BRGM (P. MOUROUX, P. MARGRON, J.-C. PINTE). *La construction économique sur sols gonflants*. 1987, rapport définitif, 215 p.
- BOISSONADE Auguste. *La construction économique parasismique dans les pays en développement*. 1986, rapport définitif, 110 p.
- CEBTP/SRIBS (J. DEBOUVERIE). *Les planchers préfabriqués en France et à Shangai*. 1987, rapport définitif, 113 p.
- CRATerre/TEBISAL (A. HAYS). *Projet La Pintana - Santiago du Chili. Habitat expérimental en technique mixte bois-terre*. 1987, rapport définitif, 46 p.
- ACA (M. BAZIN). *Projet Lima. Préfabrication et procédés constructifs*. 1986, rapport définitif, 57 p. + annexes.
- CSTB (J. FONTAN, J.-D. MERLET). *Guide pour la réalisation de petites constructions en maçonnerie de blocs de béton au Togo*. 1987, rapport définitif, 11 p.
- HARVARD P. *Toiture en zone sahélienne (Evaluation des solutions constructives)*. 1987, rapport définitif, 129 p.
- CONSEIL ET DEVELOPPEMENT. *L'offre française de coopération industrielle et technologique : matériaux, matériels et procédés de construction*. 1987, rapport définitif, 237 p.

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

- IREP (H. PROVISOIR). *La construction à base de ferrociment en France et ailleurs*. 1981, rapport définitif, 169 p. MUL/DC.
- UTI (M. BROUARD). *Le béton de terre armé*. 1982, rapport définitif, 60 p.

- CEBTP (M. MARIOTTI). *Badigeons de protection sur béton de terre*. 1982, rapport définitif, 20 p.
- AGRA (H. HOUBEN). *Le matériau terre*. 1983, rapport définitif, 2 vol. : *Les voies de la recherche*, 197 p. ; *L'Etat et l'art de construire*, 452 p.
- INSA de Rennes (M. LAQUERBE). *Cristallisation des argiles à froid*. 1983, rapport définitif, 305 p.
- AGRA. *Recommandations pour la conception des bâtiments du quartier en terre de l'Isle d'Abeau*. 1982, rapport définitif, 205 p.
- CRATerre/GAITerre. Marrakech 83. *Habitat en terre - Aide à la conception architecturale*. 1983, rapport définitif, 232 p. MAE/PC.
- ACA. *Opération expérimentale d'habitat à Banconi - Bamako (Mali)*. 1982, rapport définitif, 105 p., MAE/PC.
- CEBTP (M. MARIOTTI). *Les couvertures végétales en secco*. 1982, rapport définitif, 63 p.. *Etude sur le secco*. 1982, rapport définitif, 30 p.. *Pression due aux effets du vent*. 1982, rapport définitif, 7 p. + annexes.
- CEBTP/CTFT. (M. MARIOTTI, M. MAMILLAN, G. DEON). *Rapport de recherches sur les couvertures végétales en zone tropicale*. 1985, rapport définitif, 124 p.
- ENSAM (Y. BERTHO, E. CAMPEDEL). *Machines à réaliser des panneaux en fibres végétales*. 1984, rapport définitif, 89 p.
- ENTPE (M. OLIVIER). *Caractérisation des briques de terre crue compressée par l'essai Proctor*. 1985, rapport définitif, 171 p. + annexes.
- FONTAN J., GAILLARD J.-L., NAVILLE J., PARANT B. *L'habitat individuel en bois au Cameroun*. 1981, rapport définitif, 55 p.
- CEBTP (M. MARIOTTI). *Couvertures végétales en zone tropicale*. Rapport intermédiaire.
- ACA (J. UHALDE). *Recommandations pour la mise sur pied d'une filière bois à Tumaco - Colombie*. 1983, rapport définitif, 70 p. + annexes.
- ACA (M. BOUTIRON). *Traitement des bois à Tumaco - Colombie*. 1983, rapport définitif, 25 p.

- ACA (P. RABAROUX). *Manual tecnico para los autoconstructores*. 1984, rapport définitif, 45 p.
- CEBTP. *Etude préliminaire sur le mortier de plâtre compact*. 1984, rapport définitif, 29 p.
- CSTB/CdF Chimie/SCOBAT. *Projet Diama - Sénégal. Constructions en plâtre cellulaire*. 1984, rapport définitif, 60 p.
- CSTB (M. LAURENT). *Durabilité des protections sur terres stabilisées. L'expérience des "murets Dreyfus" de Dakar*. 1985, rapport définitif, 88 p.
- ACA (M. BAZIN). *Projet Bikita. Matériaux de construction*. 1985, rapport définitif, 111 p. + annexes.
- CRATerre. *Projet Addis-Abeba. Etude de faisabilité du matériau terre*. 1985, rapport définitif, 144 p. ; versions française et anglaise.
- NOLHIER M.. *Construire en plâtre*. 1986, rapport définitif, 351 p. ; éditions l'Harmattan.
- CEBTP (M. MARIOTTI). *Les bétons de sable*. 1986, rapport définitif, 160 p.
- SOUEN (J.-H. COLZANI). *Fabrication de blocs de terre : la presse Géo 500*. 1985, rapport définitif, 67 p. + annexes. PC Machine commercialisée.
- CSTB (J.-D. MERLET). *Etude préalable à la réalisation expérimentale de la Marsa (Tunisie)*. 1985, rapport définitif, 98 p.
- CSTB (J.-D. MERLET). *Etude préalable à la réalisation expérimentale de M'Baye M'Baye (Sénégal)*. 1985, rapport définitif, 212 p.
- ARCHISTEPH (A. ACCETTA). *Vibro-compactage du matériau terre pour l'élaboration de blocs à bâtir*. 1987, rapport définitif, 130 p.
- CRATerre, (A. HAYS, S. MATUK, F. VITOUX). *Técnicas mixtas de construccion con tierra*. 1986, rapport définitif, 159 p.
- CEBTP (J. SIMONNET). *Cahier des charges pour la construction de 360 logements en terre à Madagascar*. 1986, rapport définitif, 30 p.
- ARMINES (A. ELABBADI). *Mécanisme de durcissement des briques en terre stabilisée à la chaux, conditions de cure et choix des terres*. 1986, rapport définitif, 166 p.

- CSTB (M. RUBAUD, B. CHEVALIER). *Etude de différents systèmes de protection superficielle du matériau terre utilisé pour la construction. Expérimentation en vieillissement naturel sur murets au CSTB.* 1986, rapport définitif, 49 p.
- FCB (P. PITHOIS). *Fours polyvalents de faible capacité pour pays en développement.* 1986, rapport définitif, 68 p.
- CERILH (J.-P. BOMBLED). *Liants à bas coût pour les pays en développement.* 1985, rapport définitif, 155 p.
- CERIC (M. DU PASQUIER). *Fabrication à petite échelle de produits en terre cuite.* 1986, rapport définitif, 78 p.
- CERILH/ECTI (J. DRAMAIS). *Liants à bas coût pour les pays en développement. Expertise au Kenya.* 1986, rapport définitif, 42 p.
- CERILH/ECTI (P. DE SEAUWE). *Liants à bas coût pour les pays en développement. Expertise en Indonésie.* 1986, rapport définitif.
- CEBTP (M. KAVYRCHINE). *Production et utilisation du plâtre obtenu par cuisson solaire du gypse.* 1984, rapport définitif, 196 p.
- CSTB (J.-D. MERLET, M. RUBAUD). *Recommandations techniques pour la réalisation de revêtements extérieurs économiques sur support terre ou plâtre dans les pays en développement.* 1987, rapport définitif, 157 p.
- CSTB (J.-P. DESNOT). *Projet calcarénite Maroc.* 1987, rapport définitif, 232 p.
- CSTB - Grenoble (M. RUBAUD, B. CHEVALIER). *Etude de différents systèmes de protection superficielle du matériau terre utilisé pour la construction. Expérimentation au vieillissement naturel sur murets au CSTB.* 1986, rapport définitif, 48 p.
- ACA (M. BAZIN). *Projet Tumaco. Evaluation technico-économique.* 1987, rapport définitif, 160 p.
- CRATerre/ENTPE (H. HOUBEN, P.-E. VERNEY, M. OLIVIER, A. MESBAH, P. MICHEL). *Construction en terre crue : les matériels français.* 1987, rapport définitif, 81 p. ; éditée (existe en version anglaise).
- CEBTP-LBTP (M. TITECAT, O. ROLAND, M. COLOMBARD-PROUT). *Economie des matériaux de construction en Côte d'Ivoire.* 1987, rapport définitif, 209 p., AFME.

INSA de Lyon (J. PERA). *Liants pouzzolaniques de synthèse*. 1987, rapport définitif, 159 p.

CRATerre, Marrakech 87. *Habitat en terre*. 1987, rapport définitif, 253 p., éditée.

ENERGIE

CETIAT. *Réfrigération solaire par absorption solide*. 1981, rapport définitif, 100 p.

ALEXANDROFF G., LIEBARD A.. *Valorisation de l'habitat groupé en zone aride par l'utilisation de l'énergie solaire*. 1981, rapport définitif, 120 p.

IRBAT (J. BAILLON, T. GRENET). *Revue des possibilités d'emploi de l'énergie solaire dans les fabrications des matériaux de construction*. 1980, rapport définitif, 2 vol., 177 p. et 200 p.

SEMA. *Energie et devises dans la construction des pays en développement*. 1984, rapport définitif, 179 p.

CNRS Strasbourg (Sophia ANTIPOLIS). *Le confort en climat chaud*. 1984, rapport définitif, 282 p.

GRET (O. HUET, R. CELAIRE). *Bioclimatisme en zone tropicale*. 1985, rapport définitif, 236 p., AFME/PC/CIAT-PACA. Editée, La Documentation française.

ENSMP (R. GICQUEL)/CSTB (M. Rubinstein). *Energie, habitat et développement urbain*. Rapport au Comité d'Orientation REXCOOP. 1985, rapport définitif, 41 p. + annexes.

DIANZINGA F.. *Le confort pour un africain en zone tropicale humide*. 1986, rapport définitif, 40 p.

SCPA (CLAUX-PESSO-RAOUST)/TETA. *Oasis, logiciel d'aide à la conception climatique des bâtiments et des systèmes en pays chaud*. 1986, rapport définitif, 123 p., logiciel commercialisé.

UAG (M. DUPONT). *Adaptation des recherches en thermique du bâtiment au tropical humide*. 1983, rapport définitif, 24 p.

ERGM (R. GILLES). Cahier d'algorithmes commun. 1985, rapport définitif, vol. 1 : *Données météorologiques*, 69 p. ; vol. 2 : *Le confort en climat chaud*, 53 p. ; vol. 3 : *Echanges par rayonnement dans un local*, 27 p.

INTER G.. *L'offre et la demande de matériels de climatisation en Afrique noire*. 1987, rapport définitif, 72 p.

BABEL. *Evaluation du confort hygrothermique de l'habitat à Douala - Cameroun*. 1986, rapport définitif, 137 p.

ERGM (R. GILLES). *Habitats climatiques, échanges thermiques relatifs à l'enveloppe*. Cahier d'algorithmes commun n° 1, 1987, rapport définitif, 67 p., *Mouvement d'air dans les locaux*. Cahier d'algorithmes communs n° 2, 1987, rapport définitif, 87 p., *Evaluation thermique des ambiances*. Cahier d'algorithmes communs n° 3, 1987, rapport définitif, 72 p.

CEBTP/LEBTP (A. GRELAT, N'GUESSAN, M'GBRA). *Habitats climatiques. Etudes préalables à une opération expérimentale de conception climatique de logement en Côte-d'Ivoire*. 1987, rapport définitif, 318 p.

KIER, Laboratoire solaire, Ecole d'Architecture Paris-La Vilette (G. ALEXANDROFF, SHIN YONG HONK). *Etude préalable à la réalisation expérimentale d'un village solaire en Corée du Sud*. 1987, rapport définitif, 156 p. + annexes.

INSA de Lyon - ENIT de Tunis (J. BRAU, P. DEPECKER). *Habitat climatique en Tunisie*. 1987, rapport définitif, 177 p.

ECO-Opération. *Energie et devises de la construction au Sahel*. 1987, rapport définitif, 225 p. + 224 p. annexes.

ERGM/SIGMA. *Habitats climatiques*. PC/REXCOOP.

AFME/PC. *Habitats climatiques. Du calcul à la conception*.

MINISTERE DE L'HABITAT/SNIT. *Projet La Marsa*.

ACA (BIREAUD/POINSOT). *Evaluation d'opérations d'habitat à faible coût*. REXCOOP.

CEBTP (GRELAT)/LBTP (N'GUESSAN M'GBRA). *Assistance technique et suivi thermique d'une opération de logement économique à Abidjan*. 1988, REXCOOP.

ACA/REXCOOP. *Musha. Habitat à coût minimum*. REXCOOP.

AARU/ENPC. *Le Mexique. Une intervention publique pour un habitat populaire*. MECV/PC.

ALLUIN, MAUDUIT, CROIZE. *Densités et coûts de construction*. 1986.

IAURIF. *Les déchets ménagers à Addis-Abeba. Conditions de gestion d'un service urbain de quartier.* 1987. PU, RIF, REXCOOP.

ANRED. *Répertoire des interlocuteurs internationaux de déchets urbains.* PED/REXCOOP.

FAUDRY. *Les problèmes d'assainissement et d'approvisionnement en eau potable dans les villes d'Amérique Latine.* REXCOOP.

ACT. *Projet La Boca.* PU/REXCOOP.

GERSAR, BEAU. *Les transformeurs. Valorisation des ordures ménagères à Kinshasa.* PU/REXCOOP.

CERTES/ENPC (COING, MONTANO). *Les ordures ménagères dans le Tiers Monde.* REXCOOP.

FINANCEMENT ET MAITRISE D'OUVRAGE

GRET (Y. CABANNES, Y. HARDY). *Rôle des organisations internationales dans l'économie des échanges internationaux du bâtiment.* 1983, rapport définitif, 2 vol. : Etude - recherche, 191 p. ; monographies - annexes, 114 p.

GRET (M. CHRETIEN). *Pour un financement autocentré de l'habitat : de la tontine à l'épargne-logement.* 1985, rapport définitif, 186 p. + annexes. Editée, Collection Recherche du Plan Construction.

CIMADE (P. CASTEX). *Projet Tebisal - Santiago. Financement de l'extension.* 1986, rapport définitif, 91 p. + annexes.

ECT (L. QASMI). *La maîtrise d'ouvrage du logement dans les pays en développement.* 1986, rapport définitif, 106 p.

ENDA Amérique Latine (M.-D. de SUREMAIN). *Le financement informel du logement populaire en Colombie.* 1987, rapport définitif, 160 p.

SEDES (J.-D. DIEHL). *Contenu en importation dans la construction en Afrique : problématique. Cas du Niger et du Sénégal.* 1988, rapport définitif, 194 p.

PROGRAMMATION ET GESTION FONCIERE

ACA/CEGET (A. DURAND-LASSERVE). *Programmation et gestion foncière dans les villes des pays en développement*. Rapport au Comité d'Orientation REXCOOP. 1985, rapport définitif, 112 p.

SERVICES URBAINS

IRBAT. *Faisabilité des systèmes de voiries et réseaux posés pour les zones d'habitats urbains spontanés du Tiers Monde*. 1981, rapport définitif, 160 p.

SETAME (A. ARSAC, J.-J. NAVARRO). *Quels VRD en PED ?* 1983, rapport définitif, 257 p.

CSTB (Ch. COCHET). *Assainissement autonome. Guide pour le choix des filières*. 1986, rapport définitif, 155 p. + annexes.

ANNEXE II

LISTE DES RECHERCHES COMMANDITEES
PAR LE PLAN URBAIN

La liste qui suit est celle des contrats commandités par le Plan Urbain et signés, concernant l'urbain /Tiers-Monde. Les titres assortis d'un numéro de contrat ont pu être retrouvés dans "les fiches analytiques de la recherche urbaine en France"; les autres recherches ont été listées dans le document "La recherche au Plan Urbain" (1988). Les contrats les plus récents apparaissent dans "l'Annuaire des recherches" de 1990 et 1991.

en 1984:

ADRET

Formes de péri-urbanisation non- contrôlées en France et dans les PED

CERGRENE

Conception et dimensionnement dynamique des réseaux d'eau potable dans les quartiers à croissance rapide des agglomérations des PED

COING (H.) Association Amicale des Ingénieurs des Ponts et Chaussées et AAEENPC

La gestion du service des ordures ménagères dans le Tiers-Monde.
(contrat Plan Urbain n° 84 31 341)

COING (H.) Association Amicale des Ingénieurs des Ponts et Chaussées et AAEENPC

La gestion des services d'eau potable dans le Tiers-Monde.
(contrat Plan Urbain n° 84 31 343)

CONAN (M.) Architecture, recherche et paysage. Paris.

Approche des représentations culturelles et des pratiques esthétiques qui sous-tendent la perception paysagère.
(contrat Plan Urbain n° 84 31 465)

G.HARTER, ACA

Adaptation des techniques de gestion foncière aux réalités des PED (2°Phase)
contrat Plan Urbain n° 84 31 275)

MOREL-A-L'HUISSIER (;) Association Amicale des Ingénieurs des Ponts et Chaussées et AAENPC

Les réseaux de distribution d'eau destinés aux quartiers populaires des villes des PED.

(contrat Plan Urbain n°84 31 342)

PIAU (M.) Association Amicale des Ingénieurs des Ponts et Chaussées et AAENPC

La production de services, espaces et équipements de superstructure résidentiels d'usage collectif dans les nouvelles urbanisations de Tunis.

(contrat Plan Urbain n°84 31 404)

REMY (), DIMINUTO () Société Civile d'Etudes pour l'Equipement Rural et Urbain (CERU)

Les matières de vidange dans les agglomérations des PED (le cas de Douala, Cameroun)

(contrat Plan Urbain n°84 31 444)

en 1985 (en liaison avec Rexcoop)

BERTOLINI, APREDE

Déchets ménagers dans les PED: une ressource à valoriser. Le secteur informel: cas indonésien

BODIN (F.) IAURIF

Développement économique autocentré et gestion des déchets ménagers à Addis-Abbeba (Ethiopie)

(contrat n°85 31 366)

CHEVASSUS, Université Marseille III

Effet des investissements publics dans l'hydraulique sur le développement des activités économiques et sur la situation des groupes sociaux concernés (Marrakech)

COING (H.), KNAEBEL (G.) AAENPC

Ordures, rues et quartiers, pratique de rangement du déchet à Salvador de Bahia

(contrat n°85 31 427)

COING (H.) AAENPC

La gestion des déchets au Maroc: maintenance, organisation et pratiques populaires.

(contrat n°85 31 426)

COING (H.), LACOSTE (X.) AAENPC

La gestion du service d'eau potable dans l'agglomération de Rabat-Salé au Maroc..

(contrat n°85 31 428)

CUSSET (J.M.), LAVIGNE (J.C.), LET, Economie et Humanisme

Investissements publics, transports et politiques urbaines dans les pays de l'Asie du Sud-Est. le cas de capitales régionales

DIANZINGA (F.), MEDINA

Bilan à mi-parcours de la décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement: Dakar, Abidjan

FAUDRY (D.) Université de Grenoble

Les problèmes d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement dans les villes d'Amérique Latine Elements de diagnostic et état des recherches

LAVIGNE (J.C.), NAVARRO (J.J.), Beture-Setame, Economie et Humanisme

Problèmes d'ordures ménagères dans les villes kotamadya d'Indonésie

ROUX (J.C.) BRGM

Déchets ménagers dans les PED: collecte, récupération, valorisation agricole et forestière des déchets ménagers de la ville de Louga (Sénégal)

(contrat n°85 31 418)

SAFEGE, Université de Compiègne

Rôle et fonction des décharges dans les agglomérations des PED

TAUVERON (A.) Université Grenoble II, IREP/CEPS, Agence d'urbanisme de Grenoble

Déchets ménagers, dans les PED, structures urbaines et systèmes d'ordures: l'exemple de Fès (Maroc).

(contrat n°85 31 422)

en 1986 (en association avec Rexcoop):

AENPC

La crise des réseaux d'infrastructure à Buenos Aires

BAREL (Y.) Centre de Rencontres Transdisciplinaires sur les Sciences et Techniques

Les services d'eau et d'assainissement des villes de Bogota et Medellin.

(contrat N°86 31 301)

BOUTILIE (M.) Agence Coopération et Aménagement

Les champs de coopération possibles dans le secteur foncier.

(contrat n°86 31 046)

CADILLON (M.) GERSAR

Déchets ménagers dans les pays en développement: valorisation des ordures ménagères à Kinshasa (Zaïre)

(contrat n°86 31 042)

CHOAY (F.), ARDU, PARIS VIII

Evaluation comparée d'opérations expérimentales dans le champ urbain en PED

COING (H.), LACOSTE (X.) AAENPC

Les pratiques de la population vis-à-vis de l'eau et des déchets dans l'agglomération de Rabat-Salé.

(contrat n°86 31 045)

DURAND-LASSERVE (A.), CEGET

Problèmes fonciers, marché foncier et immobilier dans la zone métropolitaine de Colombo

GUILLERME (A.) FORMEQUIP

Les grands travaux en Afrique du Nord de 1953 à 1962.

(contrat n°86 31 127)

IAURIF

Formes nouvelles de programmes de formation au bénéfice des PED dans le domaine de l'aménagement

LESIRE-OGREL (H.) FMVJ

L'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans les villes d'Amérique Latine

(contrat n°86 31 340)

MASSIAH, ACT

Habitat, construction, aménagement urbain et développement économique

NAVARRO (J.J.) Beture-Setame/CIEH

Pratique des toilettes publiques en Afrique

(contrat n°86 3& 086)

NAVARRO (J.J.) Beture-Setame
Recherche exploratoire sur les systèmes limiteurs de débit en eau potable dans les PED (Jakarta)
 (contrat n°86 31 275)

SCEMAMA (G.) Association des Anciens Elèves IAR, Aix-en-Provence, ATSM Addis-Abbeba
Déchets ménagers dans les PED: modes de vie et conditions de production des déchets dans la ville d'Addis Abbeba
 (contrat n° 86 31 077)

en 1987 (en liaison avec Rexcoop):

ANIZON (M.), Groupe Huit
Simulation budgétaire pour une ville d'Afrique de l'Ouest

BLANC (G.) FNAU
Déconcentration des structures d'études urbaines à Kinshasa

C.COCHET, CSTB
Recherche exploratoire sur l'utilisation de réseaux à petits diamètres en assainissement

COING (H.), KNAEBEL (G.) AENPC, CERTES
Analyse du phénomène de la discontinuité administrative. Etude de cas: l'Etat de Bahia
 (contrat n°87 31 207)

COING (H.), CERTES
Privatisation et régulation des services urbains: une étude comparative

CURE (C.), FMVJ
Projet de réhabilitation des réseaux d'assainissement à Tunis

DURAND-LASSERVE (A.) CEGET-CNRS
La demande cadastrale dans les PED
 (contrat n° 87 31 208)

FOULLY (B.), ANRED
Evaluation du colloque Déchets ménagers dans les PED

GODART (X.), CODATU
Constitution d'axes de recherche et expérimentation sur les transports urbains dans les PED

en 1988:

ANIZON, Groupe Huit

Conception d'un manuel sur la gestion et les finances locales en Afrique francophone

ARDU

Situation de l'assainissement à Ouagadougou

BRUNSTEIN (F.), MONTANO (I.) ENPC/LATTS

Les coopératives peuvent-elles se substituer à l'Etat?

PU 1626

FMVJ, Fédération Mondiale des Villes Jumelées, Cités Unies
Développement

Polarisation et fragmentation dans les grandes villes. Etude de cas

PU 1624 (1)

ISTED

Elaboration de synthèse et valorisation des travaux réalisés dans le cadre des actions internationales

PAQUIET (P.), DOST (F.), BLANCHER (Ph.), Economie et Humanisme

Services urbains et innovation en Inde. L'action de Sulabh International.

PU n°88 31303 00 223 7501

SACHS (C.), MSH

Brésil: scénario de développement urbain et prospective de coopération scientifique et technique avec l'Europe

ANNEXE III

**LISTE DES RECHERCHES COMMANDITEES
PAR LE BUREAU DE LA RECHERCHE ARCHITECTURALE**

Recherches signées en 1981

Saint-Blanquat (B.de) (Unité Pédagogique d'Architecture n°6.
Laboratoire Tiers-Monde. Paris

*Une évaluation critique de dix ans de mémoires de fin d'études
d'UPA 6 et d'autres instituts, portant sur les pays en
développement.* Paris

(contrat n°81 01 428)

Recherches signées en 1982

BREITMAN () Institut d'Etudes et de Recherches Architecturales et
Urbaines.

*L'architecture française de la Reconstruction dans le Protectorat de
Tunisie (1940-47): tradition et modernité.*

(contrat n°82 01 227)

CLEMENT (P.) Institut Français d'Architecture.

La ville extrême-orientale et son site.

(contrat n°82 01 239)

SANTELLI (S.) Institut d'Etudes et de recherches Architecturales et
urbaines.

*La structuration de l'espace de la ville arabo-islamique: étude de
trois médinas de Tunisie.*

(contrat commencé en 1982, n°82 01 226)

THORET (J.C.) Unité Pédagogique d'Architecture n°6, Paris.

L'espace colonial.

(contrat n°82 01 438)

Liste des contrats de recherches signées en 1983:

CLEMENT (P.) Institut Français d'Architecture

L'habitat et la ville en Asie Orientale.

(contrat n° 83 01 398)

Liste des contrats de recherche signés en 1984:

CLEMENT (P.) Institut Français d'Architecture.
L'habitat et la ville en Asie Orientale.
 (contrat n° 84 01 390)

DEPAULE (J.Ch.) Ecole d'Architecture de Versailles.
L'architecture domestique et l'habitation populaire traditionnelle dans les villes du Proche-Orient arabe.
 (contrat n°)

GOLDBLUM (Ch.) Ecole d'Architecture n°1. Paris
La structuration de l'espace urbain en Asie du sud-est: de la trame urbaine marchande à la ville composite/recomposée.
 (contrat n°)

SANTELLI (S.) Institut d'Etudes et de recherches architecturales et Urbaines.
La structuration de l'espace dans la ville arabo-islamique
 (contrat n° 84 01 287)

THORET (J.C.) Ecole d'Architecture n° 6 .Paris.
Les espaces coloniaux en Afrique de l'Ouest.
 (contrat n° 84 01 376)

Liste des contrats de recherches signés en 1985

BONNENFANT (P.) Centre d'Etudes et de Recherches sur l'Orient Arabe Contemporain (CEROAC)
Habitat et société en péninsule arabique.
 (contrat n°85 01 197)

CLEMENT (P.) Institut Français d'Architecture.
L'habitat et la ville en Asie Orientale.
 (contrat n°85 01 337)

SANTELLI (S.), BLIN (O.), TOURNET (B.)
Pour une recherche sur la structuration de la ville arabo-islamique. Etude comparative des médinas et agglomérations rurales du Sahel tunisien. Institut d'Etudes et de recherches Architecturales et urbaines. 1986.
 (contrat n°85 01 156)

Liste des contrats de recherche signés en 1986

SANTELLI (S.) Ecole d'Architecture de Paris-Belleville.
La structuration de l'espace dans la ville arabo-islamique
 (contrat n°86 01 259)

Liste des contrats de recherche signés en 1987:

MALVERTI (X.) Ecole d'Architecture de Grenoble
Les villes coloniales fondées entre 1830 et 1880 en Algérie
 (contrat n°87 01 459)

PINSON (D.) Ecole d'Architecture de Nantes.
L'habitat contemporain au Maroc et son rapport à l'évolution des modes de vie.
 (contrat n°87 01 245)

ROBIN (Ch.) Ecole d'Architecture de Paris-La-Villette.
Architecture et interfaces culturels.
 (contrat n°87 01 306)

SANTELLI (S.) Ecole d'Architecture de Paris-Belleville.
La structuration de l'espace de la ville arabo-islamique: la médina de Kairouan
 (contrat n°87 01 275)

Liste des recherches engagées en 1988-89.

HUBLIN (A.)
Habitats spontanés dans la Caraïbe française. Ecole d'Architecture de Paris-Villemin, Septembre 1990
 (contrat n°89 01 202)

MALVERTI (X.), PICARD (A.)
Le tracé des villes et le savoir des ingénieurs du génie. La transformation des villes précoloniales (Les villes coloniales fondées entre 1830-1879, III). Ecole d'Architecture de Grenoble, 1990.
 (lettre de commande n°78829, 1989)

ARNAUD (J.L.)
Cartographie de l'Egypte. Observatoire urbain du Caire contemporain. Le Caire, 1989. (lettre de commande n° 76 725 de 1988)

ETAT DES DECISIONS EN DATE DU 3-10-91 (suite)

N° DECISION	BENEFICIAIRE	RESPONSABLE SCIENTIFIQUE	ANNEE	OBJET
88L0471	Institut Français de Recherche Scientifique pour le Développement en Coopération (ORSTOM).	Mme Catherine AUBERTIN	1988	Le plan pilote en question : Urbanisation et expansion agricole du district fédéral.
88L0473	Institut Français de Recherche Scientifique pour le Développement en Coopération (ORSTOM).	M. Philippe ANTOINE	1988	Les stratégies d'insertion urbaine des migrants dans l'agglomération dakaroise. Cas du Sénégal et du Mali.
88L0678	Centre National de la Recherche Scientifique. Délégation régionale Aquitaine et Poitou-Charentes.	M. Jean. RACINE	1988	Migrer ou pas ? Changement rural, logiques de mobilité ou logique d'enracinement en Inde du Sud.
88L0679	Université de Paris XII (Val de Marne).	M. Rémy PRUD'HOMME	1988	Les transferts entre villes et campagnes opérés par les transferts nationaux dans les PVD. Le cas du Brésil.
88L0680	Université de Nantes	M. Louis LORVELLEC	1988	Droit et pratiques de la redistribution.
88L0681	Université de Rouen (Haute-Normandie)	M. Luc de GOLBERY	1988	Etude des facteurs de stagnation et de croissance des petites villes.
88L0774	Centre National de la Recherche Scientifique. Délégation régionale Centre et Limousin.	MM. SIGNOLES et ESCALLIER	1988	Changement économique, social et culturel et modifications des champs migratoires internes dans le monde arabe. Etude comparée (Maroc, Algérie, Tunisie).

ETAT DES DECISIONS EN DATE DU 3-10-91 (suite)

N° DECISION	BENEFICIAIRE	RESPONSABLE SCIENTIFIQUE	ANNEE	OBJET
88L0776	Université de Paris X.	M. A. DUBRESSON	1988	Mobilisation des hommes. Circulation des richesses.
88L0978	Institut Français de Recherche Scientifique pour le Développement en Coopération (ORSTOM).	M. J.-P. DUCHEMIN	1988	Assurer le montage et le suivi de 4 réseaux coordonnés chargés d'approfondir la connaissance des problèmes posés par la gestion urbaine dans les PED.
89L0368	Université de Paris I.	M. Etienne LE ROY	1989	Le problème foncier dans les stratégies.
89L0369	Université de Poitiers	M. Gildas SIMON	1989	Nouvelles stratégies d'investissement.
89L0370	Centre National de la Recherche Scientifique. Délégation régionale Languedoc-Roussillon.	M. Jean PAVAGEAU	1989	Pratiques de mobilité et transformation de la vie sociale au Mexique.
89L0372	Université d'Amiens, dite de Picardie.	M. Bruno LAUTIER	1989	La mise en forme de la mobilité par l'emploi : les travailleurs du bâtiment et les domestiques.
89L0519	Centre National de la Recherche Scientifique. Délégation régionale Ile-de-France. Secteur Paris A.	M. Gilbert HAMONIC	1989	Formes traditionnelles et aspects <u>in</u> Edits de la mobilité des hommes d'Asie du Sud-Est insulaire ("Merantau").
89L0520	Université de Paris VIII	M. Michel COQUERY	1989	Les dynamiques de création et de transfert des patrimoines urbains en Afrique.

Annexe V**Liste des personnes ayant participé à l'enquête****1) au Ministère de l'Équipement**

- au Plan Urbain
- M.A.Bruston
- A.Querrien
- M.Th. Prost (INGUL, ancien responsable)
- Mme Galmiche
- Mme A de Goriainoff

- au Bureau de la Recherche Architecturale (BRA)
- M.B.Haumont
- M.Prélorenzo
- Mme C. Bruant
- Mme A.Laporte

- au Plan-Construction
- M.J.P.Alduy
- M.Michel Chatry
- M.M.Nolhier

- à la Direction à la Recherche et à l'Innovation
- M.G.Faure
- Mme M.Duhamel
- M.F.Godlevski

- au Ministère de la Recherche
- M.P.Trincaz
- M. Ch. Giraud
- M. J.P.Duchemin
- M.M.Rochefort
- M. Amiot
- Mme M.Vallet
- Mme C.Cuinat

2) Chercheurs

- M.Ph Blancher
- M.M.Darin
- Mme F.Dureau
- M. B.Fayolle-Lussac
- M.A.Viaro
- M.P.Couté

3) documentalistes travaillant pour des centres de documentation, bibliothèques, bases de données documentaires:

- à "Villes en Développement": Mme F.Reynaut.,Mme Ch.Rebel
- à l'IFA
- au Centre de Documentation du Ministère de la Recherche.
- au Centre de Documentation de l'Ecole d'Architecture de Bordeaux
- Economie et Humanisme
- CEDID
- CEGET
- INIST
- Institut français d'Urbanisme
- Institut Français d'Architecture.
- Institut d'Urbanisme de Paris
- GRET
- CREDAL
- Laboratoire Tiers-Monde-Afrique
- Centre d'Etudes Géographiques sur l'Afrique Noire
- AITEC
- Laboratoire de Géographie Urbaine
- URBAMA.

Annexe VI

BIBLIOGRAPHIE GENERALE

Agence de Coopération Culturelle et Technique
Répertoire des fournisseurs d'information francophones pour le développement. ACCT, Paris, 1989.

Becq (B.)
Recherche urbaine française sur les pays en voie de développement. rapport Agence Coopération et Aménagement, Février 1986.

Biau (D.)
"Quelques repères pour situer REXCOOP". in *REXCOOP. Bilan synthétique du programme Rexcoop.* Ministère de l'Équipement, Paris, 1987.

Coing (H.), Jolé (M.), Lamick (H.)
La politique de la recherche urbaine française dans le Tiers-Monde, IUP, contrat DGRST, 1979.

Bureau de la Recherche Architecturale
Annuaire des formations de recherche des écoles d'architecture. Laboratoires, équipes et projets de la recherche architecturale (1990-1993). Paris La Défense, 1991.

Centre de Documentation sur l'Urbanisme.
Fiches analytiques. La recherche urbaine en France, Ministère de l'Équipement et du Logement, Paris (7 tomes: 1980,1981, 1982,1983, 1984, 1985-86, 1987-88)

Délégation à la Recherche et à l'Innovation.
Annuaire des Recherches 1990. Les Editions du STU, Paris, 1990.

Durand-Iasserve (A.), Milbert (I.) (Ed.) *Valorisation et restitution de la recherche urbaine dans le Tiers-Monde. Méthodes et pratiques.* Actes du séminaire de Talence, Avril 1987, Interurba Tiers-Monde, CNRS-ORSTOM.

Lefort (G.)
Savoir se documenter. Les Editions d'Organisation. Paris, 1991

Minon (M.)

"L'état de l'édition en sciences humaines et sociales" in *Cahiers de l'économie du livre* n°4, Décembre 1990.

Plan Urbain

La recherche au Plan Urbain Ministère de l'Équipement, du Logement, des Transports et de la Mer. Juin 1989.

REXCOOP

Bilan synthétique du Programme REXCOOP. Ministère de l'Équipement, du Logement, des Transports et de la Mer, 1987

REXCOOP

Bilan critique du Programme REXCOOP. Tomes I à III. Ministère de l'Équipement, du Logement, des Transports et de la Mer, 1987.

**COORDONNEES DES PRINCIPAUX CENTRES DE
DOCUMENTATION CITES DANS LE RAPPORT**

- **Centre de Documentation "Villes en développement" (ISTED)**
Arche de la Défense
92055 PARIS-LA-DEFENSE Cedex 04
Tél. (1) 40 81 21 22
Fax (1) 40 81 15 99

- **Centre de Documentation et d'Information du Ministère de la Recherche**
1, rue Descartes
75005 PARIS

- **CEDID (ORSTOM)**
213, rue Lafayette
75480 PARIS Cedex 10
Tél. (1) 48 03 77 77

- **Centre de Documentation de l'Institut d'Urbanisme de Paris**
Université Paris XII
94010 CRETEIL
Tél. (1) 48 98 91 44
Fax (1) 42 07 07 35

- **Centre de Documentation de l'Institut Français d'Architecture**
42, rue de Tournon
75006 PARIS

- **Centre de Documentation du GRET**
213, rue Lafayette
75010 PARIS
Tél. (1) 40 35 13 14

- **Centre de Documentation de l'AITEC**

14, rue de Nanteuil
75015 PARIS
Tél. (1) 45 31 18 08
Fax (1) 45 31 64 37

- **Centre de Documentation du Laboratoire de Géographie Urbaine
(LGU - Paris X Nanterre)**

Université Paris X
200, Avenue de la République
92001 NANTERRE
Tél. (1) 40 97 73 67
Fax (1) 40 97 76 16

- **URBAMA**

UA 365 CNRS
Université de Tours
Institut de Géographie de Tours
Parc de Grandmont
37200 TOURS
Tél. 47 36 70 79